

# De l'écoute à l'action : Guide de mise en œuvre des services intégrés pour les jeunes (SIJ) à l'intention des collectivités

Novembre 2025



# Remerciements

Ce guide est le fruit de nombreuses contributions des quatre coins de l'Ontario et d'ailleurs. Il témoigne d'une volonté commune d'optimiser les services offerts aux jeunes et aux familles qui leur apportent leur soutien.

Nous tenons tout d'abord à remercier les **membres de l'équipe consultative de jeunes des Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO) – Ayesha, Ariana, Belle, Harshvi, Horecia, Shreya, Sukaina et Ysanne –**, qui ont bien voulu nous parler de leur expérience, de leurs idées et de leur façon d'envisager l'avenir des SIJ, et qui ont créé les ressources figurant dans ce guide. Nous remercions également **Tim Smuck (responsable de la sensibilisation et de mobilisation communautaires au sein des CBEJO)** et **Abdur Willie (spécialiste de l'implication des jeunes)** pour avoir prêté leur concours au travail de cette équipe.

Nous remercions également les membres<sup>i</sup> du **Comité consultatif provincial des jeunes (dont Cierra, Scott, Shelby et Ariana)**, du **Comité consultatif provincial des familles**, du **Cercle consultatif provincial des jeunes et des familles autochtones** et de l'ancien **Digital Advisory Committee (comité consultatif du numérique)**, dont **Abburna Mylalagan, Mithurna Mylalagan et Justin Hayes** qui ont généreusement donné de leur temps pour nous faire part de leurs points de vue. Leurs réflexions ont été intégrées à ce guide, parallèlement à celles des **membres présents et passés des comités consultatifs locaux de jeunes et de familles de jeunes au sein des CBEJO**. Ensemble, ils ont joué un rôle fondamental dans la définition de ce que devrait être, dans la pratique, une participation constructive des jeunes et des familles.

Nous remercions chaleureusement **April Furlong**, qui a contribué à l'élaboration de ce guide en collaboration avec **Janis Wolfe (chargée des partenariats au sein des CBEJO)** et **Tim Smuck**. Nous sommes également reconnaissants envers les gestionnaires des différents réseaux de carrefours CBEJO, dont les contributions sont reprises dans l'ensemble du guide. Nous remercions tout particulièrement **Karleigh Darnay (directrice de la pratique clinique et de la mise en œuvre)** et **Jo Henderson (M.D., chef des affaires scientifiques pour les CBEJO et les services intégrés pour les jeunes [SIJ])**, dont les qualités de gestionnaire et le dévouement ont permis à ce projet de voir le jour.

---

<sup>i</sup> Seuls les noms des membres des comités consultatifs provinciaux de jeunes et de familles auprès des CBEJO qui ont souhaité être identifiés sont indiqués. Nous sommes profondément reconnaissants envers toutes les personnes qui nous ont fait profiter de leurs points de vue et de leur expertise, y compris celles qui ont souhaité garder l'anonymat.

Nous adressons également nos remerciements aux **partenaires des réseaux de carrefours CBEJO, ainsi qu'aux jeunes et aux familles qui bénéficient de leurs services**, pour leur précieuse contribution au guide. Leur esprit d'ouverture à l'égard de nouvelles pratiques et leur capacité à tirer les leçons de leurs expériences sont un moteur de croissance des SIJ en Ontario. Nous reconnaissons également notre dette envers d'autres initiatives en matière de SIJ, et tout particulièrement celle de **Foundry, en Colombie-Britannique**, dont les travaux novateurs sur le développement communautaire ainsi que les ressources originales ont été une source d'inspiration importante pour ce guide.

Cette initiative trouve son origine dans le **projet YouthCan IMPACT**, qui a jeté les bases des CBEJO en démontrant la qualité des services de santé mentale coordonnés destinés aux jeunes et dispensés en milieu extrahospitalier. Le présent guide est un prolongement du projet YouthCan IMPACT intitulé Knowledge Translation and Community Support (application des connaissances et soutien communautaire) dans le cadre des CBEJO, qui a bénéficié du soutien financier des **Unités de soutien de la SRAP (Stratégie [ontarienne] de recherche axée sur le patient) ou OSSU, en anglais**. Nous sommes reconnaissants envers ces unités ainsi qu'envers l'ensemble de la communauté scientifique, dont les travaux font constamment progresser nos connaissances en ce domaine.

Pour terminer, nous tenons à remercier les **jeunes, les familles de jeunes, les fournisseurs de services, les décideurs du secteur et les défenseurs des droits** qui ont été nombreux à manifester leur esprit de civisme. Leurs efforts permettent d'améliorer le système de soins et services en le rendant plus accessible, plus inclusif et mieux adapté aux réalités de la vie des jeunes. Nous espérons que ce guide aidera les collectivités à mettre en œuvre les SIJ et qu'il ouvrira de nouveaux horizons pour les SIJ à l'échelle de la province.

# Reconnaissance territoriale des CBEJO

Le bureau provincial des Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO) est sis sur des terres dont les Premières Nations furent les seules occupantes durant des millénaires. Ces terres ont été le berceau de civilisations possédant des connaissances dans les domaines de la médecine, de l'architecture et de la technologie, qui ont établi des routes commerciales dans l'ensemble du continent américain. Toronto, qui abrite le siège social du bureau provincial des CBEJO, est visé par le traité n° 13 (également connu sous le nom d'Achat de Toronto), passé en 1805 avec les Mississaugas de Credit. Toronto est aujourd'hui le foyer d'une grande diversité de Premières Nations, d'Inuits et de Métis, qui enrichissent la ville par leur présence. Les CBEJO offrent des services aux jeunes et aux familles de jeunes sur l'ensemble du territoire aujourd'hui dénommé Ontario, qui inclut les territoires visés par 46 traités et autres accords, ainsi que des terres non cédées des Premières Nations.

Nous nous engageons à honorer ces terres par le biais de programmes et de politiques d'aménagement de l'espace qui reflètent leur héritage. Nous saluons les traditions médicinales ancestrales et nous les intégrons à nos pratiques. Nous nous engageons à forger de nouveaux liens de collaboration avec les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis, ainsi qu'à partager la terre et à la protéger pour les générations futures.

## Table des matières

Sommaire .....	vii
1.0 Introduction .....	1
1.1 À propos de ce guide.....	2
1.2 Remarques à propos de notre terminologie et de nos valeurs .....	4
2.0 Les services intégrés pour les jeunes .....	5
3.0 Les Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO) .....	11
3.1 Genèse et rayonnement des CBEJO.....	13
3.2 Les valeurs des CBEJO.....	17
3.3 Les éléments fondamentaux des CBEJO .....	17
3.4 Les protocoles de services des CBEJO .....	19
4.0 L'implication des jeunes et des familles .....	20
4.1 Importance de l'implication des jeunes et des familles .....	21
4.2 Principes de l'implication des jeunes et des familles .....	22
4.3 À la découverte des jeunes de votre collectivité.....	33
4.4 Techniques pour l'implication des jeunes et des familles .....	37
4.5 Questions pour susciter la réflexion.....	55
5.0 Collaboration entre partenaires et gouvernance intégrée .....	56
5.1 Établissement de relations de confiance et d'un projet commun .....	58
5.2 Élargir son réseau de partenaires.....	68
5.3 Mise en pratique de la collaboration : apprendre à mieux connaître sa collectivité ..	77
5.4 Questions pour susciter la réflexion.....	87
6.0 Passage de la collaboration entre partenaires à une gouvernance intégrée .....	88
6.1 Gouvernance intégrée .....	89
6.2 Renforcer le pouvoir des jeunes et des familles au sein des instances de gouvernance intégrée .....	96
6.3 La prise de décisions collaborative .....	101
6.4 Exploration des ressources financières collectives pour une gouvernance intégrée	104
6.5 Questions pour susciter la réflexion.....	106
7.0 Au-delà du socle initial : le modèle complet des CBEJO .....	107

7.1 L'intégration dans le contexte des SIJ .....	109
7.2 Les quatre autres éléments fondamentaux des CBEJO .....	117
7.3 Préparation à la mise en œuvre des SIJ et réexamen continu .....	135
8.0 Parcours à suivre pour mettre en place des SIJ – vue d'ensemble.....	144
8.1 Phases de la mise en place des SIJ.....	144
8.2 Les CBEJO sont là pour vous aider .....	151
9.0 Conclusion.....	152
10.0 Annexes.....	154
Annexe A : glossaire .....	154
Annexe B : ressources.....	158
Annexe C : pistes de réflexion .....	168
Annexe D : fiche conseils pour les alliés des jeunes.....	174
Annexe E : l'ensemble minimal de données.....	177
11.0 Références .....	179

# Sommaire

Partout en Ontario, les collectivités cherchent à améliorer l'accès aux soins pour les jeunes, ainsi que leur expérience de ces soins. En effet, en raison de la fragmentation des services, il est difficile de s'y retrouver; en outre, les services offerts sont souvent mal adaptés aux besoins des jeunes et des familles. Des modèles de services intégrés pour les jeunes (SIJ) ont vu le jour en réponse à cette situation. En regroupant les services, en donnant la parole aux jeunes et en ancrant les décisions sur les données factuelles et les expériences des jeunes, les SIJ ouvrent la voie à des systèmes de soins plus accessibles, plus équitables et plus performants.

Les Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO) sont un exemple notoire de cette stratégie. Réseau provincial en pleine expansion, les CBEJO offrent aux jeunes, sous un même toit et dans un cadre aménagé à leur intention, des services de santé mentale, des traitements pour les troubles liés à la consommation de substances psychoactives, des soins primaires, un soutien social et des activités favorisant le bien-être. Conçus en collaboration avec les jeunes et les familles, ces services visent l'accès rapide, l'inclusion culturelle et l'apprentissage continu. Le succès des CBEJO, un modèle de services convivial, adapté aux besoins des jeunes, montre que l'intégration des services en améliore l'accessibilité et se traduit par de meilleurs résultats thérapeutiques.

S'appuyant sur l'expérience des réseaux de carrefours CBEJO à l'échelle de la province, ce guide sur l'adoption des SIJ propose des idées et des outils pratiques aux collectivités qui souhaitent établir des partenariats innovants, susciter une meilleure participation des jeunes et élaborer des stratégies intégrées reflétant les besoins locaux.

Le principe selon lequel les jeunes et les familles doivent être des partenaires de la conception des services et non de simples participants est au cœur de ce guide. L'avis des jeunes et des familles, leur expérience et leur capacité à prendre des décisions sont essentiels à la mise en place de systèmes conviviaux, adaptés et attentifs. Le guide présente des stratégies pour une participation véritable. Il indique notamment comment apporter du soutien aux « alliés » des jeunes, comment créer des structures consultatives et comment éliminer les entraves à une participation véritable. Il souligne également l'importance de la collaboration entre fournisseurs de services et organismes communautaires. Les partenariats solides et la volonté de partager la gouvernance constituent le socle des modèles de services intégrés. De fait, **la participation constructive des jeunes et des familles, ainsi que la collaboration entre partenaires combinée à une gouvernance intégrée sont deux des six éléments fondamentaux des CBEJO**, et une bonne partie de ce guide vise à aider les collectivités à consolider ces deux éléments.

Outre les deux éléments fondamentaux précités, quatre autres éléments fondamentaux assurent la qualité des SIJ, à savoir l'accessibilité, l'inclusivité culturelle et la diversité des services, la prestation de services intégrés et les soins fondés sur des mesures. Si ces éléments garantissent une certaine uniformité à l'échelle du réseau provincial, le guide précise que chaque collectivité les mettra en œuvre de manière à tenir compte de ses ressources propres et de la conjoncture locale.

Les collectivités ne sont pas toutes au même stade de préparation pour l'adoption des SIJ, et leur cheminement est rarement linéaire. C'est pourquoi le guide présente un plan de mise en œuvre par étapes. Pour chaque étape, il fournit des outils pratiques, des exemples concrets et des ressources que chaque collectivité peut adapter à sa situation particulière.

En définitive, ce guide n'est pas un document normatif, mais une invitation. Il invite les collectivités à imaginer le champ des possibilités lorsque les services sont conçus avec et pour les jeunes, lorsque les partenaires s'unissent autour d'objectifs communs et lorsque la volonté d'apprentissage et d'équité guide chaque étape de la mise en œuvre. Que votre collectivité en soit au stade des discussions préliminaires ou qu'elle se prépare à adopter la démarche des SIJ, ce guide vous fournira des orientations et des encouragements, et il vous montrera que la transformation est à votre portée et qu'elle répond à un besoin pressant.



# 1.0 Introduction

Les collectivités de l'Ontario souhaitent renforcer leur collaboration afin de favoriser l'équité et l'efficacité. Elles tiennent à s'assurer que les jeunes, ainsi que les familles de jeunes et les membres de leurs réseaux de soutien aient facilement accès aux services et aux autres formes de soutien qu'il leur faut, et qu'ils disposent des moyens de réussir. Or, le système leur semble souvent inaccessible, en particulier lorsque les jeunes sont confrontés à des troubles de santé mentale, à des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, à des affections médicales ou à des difficultés liées au logement, à l'éducation, à l'emploi ou aux relations interpersonnelles.

Une stratégie prometteuse est celle des **Services intégrés pour les jeunes (SIJ)**, qui regroupent services de santé, services sociaux et services communautaires en des locaux accessibles, spécialement aménagés pour accueillir des jeunes. En Ontario, les SIJ sont offerts par le biais des **Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO)**, une initiative provinciale dans le cadre de laquelle des jeunes, des familles, des fournisseurs de services et des partenaires des CBEJO collaborent à la conception de services visant à améliorer les résultats thérapeutiques des jeunes. (Pour en apprendre davantage sur les valeurs des CBEJO, leur historique et leurs éléments fondamentaux, voir la [partie 3.0](#)).

Ce guide énonce des principes de base et il contient des outils pratiques et des exemples pour aider votre collectivité à consolider les partenariats et l'implication des jeunes. Il vise aussi à aider votre collectivité à déterminer ce qu'elle pourrait faire pour mettre en place un système de soins mieux intégrés, que vous adoptiez ou non le modèle complet de SIJ des CBEJO.

## **Services intégrés pour les jeunes (SIJ) : Transformer les services ensemble... dès maintenant!**

Les SIJ visent surtout à coordonner les services existants plutôt qu'à en ajouter de nouveaux. Cette transformation reposant sur la collaboration, une vision commune des choses et une meilleure coordination des services en place, vous ne devriez pas avoir besoin d'attendre de recevoir des fonds substantiels pour vous lancer.

En vous orientant vers un système de services à la jeunesse mieux connecté, plus équitable et plus collaboratif dans votre collectivité, et en vous efforçant de vous adapter, de partager les ressources et de penser hors des cadres organisationnels, vous pourrez impulser un véritable changement qui transformera l'expérience des jeunes qui reçoivent des services, ainsi que celle des familles. Chaque avancée vers la mise en place d'un réseau unifié crée une dynamique, renforce la confiance et établit les conditions nécessaires pour produire un impact durable sur la vie des jeunes.

# 1.1 À propos de ce guide

Ce guide s'adresse à toutes les personnes qui œuvrent à l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes au sein de votre collectivité : jeunes et familles collaborant à la prise de décisions, fournisseurs de services, décideurs, gestionnaires responsables de la planification dans le domaine de la santé et autres partisans locaux des SIJ. Que vous commenciez à réfléchir à la transformation du système ou que vous ayez déjà réuni des partenaires, ce guide vous propose des idées, des outils et des techniques pour appuyer vos efforts. Il sera tout particulièrement utile aux collectivités qui commencent à envisager la prestation de services intégrés à la jeunesse et à celles qui cherchent à renforcer leur capacité à susciter la participation véritable de leurs partenaires et des jeunes qui reçoivent des services.

Ce guide s'appuie également sur les conseils des jeunes et des familles, sur les données issues des recherches, sur les expériences de transformation des systèmes de santé par les SIJ au niveau international et sur les enseignements tirés de l'expérience des réseaux de carrefours CBEJO. Il s'agit d'une ressource destinée à évoluer à mesure que les collectivités partageront leurs expériences, moduleront les pratiques et intensifieront leurs efforts pour susciter la participation des intéressés. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions afin que nous puissions, ensemble, continuer à apprendre et à faire évoluer le système. Nous vous engageons aussi à consulter régulièrement le site Web des CBEJO pour vous tenir au courant des nouvelles ressources et des mises à jour.

Les adresses de sites Web et les ressources externes mentionnées dans ce guide (et regroupées à l'[annexe B](#)) sont uniquement fournies à titre indicatif. Nous vous invitons à les examiner attentivement et à faire preuve de discernement pour déterminer celles qui correspondent le mieux à vos besoins et à votre situation, car c'est à vous qu'il appartient de prendre les décisions appropriées. Surtout, n'hésitez pas à demander des conseils ou de l'aide si vous en ressentez le besoin.

## **Les collectivités « connectées »**

Ce guide est destiné aux collectivités qui envisagent d'adopter la stratégie des SIJ et qui ont communiqué avec les CBEJO soit pour obtenir des renseignements, des conseils ou du soutien, soit pour entrer en contact avec des pairs ou des partenaires potentiels. Bien qu'elles ne bénéficient pas d'un financement dans le cadre du réseau provincial des CBEJO, les collectivités connectées occupent une place importante dans les efforts de sensibilisation et de mobilisation déployés par les CBEJO en vue de la propagation des services intégrés pour les jeunes.

### **Ce guide vise plusieurs objectifs :**

- Aider les collectivités à se familiariser avec les SIJ et les CBEJO et à découvrir comment des stratégies collaboratives axées sur les jeunes peuvent favoriser la coordination des services, en faciliter l'accès, en accroître la qualité et produire de meilleurs résultats thérapeutiques.
- Fournir des conseils pratiques sur la participation des jeunes et des partenaires, qui forme la base de la transformation des systèmes de services locaux.
- Montrer comment une gouvernance intégrée incluant le partage des pouvoirs, de la responsabilisation et de la prise de décision peut renforcer la collaboration entre les jeunes, les familles et les partenaires.
- Proposer des outils et présenter des exemples reflétant la diversité des situations locales et les différents stades de préparation à la mise en œuvre des SIJ.
- Fournir une vue d'ensemble des CBEJO, de leur modèle et de leurs éléments fondamentaux, et préciser les étapes principales pour l'adoption des SIJ et les types de soutien offerts aux collectivités qui les adoptent.
- Servir de ressource que les collectivités locales peuvent adapter à leur situation, compte tenu de leurs atouts, de leurs objectifs et de leurs besoins particuliers.
- Aider les collectivités rurales et isolées ainsi que les communautés autochtones et francophones à reconnaître les spécificités de leur situation, leurs atouts et les enjeux qui leur sont propres.

### **La lecture de ce guide vous permettra :**

- de découvrir le modèle des SIJ des CBEJO et ses six éléments fondamentaux;
- de juger de l'état de préparation de votre collectivité pour la mise en œuvre des SIJ;
- de déterminer ce qui est faisable et pertinent pour votre collectivité;
- de trouver l'inspiration grâce aux exemples issus de la pratique et aux enseignements tirés de l'expérience des CBEJO;
- d'accéder à une foule d'outils pratiques, de tableaux à remplir et de pistes de réflexion qui vous aideront à avancer vers la mise en œuvre.

## 1.2 Remarques à propos de notre terminologie et de nos valeurs

Par **jeunes**, nous entendons tous les jeunes, quels que soient leurs besoins, leur identité, leur expérience et leurs capacités. Et par **familles**, nous entendons toutes les personnes auxquelles les jeunes font confiance ainsi que les systèmes de soutien qu'ils ont choisis et vers lesquels ils peuvent se tourner en cas de besoin : parents, tuteurs, amis, mentors, etc.

Ce guide repose sur les principes d'équité, d'inclusion et de réconciliation. Nous prôtons les interventions antiracistes et anti-oppressives qui tiennent compte des traumatismes et qui sont ancrées dans les réalités culturelles. Nous valorisons les vues des Premières Nations, des Inuits et des Métis et leurs qualités de leaders, et nous encourageons tous les réseaux de partenaires à privilégier dès le départ une participation diversifiée et inclusive.

La langue n'est pas immuable; elle évolue au gré des changements culturels et de la redéfinition des collectivités par elles-mêmes. Pour élaborer ce guide, nous avons eu recours aux conseils éclairés de jeunes et familles de jeunes, qui ont veillé à ce que les termes employés reflètent des valeurs inclusives et les perspectives des jeunes. Nous nous sommes efforcés d'employer des termes respectueux, pertinents et adaptés aux réalités présentes, des termes qui valorisent la diversité, renforcent les liens et favorisent l'intégration de toutes et tous.

“

« Je souhaite que ce guide éveille l'espoir qu'on peut changer les choses. »”

- Membre du Cercle consultatif provincial des jeunes et des familles autochtones (CCPJFA)

# 2.0 Les services intégrés pour les jeunes

## Sommaire de la 2<sup>e</sup> partie

**Les SIJ transforment l'accès aux services pour les jeunes et les familles de jeunes. Dans cette partie, nous présentons le modèle des SIJ, son intérêt et les modalités de sa mise en œuvre en Ontario et dans le reste du Canada :**

- **Un changement de système s'impose** : la plupart des troubles mentaux se manifestent avant l'âge de 25 ans. Pourtant, nombreux de jeunes ont du mal à obtenir le soutien dont ils ont besoin, les services étant fragmentés, difficiles à localiser et plombés par le manque d'équité. Les plus affectés sont les jeunes Autochtones et 2SLGBTQIA+, ainsi que les jeunes racisés, ceux qui viennent d'arriver au Canada et ceux qui vivent dans des zones rurales ou isolées.
- **L'objectif des SIJ** : créer des réseaux de services conviviaux adaptés aux jeunes en renforçant les formes de soutien et services existants et en les connectant afin que les jeunes et les familles puissent bénéficier de l'aide adéquate, en temps et lieu voulus.
- **L'essor des SIJ au Canada et à l'international** : dans le sillage du programme australien *headspace*, les SIJ ont essaimé à l'échelle internationale et sont en passe de s'implanter dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, grâce au soutien financier du nouveau Centre national de collaboration pour le renforcement des SIJ et d'une plateforme de données pancanadienne SIJ en cours de développement.
- **Les SIJ, des systèmes de santé apprenants (SSA)** : dans le cadre des SIJ, des données sont recueillies en temps réel à des fins d'évaluation, dans le but de mieux adapter les services aux besoins des jeunes et de réduire les disparités dans l'accès aux services. Les données recueillies permettent également d'améliorer les résultats thérapeutiques individuels et de transformer le système dans son ensemble.

**En résumé** : les SIJ sont un mouvement visant à créer des systèmes de soins accessibles et inclusifs, pilotés par les jeunes. Ils changent la donne en montrant aux collectivités comment apporter aux jeunes un soutien en temps utile en faisant appel à leur collaboration.

L'adolescence et le début de l'âge adulte sont des périodes de profonds changements sur le plan du développement, durant lesquelles de nombreux problèmes de santé mentale et des troubles liés à la consommation de substances psychoactives peuvent se manifester. Environ 75 % des troubles mentaux font leur apparition avant l'âge de 25 ans<sup>1</sup> et ces troubles sont la principale cause d'invalidité chez les jeunes du monde entier<sup>2</sup>. Les troubles de santé mentale représentent également autour de 90 % des pathologies chez les adolescents<sup>3 4</sup>. S'ils ne sont pas traités, ils peuvent avoir des répercussions sur la santé physique, les résultats scolaires et la vie professionnelle, et réduire les chances de succès, sans compter les coûts économiques importants à long terme pour la société<sup>5 6</sup>.

Or, les délais d'attente sont importants et de nombreux jeunes ne bénéficient toujours pas de services appropriés, fondés sur des données probantes. On estime qu'au Canada, de 50 à 80 % des jeunes ne reçoivent pas les services dont ils ont besoin<sup>7 8 9 10</sup>, la fragmentation et le cloisonnement des services, les longs délais d'attente et les règles d'admissibilité contraignantes constituant des obstacles majeurs à l'accès. À cela s'ajoute la pénurie de services axés sur les jeunes<sup>11 12 13 14 15</sup>. En outre, les jeunes Autochtones, les jeunes 2SLGBTQIA+, les jeunes racisés, ceux qui viennent d'arriver au Canada et ceux qui vivent dans des zones rurales ou isolées se trouvent confrontés à la stigmatisation, au manque systémique d'équité et à des services mal adaptés à leur culture<sup>16 17 18 19 20</sup>.

### **Que sont les SIJ?**

Les SIJ sont un mouvement international en pleine expansion qui transforme la manière dont les jeunes et leurs familles accèdent aux services ainsi que leur expérience de ces services. Les SIJ reposent sur trois principes :

- Interconnexion plutôt que dédoublement des services : au lieu de créer de nouveaux services, les collectivités renforcent les services existants et les coordonnent.
- Collaboration : les jeunes, les familles et les prestataires collaborent pour repérer les lacunes, réduire les chevauchements et améliorer l'accès aux services.
- Services adaptés aux jeunes, fournis dans des locaux aménagés à leur intention : les services sont conçus pour être plus faciles d'accès et plus conviviaux, et pour mieux répondre aux besoins des jeunes.

**Les SIJ sont des systèmes connectés et inclusifs, spécialement conçus pour les jeunes et les familles de jeunes.**

Pour remédier à cette situation, de nombreuses collectivités se tournent vers les SIJ, avec un objectif simple : améliorer la coordination des services afin que les jeunes puissent bénéficier d'un soutien adéquat en temps voulu et dans un cadre convivial adapté à leur âge.

Les SIJ réorientent les systèmes en privilégiant la collaboration, en employant une approche centrée sur les jeunes, en éliminant les cloisonnements et en facilitant l'accès aux services. Les SIJ sont fournis par le biais de centres ou « carrefours » qui offrent des options avec ou sans rendez-vous, en personne ou virtuelles, conçues en collaboration avec les jeunes et les familles pour répondre aux besoins locaux. Des structures de soutien (« *backbone* » structures), qui constituent une partie intégrante du modèle des SIJ, apportent leur concours à la mise en œuvre, à l'évaluation et à l'amélioration continue de la qualité et favorisent la mobilisation des connaissances.

### **Pourquoi les SIJ mettent les jeunes et les familles sur le devant de la scène**

Les systèmes de services sont trop souvent conçus en fonction de ce qui convient le mieux aux fournisseurs, et non aux jeunes et aux familles de jeunes. Les SIJ inversent cette tendance. En vertu de ce modèle, on commence par se poser les questions suivantes : *Quels sont les besoins des jeunes et des familles, et quelles sont leurs attentes à l'égard des services offerts?*

Lorsque les priorités sont définies par les jeunes et les familles, chaque aspect du système – planification, gouvernance, conception, prestation et évaluation des services – reflète leur vécu et leurs atouts. Il en résulte un système plus efficace, plus inclusif et plus réactif.

Le modèle des SIJ a vu le jour en Australie en 2007 avec *headspace*<sup>21</sup>, qui est à présent un réseau national comptant plus de 170 centres. Depuis, des modèles similaires, adaptés aux cultures et aux systèmes locaux, ont essaimé à l'échelle internationale<sup>22</sup>. Au Canada, les SIJ se sont développés de manière organique grâce à des initiatives locales qui ont abouti à la création de réseaux provinciaux et territoriaux, dont les CBEJO (Ontario, décrits à la [partie 3.0](#)), Foundry (Colombie-Britannique), Aire ouverte (Québec) et Huddle (Manitoba). Par ailleurs, sur le modèle de ACCESS Esprits ouverts (une initiative de recherche pancanadienne mettant l'accent sur la transformation des services de santé mentale destinés aux jeunes), un réseau pour la santé mentale et le bien-être des jeunes Autochtones (Indigenous Youth Mental Health and Wellness Network) a été lancé en 2021 pour promouvoir des modèles de services pilotés par des Autochtones et ancrés dans leur culture<sup>23</sup>. Des initiatives semblables sont actuellement en cours de réalisation dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada (voir la figure 1) avec le soutien des instances gouvernementales fédérale, provinciales et territoriales, ainsi qu'avec le soutien de partenaires philanthropes. Ces initiatives sont le fruit d'une collaboration entre jeunes, familles, fournisseurs de services, organismes communautaires, leaders du secteur et gouvernements provinciaux et territoriaux, qui ont créé les conditions propices à des investissements fédéraux majeurs. En 2024, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et Santé Canada ont investi des fonds substantiels pour renforcer les moyens de coordination et d'apprentissage des SIJ ainsi que leur impact par le biais de la création d'un centre de collaboration national pour les SIJ et d'une plateforme de données pancanadienne pour les SIJ<sup>24</sup>.







## Les services intégrés pour les jeunes : un système de santé apprenant

Les SIJ sont un modèle d'apprentissage et d'amélioration continu. Les initiatives de SIJ, dont les CBEJO, fonctionnent en tant que systèmes de santé apprenants (SSA), c'est à dire que le recueil de données en temps réel facilite la prise de décision commune, la capacité d'adaptation et, à terme, l'amélioration des résultats thérapeutiques des jeunes.

Dans un SSA, les données recueillies sur l'expérience des usagers, leurs objectifs et leurs résultats thérapeutiques servent non seulement à personnaliser les services, mais aussi à améliorer les programmes et les systèmes dans leur ensemble. Il s'agit d'un processus d'apprentissage en spirale : les données et les commentaires guident les décisions, des changements sont apportés et de nouveaux enseignements sont tirés pour orienter les actions futures. Cela se manifeste de plusieurs façons dans les initiatives de SIJ :

### Pour les jeunes et les familles

- **Soins fondés sur des mesures** : les jeunes remplissent des questionnaires normalisés adaptés à leur âge à travers une plateforme de données partagées. Leurs réponses servent à favoriser l'autoréflexion des jeunes, à définir des objectifs thérapeutiques adaptés et à faire le suivi de leurs progrès (voir également la [partie 6.1](#)).
- **Adaptation constante en fonction des besoins des jeunes et de la collectivité** : la participation et les commentaires réguliers des jeunes, des familles, des fournisseurs de services et des leaders autochtones locaux garantissent que les services demeurent adaptés à la réalité des intéressés.

### Pour les systèmes et les services

- **Amélioration de la qualité** : le cumul des données permet de cerner les tendances, les lacunes et les disparités, ce qui aide à adapter les programmes de SIJ, à redresser les inégalités et à faire un emploi plus judicieux des ressources.
- **Services générateurs de données probantes** : les SIJ contribuent à la recherche en permettant de tester de nouveaux modèles, de mettre en commun les résultats de ces essais entre différentes instances et de collaborer avec des chercheurs et des décideurs dans le but de généraliser les pratiques éprouvées.

Fondé sur la conception collaborative des services, la transparence et la réactivité, le modèle de SSA contribue à maintenir le dynamisme des SIJ et leur adéquation avec les besoins réels des jeunes et à éviter que les programmes ne s'ossifient. En intégrant l'apprentissage au cœur même du système, les SIJ font plus qu'améliorer la prestation des services : ils servent de catalyseur à la transformation du système tout entier.

Afin d'appuyer la mise en œuvre de SIJ de qualité, la **Fédération des réseaux Services intégrés pour les jeunes (FRSIJ)** a défini, en collaboration avec des jeunes, des familles et des partenaires communautaires des SIJ, dix principes directeurs pour les SIJ<sup>25</sup>. La figure 2 illustre ces principes, qui constituent une base commune pour la conception des réseaux, leur mise en œuvre et leur pérennisation.

Figure 2 . Les dix principes des SIJ



Adaptation d'un diagramme de Foundry (2023)<sup>26</sup>

# 3.0 Les Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO)

## Sommaire de la 3<sup>e</sup> partie

Les Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO) sont la version ontarienne des SIJ. Cette partie donne un aperçu de ce que sont les CBEJO, de leur philosophie, de leurs valeurs et de la façon dont ils aident les collectivités à renforcer les services pour les jeunes.

- **Un mot sur les CBEJO** : il s'agit d'un réseau provincial de carrefours conçus pour les jeunes de 12 à 25 ans, qui offre un accès rapide, avec un minimum de contraintes, à des services de santé mentale et de traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, ainsi qu'à des soins primaires. Ils offrent aussi plusieurs types d'aide, dont une aide à l'éducation, à l'emploi et au logement.
- **Historique des CBEJO** : les CBEJO ont été lancés en 2017 grâce au financement du ministère de la Santé de l'Ontario et de partenaires philanthropes. Les CBEJO s'appuyaient sur des projets antérieurs de recherche et d'innovation, dont le National Youth Screening Project et YouthCan IMPACT. Ayant fait leurs débuts avec 10 carrefours pilotes, les CBEJO sont aujourd'hui un réseau provincial en pleine expansion.
- **Valeurs centrales des CBEJO** : les CBEJO ont pour but d'offrir des services holistiques, inclusifs et équitables, adaptés à l'âge des bénéficiaires, qui sont centrés sur les jeunes et les familles. La poursuite d'une amélioration continue de la qualité est au cœur de la philosophie des CBEJO.
- **Rôle du bureau provincial des CBEJO** : ce bureau fournit un soutien essentiel, notamment en ce qui concerne la création des carrefours, l'échange de connaissances, l'évaluation des programmes, la promotion de l'équité et des services centrés sur les traditions autochtones, l'implication des jeunes et des familles, et la promotion de la participation auprès des collectivités.
- **Les CBEJO s'inscrivent dans un mouvement plus vaste** : les CBEJO s'appuient sur des modèles nationaux et internationaux de SIJ (p. ex. Foundry [C.-B.], ACCESS Esprits ouverts (Québec), le programme headspace [Australie]) en les adaptant aux réalités particulières de l'Ontario.

**En bref** : les CBEJO sont un réseau provincial et un système de santé apprenant qui transforme la manière dont les services sont conçus et dispensés et la façon dont les jeunes et les familles perçoivent ces services.

Les [CBEJO](#)<sup>ii</sup> sont une initiative provinciale de SIJ destinée aux jeunes de 12 à 25 ans et aux familles de ces jeunes. Ils offrent un accès à des services de soutien en matière de santé mentale et de traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, ainsi que des services répondant à d'autres besoins de cette population, tout cela dans un cadre accueillant pour les jeunes.

Les CBEJO sont composés de réseaux de carrefours (voir les définitions ci-dessous) locaux qui regroupent une foule de services, dont des services de santé mentale et de traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, des soins primaires, une aide à l'éducation, à l'emploi et au logement et un soutien par les pairs, ainsi que des activités axées sur l'acquisition de compétences et la promotion du bien-être, et ce, dans des lieux facilement accessibles.

En collaborant de cette manière, les réseaux de carrefours CBEJO visent à :

- faciliter les transitions entre les services de santé et les services sociaux;
- lever les obstacles qui empêchent les jeunes d'accéder aux services;
- favoriser les interventions précoces en réduisant les délais d'attente;

### Définitions utiles

**Réseau de carrefour CBEJO :** réseau financé regroupant, au sein d'une collectivité locale, des fournisseurs de services, des organismes partenaires et des comités consultatifs composés de jeunes et de familles. Le réseau de carrefour CBEJO conçoit et offre aux jeunes des services intégrés selon le modèle des CBEJO.

**Carrefour CBEJO :** lieu convivial conçu en collaboration avec les jeunes et les familles, où les jeunes peuvent accéder à divers services intégrés, en personne ou virtuellement.

**Partenaires de réseau de carrefour CBEJO :** fournisseurs de services et organismes partenaires qui ont signé un protocole d'entente avec le ou les responsables du réseau du carrefour et qui œuvrent en collaboration avec l'ensemble de ce réseau pour fournir des services coordonnés adaptés aux jeunes et culturellement appropriés.

---

<sup>ii</sup> <https://youthhubs.ca/fr>

# 3.1 Genèse et rayonnement des CBEJO

Le modèle des CBEJO s'appuie sur des stratégies de soins collaboratifs intégrés conçues conjointement par les jeunes, les familles et les fournisseurs de services. Ses fondements ont été posés dans le cadre du **projet YouthCan IMPACT**, une initiative de recherche<sup>iii</sup> lancée en 2014, qui a montré que des services de santé mentale de qualité coordonnés pouvaient être fournis efficacement en dehors du milieu hospitalier<sup>27</sup>.

Les CBEJO ont été lancés en 2017 grâce au financement du ministère de la Santé de l'Ontario et de partenaires philanthropes. Dix centres pilotes ont été créés : trois issus du projet YouthCan IMPACT et un issu du projet ACCESS Esprits ouverts (voir la [partie 2.0](#)), auxquels sont venues s'ajouter six centres créés dans des collectivités sélectionnées par le ministère pour bénéficier d'un financement suite à un appel de propositions ouvert. Parallèlement à ces centres, une structure de soutien provinciale (qui est à présent le bureau provincial des CBEJO) a été créée afin d'offrir une orientation commune à des services qui devaient être conçus et fournis au plan local. **Cette conjonction d'un soutien centralisé et du contrôle des services par les instances locales demeure une caractéristique notable de la démarche des CBEJO.**

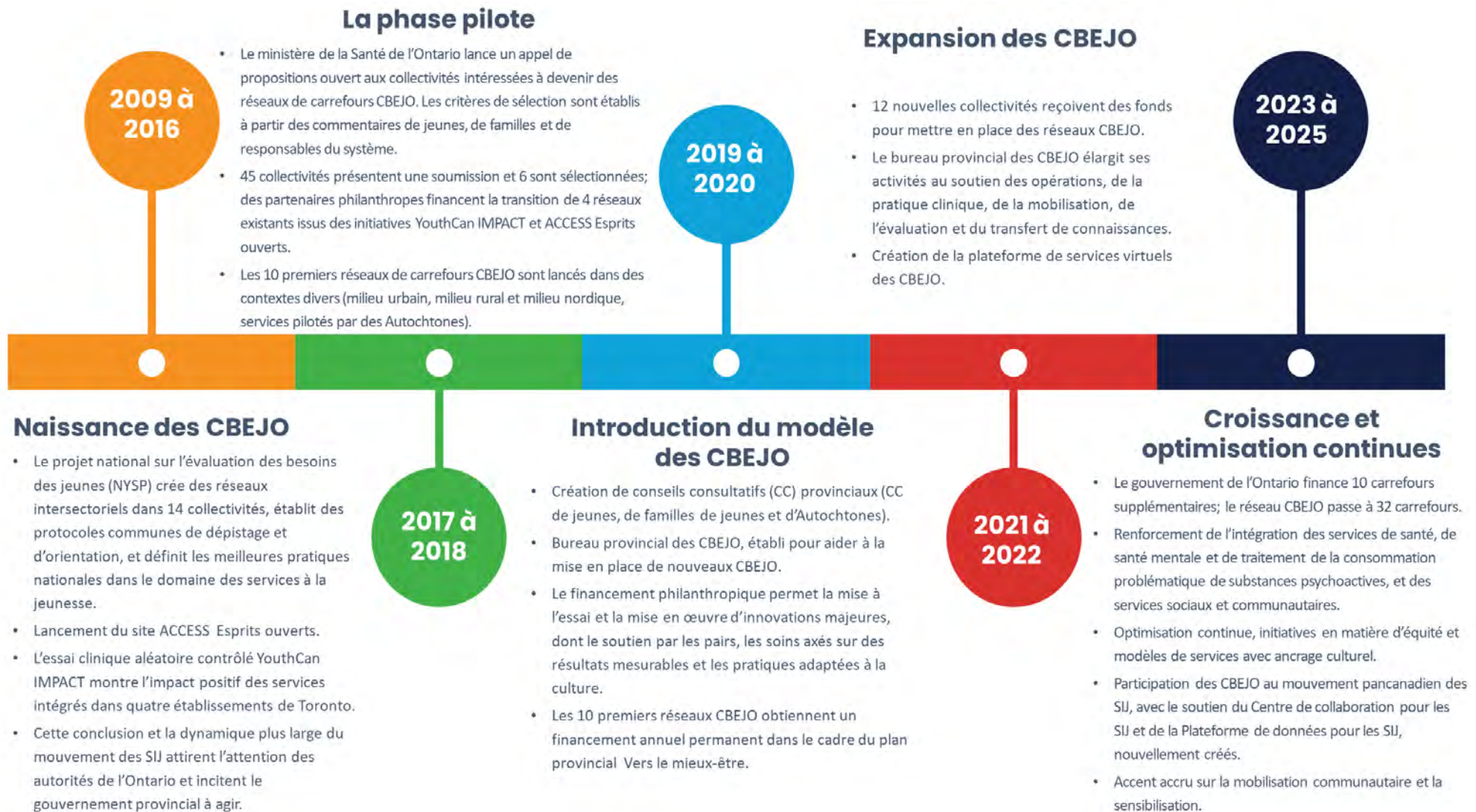
Depuis leur lancement, les CBEJO ont mis l'accent sur l'implication des jeunes et des familles, dont la participation constructive est au cœur de leur projet. Les services sont conçus pour tenir compte de la réalité des jeunes ainsi que des priorités locales, surtout dans le cas des réseaux de partenaires incluant des Autochtones et des francophones. Les réseaux offrent collectivement des services accessibles, adaptés aux jeunes qu'ils desservent, ainsi que des formes de soutien culturellement appropriées, dans un esprit antiraciste, anti-oppressif et décolonial.

La figure 3 présente les étapes marquantes de la croissance des CBEJO, depuis les recherches qui ont mené à leur création jusqu'au réseau actuel de collectivités financées et [connectées](#), en passant par la phase d'essai pilote.

---

<sup>iii</sup> Financé par l'Unité de soutien de la SRAP (OSSU), les Instituts de recherche en santé du Canada et des partenaires philanthropes

Figure 3. Étapes de l'expansion des CBEJO



Depuis ses débuts, le réseau des CBEJO a fait bien du chemin. **En 2025, il compte 32 réseaux de carrefours CBEJO financés**, ainsi que de nombreuses autres *collectivités ontariennes connectées*, qui se préparent à adopter le modèle des SIJ avec l'aide du bureau provincial des CBEJO. La figure 4 illustre la répartition géographique des réseaux de carrefours CBEJO actuels en Ontario. Vous trouverez de plus amples renseignements sur chaque réseau sur le [site Web des CBEJO](#)<sup>iv</sup>.

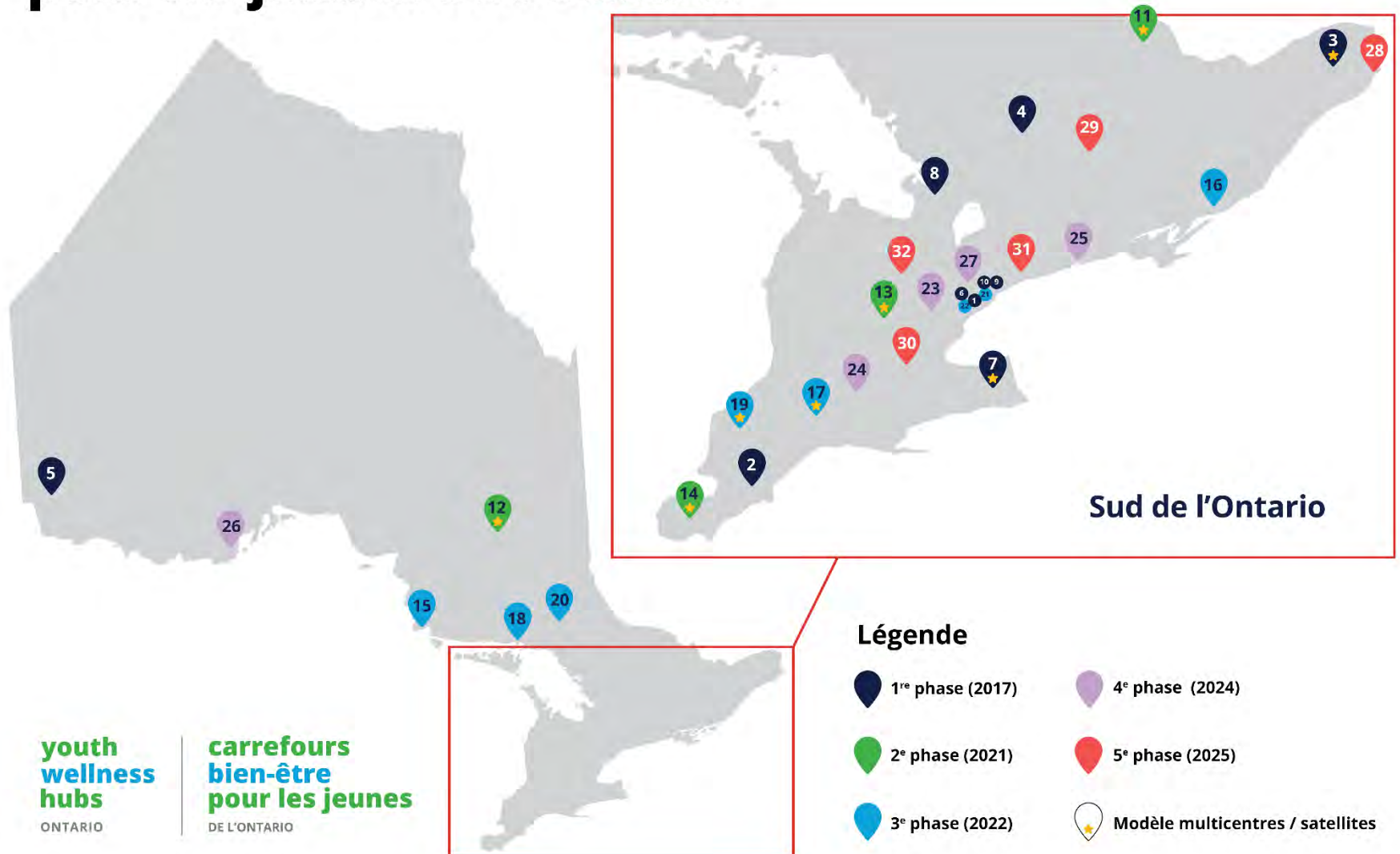
□

---

<sup>iv</sup> <https://www.youthhubs.ca/fr/cbejo-emplacements>

Figure 4 . Carte des réseaux de carrefours CBEJO

# Carte du réseau des Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario

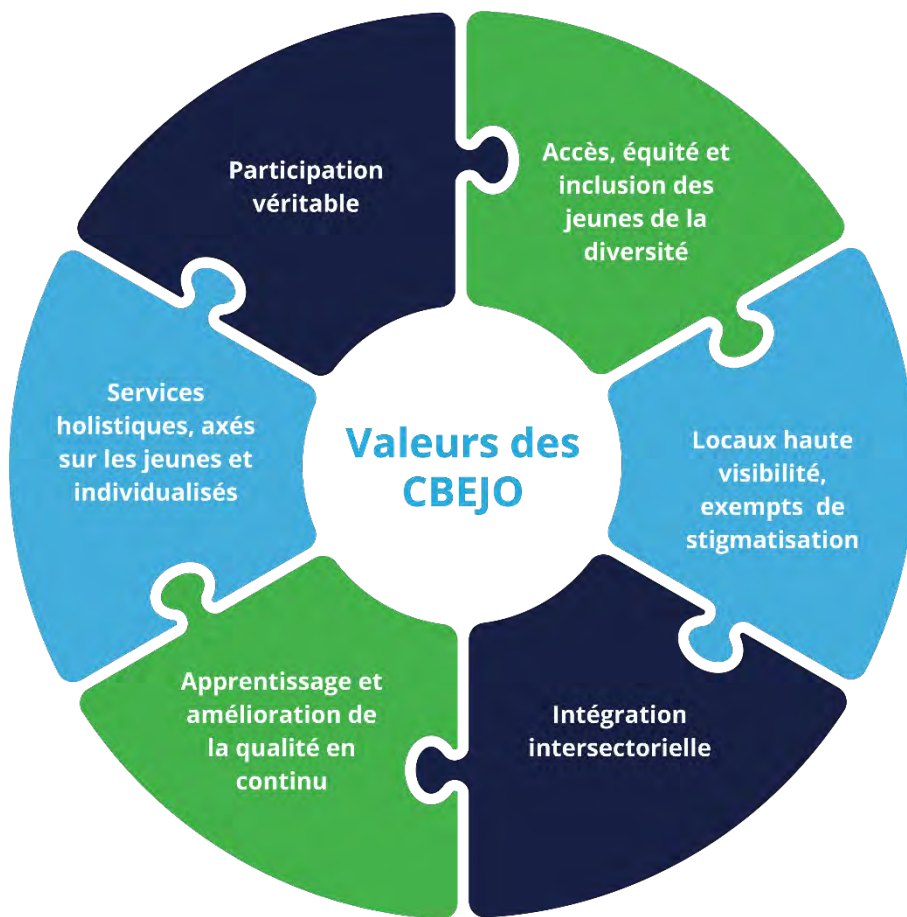




## 3.2 Les valeurs des CBEJO

Un ensemble de valeurs fondamentales gouverne chaque aspect de la collaboration – de la conception des services des CBEJO à leur évaluation, en passant par leur mise en œuvre et la mobilisation des connaissances. La figure 5 présente ces valeurs, qui guident la prise de décisions et les pratiques de collaboration à l'échelle des réseaux de carrefour.

**Figure 5 .** Les valeurs des CBEJO



## 3.3 Les éléments fondamentaux des CBEJO

Six éléments fondamentaux interreliés sont au cœur du modèle des CBEJO. Ils garantissent la prestation de services de qualité accessibles et équitables aux jeunes et aux familles de jeunes de l'Ontario. La conjonction de directives provinciales et d'un contrôle local assure l'application de ces éléments fondés sur des données probantes ou destinés à en générer. Ensemble, ces éléments fondamentaux servent à garantir que les jeunes accèdent en temps opportun aux services qu'il leur faut, dans des locaux accueillants conçus à leur intention et avec leur concours.

Les éléments fondamentaux se renforcent mutuellement. Lorsque vous examinerez les conditions nécessaires à l'adoption des SIJ dans votre collectivité, ces éléments pourront vous servir de feuille de route pour déterminer ce qui est faisable, ce qui est nécessaire et ce qui doit être prioritaire pour que vous et vos partenaires puissiez aller de l'avant.

La figure 6 ci-dessous résume les six éléments fondamentaux. Deux d'entre eux (Implication des jeunes et des familles, et Gouvernance intégrée et collaboration avec les partenaires) sont présentés plus bas ([parties 4.0](#), [5.0](#) et [6.0](#)), les quatre autres composantes étant présentées à la [partie 7.0](#).

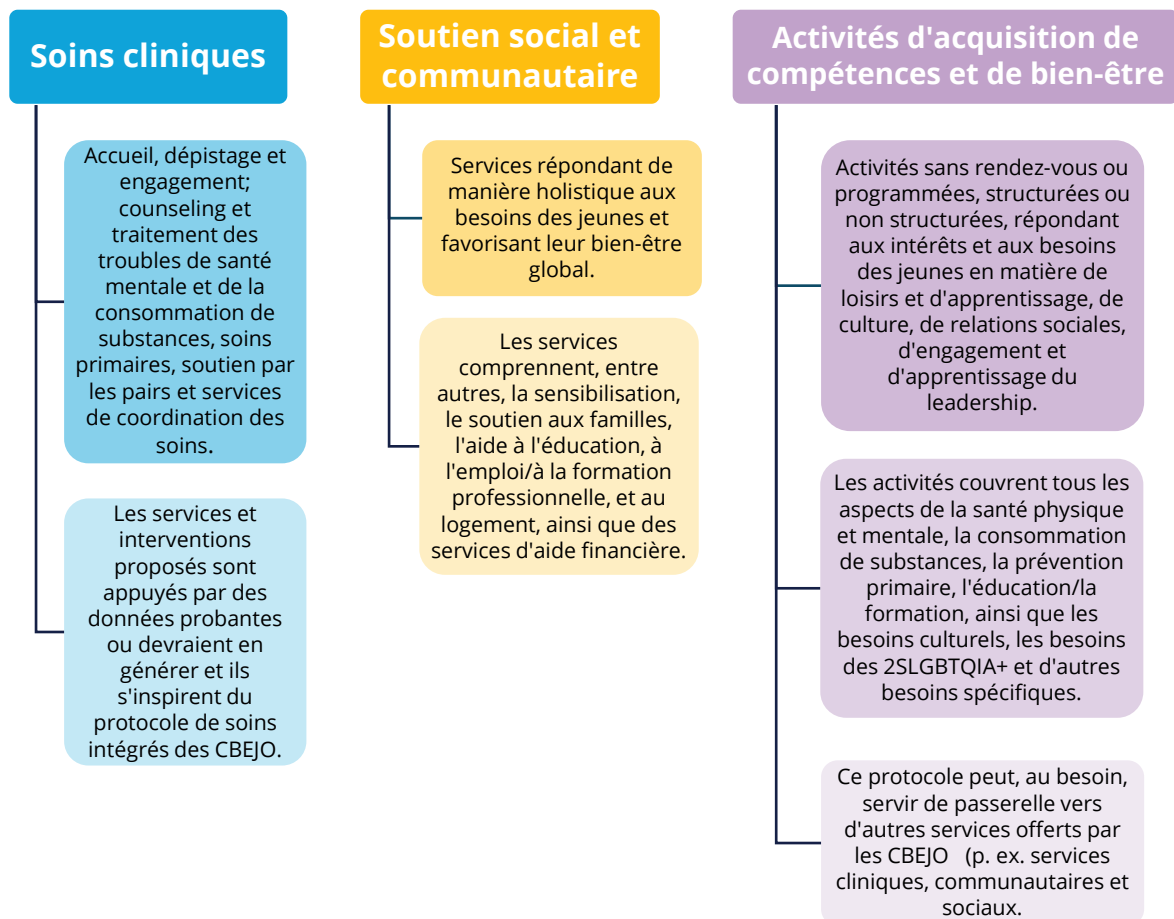
**Figure 6 .** Les éléments fondamentaux des CBEJO



# 3.4 Les protocoles de services des CBEJO

Le modèle des CBEJO comporte trois protocoles de services interreliés qui permettent aux jeunes de recevoir toutes les formes de soutien dont ils ont besoin, sous un même toit. Chaque protocole – soins cliniques, soutien social et création de liens interpersonnels par le biais d'activités axées sur les compétences et le bien-être – correspond à un type particulier de besoins, mais les protocoles sont caractérisés par leur souplesse et l'absence de cloisonnements entre les services. La figure 7 illustre ces protocoles.

Figure 7. Protocoles de services des CBEJO



# 4.0 L'implication des jeunes et des familles

## Sommaire de la 4<sup>e</sup> partie

L'implication des jeunes et des familles est un des piliers des SIJ et des CBEJO. Dans cette partie, nous expliquons l'importance d'une participation constructive, les modalités de cette participation et ce que les collectivités peuvent faire pour renforcer leurs propres stratégies. Nous proposons à la fois une feuille de route et des outils pour favoriser une participation véritable, équitable et durable.

### Messages clés

- **Importance de la participation** : l'implication des jeunes et des familles dans la conception des services est essentielle pour en garantir l'efficacité et assurer l'équité et l'inclusion. Quand les jeunes et les familles sont des partenaires véritables, les services sont mieux adaptés aux besoins, perçus comme étant plus fiables et plus performants.
- **Règles à suivre pour amener jeunes et familles à s'impliquer** : faire preuve de franchise et de transparence, accepter de partager le pouvoir et veiller à l'inclusivité culturelle et à la construction de relations interpersonnelles durables.
- **La participation, ça se construit** : l'implication commence souvent par des échanges spontanés et l'établissement de relations de confiance avant d'évoluer vers des formes plus structurées, dont la participation à des comités consultatifs, à des groupes de conception conjointe et à des instances de gouvernance.

### Cette partie contient :

- **des lignes directrices et des principes** qui définissent ce qu'est une participation véritable dans le cadre des SIJ;
- **des questions pour susciter la réflexion** afin d'aider les collectivités à examiner leurs pratiques actuelles et à repérer les possibilités d'amélioration;
- **des outils et des tableaux à remplir** pour guider la planification et favoriser une participation inclusive;
- **des études de cas et des exemples** provenant des réseaux de carrefours CBEJO et de l'équipe consultative de jeunes des CBEJO, qui illustrent comment impliquer jeunes et familles dans la pratique;
- **des leçons tirées de l'expérience et des stratégies** visant à surmonter les obstacles de nature pratique qui tendent à entraver la participation des jeunes et des familles (p. ex. problèmes de transport ou de garde d'enfants, absence de rémunération).

Pour que les SIJ soient pleinement efficaces, les réseaux de partenaires doivent considérer les jeunes et les familles comme des partenaires à part entière dans la mise en œuvre du changement. Il ne s'agit pas simplement d'incorporer les points de vue des jeunes ou des familles après coup, une fois les décisions prises, mais de considérer les jeunes et les familles comme de véritables partenaires, et ce, dès le départ et à toutes les étapes de la refonte du système. Dans les modèles de SIJ, y compris celui des CBEJO, l'implication des jeunes et des familles est à la fois un élément fondamental et un principe qui sous-tend les autres éléments du modèle. Une implication véritable est à la base de services équitables et de qualité<sup>28</sup>.

## 4.1 Importance de l'implication des jeunes et des familles

### L'expérience vécue est une forme d'expertise

Les jeunes et les familles en savent plus long que quiconque sur leur expérience : ce qui les amène à demander des services, la difficulté à s'orienter dans des systèmes de services complexes et la qualité des services reçus. La reconnaissance de leur expertise permet de se concentrer sur l'essentiel, à savoir comment intervenir sur le plan de la santé et du bien-être des jeunes et veiller à ce que ces services soient ancrés dans leur expérience vécue.

### Une implication réelle se traduit par de meilleurs services et de meilleurs résultats

La participation active des jeunes et des familles permet de mieux adapter les services et de les rendre plus accessibles et plus performants<sup>29 30</sup>. Lorsque les points de vue des intéressés orientent la conception des services ainsi que leur prestation et leur évaluation, on en favorise l'accès et on obtient de meilleurs résultats thérapeutiques. De plus, la participation des jeunes renforce la confiance envers les prestataires, augmente la satisfaction à l'égard des services, favorise la santé mentale et le bien-être émotionnel, et se traduit par une meilleure qualité de vie<sup>31 32 33</sup>.

### L'implication des jeunes favorise leur épanouissement et leur résilience

Une participation véritable favorise également l'épanouissement personnel. Lorsqu'on donne aux jeunes la possibilité de participer, on les aide à acquérir un sentiment de contrôle et d'auto-efficacité. Par ailleurs, l'engagement sur les plans social et civique

contribue à la construction identitaire, renforce l'estime de soi et permet d'acquérir des compétences en matière de leadership<sup>34</sup>. L'expérience a montré que la participation des jeunes était associée à de meilleurs résultats scolaires, à une meilleure santé et à une diminution de la consommation de substances psychoactives et des comportements à risque<sup>35 36</sup>.

## Quand on place les jeunes et les familles sur le devant de la scène, les collectivités prospèrent

La participation renforce le tissu social. Quand les jeunes et les familles acquièrent de la confiance en eux-mêmes, des compétences en matière de leadership et un sentiment d'appartenance accru en raison de leur implication dans le cadre des SIJ, cela renforce la conscience civique et les partenariats ainsi que la capacité de changement des collectivités. En donnant aux jeunes et aux familles des responsabilités réelles, on crée une dynamique de transformation qui déborde le cadre des SIJ et rejaillit sur les écoles, les quartiers et, plus largement, sur les systèmes sociaux et les systèmes de santé<sup>37 38</sup>.

## 4.2 Principes de l'implication des jeunes et des familles

Les pratiques des CBEJO en matière d'implication des jeunes et des familles sont ancrées dans des principes qui garantissent une participation réelle, inclusive et constructive. Ces principes s'appuient sur une *approche axée sur les atouts* dont disposent les jeunes et les familles, lesquels apportent des compétences précieuses, leurs expériences, une expertise culturelle et leurs connexions à des réseaux locaux. En mettant l'accent sur ces atouts, on autonomise les jeunes et les familles et on les encourage à façonner des services qui reflètent leurs aspirations, leurs capacités et les réalités locales. Les principes énoncés ci-dessous établissent les conditions d'une participation véritable, et les rubriques qui suivent contiennent des conseils pratiques sur la manière de mettre ces principes en œuvre.

### 1. Créer des liens et instaurer la confiance

L'implication des jeunes et des familles commence par l'établissement de relations interpersonnelles authentiques. Il faut du temps et de la constance pour gagner la confiance des jeunes et des familles et on doit être prêt à aller à leur rencontre, au sens figuré comme au sens propre.

#### Règles de conduite :

- Reconnaissez que les expériences des jeunes et des familles leur confèrent une réelle expertise.

- Veillez à ce que tous les partenaires locaux s'engagent à mettre l'implication des jeunes et des familles au cœur de leur action.
- Fondez les relations interpersonnelles sur le respect mutuel, la confiance et la reconnaissance des torts causés par le passé.

**Figure 8 .** De la bouche des intéressés : comment amener les jeunes à s'impliquer et comment établir avec eux des partenariats solides fondés sur la confiance





## 2. Promouvoir l'équité, l'accessibilité et un climat convivial

Pour que la participation des jeunes et des familles soit équitable, il convient de supprimer les obstacles et de créer des occasions de participer qui soient inclusives, dans un climat de convivialité.

### Règles de conduite :

- Versez une rémunération aux jeunes et aux familles et veillez à faciliter leur participation en leur offrant de quoi se restaurer ainsi que des services de transport et de garde d'enfants.
- Tenez compte des besoins pratiques ainsi que des besoins émotionnels et culturels des jeunes et des familles.
- Adoptez des pratiques antiracistes, anti-oppressives et adaptées à la culture, qui tiennent compte des traumatismes.
- Offrez plusieurs options de participation pour tenir compte des préférences et des besoins individuels.
- Demandez aux jeunes Autochtones et aux autres jeunes privés d'équité de définir les pratiques adaptées à la culture dans le milieu au sein duquel ils évoluent.

## 3. Prendre en compte la diversité des jeunes et des familles

La participation doit refléter toute la diversité des identités, des expériences et des opinions au sein de la collectivité. Il faut éviter de se limiter aux personnes qui participent déjà aux SIJ.

### Règles de conduite :

- Allez à la rencontre des jeunes par le biais des écoles, des réseaux de pairs et de partenaires, des groupes culturels et des lieux publics où les jeunes se sentent à l'aise.
- Suscitez la participation de jeunes ayant une expérience vécue des troubles de santé mentale, des troubles liés à la consommation de substances psychoactives ou d'autres difficultés majeures.
- Adoptez une définition large du terme de « famille », qui inclue toutes les personnes vers lesquelles les jeunes choisissent de se tourner pour obtenir du soutien.
- Appuyez-vous sur les groupes consultatifs existants pour éviter les doublons, tout en veillant à intégrer des jeunes qui ne sont pas encore associés aux travaux des SIJ.

## 4. Mettre en avant les préférences des jeunes et des familles

Il n'existe pas de stratégie unique pour amener les jeunes et les familles à s'impliquer. Tout dépend des préférences, des capacités et des styles de communication des jeunes et des familles de votre collectivité.

### Règles de conduite :

- Faites appel à la narration numérique, aux plateformes de médias sociaux fréquentées par les jeunes et à des moyens de communication créatifs pour communiquer avec eux et les inviter à participer.
- Communiquez avec professionnalisme et franchise, en évitant de prendre un ton condescendant ou d'essayer de parler comme les jeunes.
- Proposez plusieurs modes de participation : occasions de s'impliquer de façon ponctuelle ou à court terme, fonctions liées à des projets particuliers ou participation à un comité consultatif permanent.

# Les familles comme partenaires : Leurs points de vue recueillis par le Conseil consultatif ministériel provincial des familles



Les familles nous rappellent que lorsqu'une jeune personne est en difficulté, cela a des répercussions sur toute sa famille. Il faut donc également prêter attention aux besoins des parents/tuteurs et des frères et sœurs et leur apporter du soutien. Le message des familles aux collectivités qui souhaitent rejoindre le mouvement des SIJ est simple : les familles peuvent être des partenaires importants pour les jeunes qui s'engagent sur la voie du mieux-être, en leur apportant la compréhension, le réconfort, la force et l'espoir dont ils ont besoin pour se rétablir.

Les familles ont signalé plusieurs priorités qu'elles espèrent voir prises en compte par toutes les collectivités qui entendent offrir des SIJ :

- **Les difficultés rencontrées par une jeune personne ont des répercussions sur toute sa famille.** Le soutien apporté aux jeunes doit donc s'accompagner d'un soutien aux familles pour les aider à gérer leurs propres émotions et à devenir des piliers sur lesquels les jeunes puissent s'appuyer.
- **Chaque famille est différente.** Évitez les solutions toutes faites. Certaines familles disposent de réseaux solides, tandis que d'autres, isolées, ont davantage besoin de soutien.
- **Impliquez les familles dès le début.** En tenant compte de l'avis des familles dès le départ, on évite les retours en arrière et on crée des programmes plus solides et mieux adaptés.
- **Respectez les choix des jeunes.** Les familles doivent être incluses de manière à ce qu'elles puissent
- **Combinez participation structurée et participation spontanée.** Les conseils consultatifs et les comités de planification sont importants, mais les occasions d'échanges libres le sont tout autant : discussions autour d'un café, pique-niques familiaux, spectacles d'artistes amateurs et autres événements divertissants permettant de renforcer les liens familiaux.
- **Bouclez la boucle.** Les familles veulent savoir si leurs commentaires contribuent à façonner les programmes et les décisions. La transparence renforce la confiance et favorise un partenariat authentique.
- **Il importe d'offrir aux familles des interlocuteurs attitrés.** La présence d'un·e intervenant·e-pivot auprès des familles ou d'un·e autre membre du personnel à leur disposition permet aux familles de poser plus facilement des questions, d'obtenir des informations et de se sentir incluses.



De la bouche des intéressés :

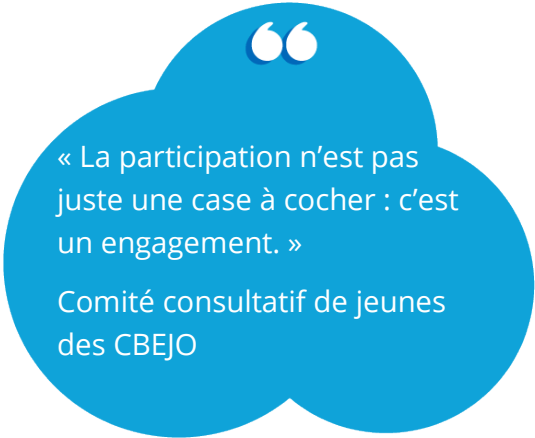
« Nous, les familles, sommes des partenaires du changement ; nous voulons faire partie de l'équipe. Quand on est traités avec respect et que notre opinion est appréciée, on peut se tenir en égaux aux côtés des jeunes et des fournisseurs de services. »

## 5. Un réel partage du pouvoir

Les jeunes et les familles ont besoin de savoir que leur avis compte et qu'il débouche sur des actions concrètes. Une participation sans suivi détruit la confiance.

### Règles de conduite :

- Faites preuve de transparence au sujet de la part des jeunes et des familles à la prise de décisions.
- Faites le point en expliquant comment leurs contributions ont été prises en compte (ou pourquoi elles ne l'ont pas été).
- Offrez régulièrement des occasions de dialoguer, de réfléchir et de changer de cap.



« La participation n'est pas juste une case à cocher : c'est un engagement. »

Comité consultatif de jeunes  
des CBEJO



**Conseil pratique :** quand vous invitez des jeunes et des familles à jouer un rôle actif, commencez par leur demander ce dont ils sont fiers, qu'il s'agisse d'une compétence, d'une réalisation ou de forces intérieures, et servez-vous de cette information pour fonder leur participation.

## 6. Renforcer les compétences des partenaires en matière d'implication des jeunes et des familles

La capacité à susciter la participation est une compétence qui requiert généralement une formation, une réflexion et de la pratique. Il n'est pas forcément évident pour vos partenaires d'inclure les jeunes et les familles dans la prise de décisions et ça peut même en gêner certains qui n'ont pas l'habitude de partager le pouvoir. En formant les partenaires, on leur permet de surmonter leurs doutes, de gagner en confiance et de faire participer jeunes et familles de façon authentique, dans un esprit d'inclusion.

### Règles de conduite :

- Offrez aux partenaires une formation sur les valeurs que sont la participation, le langage inclusif et les pratiques axées sur les jeunes au moyen des ressources fournies dans ce guide.
- Aidez les partenaires à prendre des décisions en collaboration avec les jeunes et les familles.
- Évitez de retomber dans les mécanismes de planification traditionnels, fondés sur des relations de pouvoir dominées par les adultes.
- Offrez aux jeunes des occasions de renforcer leurs propres compétences en matière de participation, de prise de décision et de défense de leurs droits.

### Ressources

Titres	Descriptions	Références
<b>Quality Standard for Youth Engagement</b> (norme de qualité pour l'engagement des jeunes, en anglais)	Le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents, en collaboration avec des jeunes, des familles, des organismes de services et des chercheurs, a élaboré un ensemble de normes de qualité à l'échelle du système pour l'implication des jeunes et des familles. Le document présente des principes et des points de référence appuyés sur des données probantes, qui visent à changer les pratiques organisationnelles et les systèmes afin que les jeunes soient considérés comme de véritables	CENTRE D'EXCELLENCE DE L'ONTARIO EN SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS. 2021. <i>Quality Standard for Youth Engagement</i> , Ottawa. <a href="https://cop.kdehub.ca/wp-content/uploads/2024/09/quality_standard_for_youth_engagement_wcag.pdf">https://cop.kdehub.ca/wp-content/uploads/2024/09/quality_standard_for_youth_engagement_wcag.pdf</a>

	partenaires et non pas seulement comme des personnes à consulter.	
<p><b>Quality Standard for Family Engagement</b> (norme de qualité pour l'engagement des familles, en anglais)</p>	<p>Cette norme, établie par le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents, énonce des critères fondés sur des données probantes pour assurer une participation réelle et équitable des familles aux systèmes de santé mentale destinés aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes. Elle précise les pratiques exemplaires, bien établies aussi bien que nouvelles, qui permettent de garantir que les familles soient considérées comme des partenaires incontournables de la planification des services de santé mentale, de leur mode de prestation et de leur évaluation. Le document contient des outils pratiques de mise en œuvre, des indicateurs et des exemples destinés aux établissements qui souhaitent renforcer la collaboration avec les familles au niveau des services, sur le plan organisationnel et à l'échelle du système.</p>	<p>CENTRE D'EXCELLENCE DE L'ONTARIO EN SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS. 2021. <i>Quality Standard for Family Engagement</i>, Ottawa.</p> <p><a href="https://cop.kdehub.ca/wp-content/uploads/2024/09/quality_standard_for_family_engagement_wcag.pdf">https://cop.kdehub.ca/wp-content/uploads/2024/09/quality_standard_for_family_engagement_wcag.pdf</a></p>
<p><b>Meaningfully Engaging Youth</b> (comment impliquer véritablement les jeunes, en anglais)</p>	<p>Un guide destiné à aider les réseaux de partenaires et les organismes à renforcer la participation des jeunes. Elle décrit les principes et les pratiques qui favorisent une participation authentique des jeunes, met l'accent sur la valeur des relations interpersonnelles, l'équité et la prise de décision partagée, et fournit des outils pour aider les réseaux de partenaires à confier aux jeunes des fonctions pertinentes.</p>	<p>TAMARACK INSTITUTE. 2020. <i>Guide: Meaningfully Engaging Youth</i>. <a href="https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Resources/Publications/Guide%20-%20Meaningfully%20Engaging%20Youth%20EN.pdf">https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Resources/Publications/Guide%20-%20Meaningfully%20Engaging%20Youth%20EN.pdf</a></p>
<p><b>Walking the Talk: A Toolkit for</b></p>	<p>Ce document vise à expliquer l'intérêt de la participation des jeunes dans le</p>	<p>Knowledge Institute on Child and Youth</p>

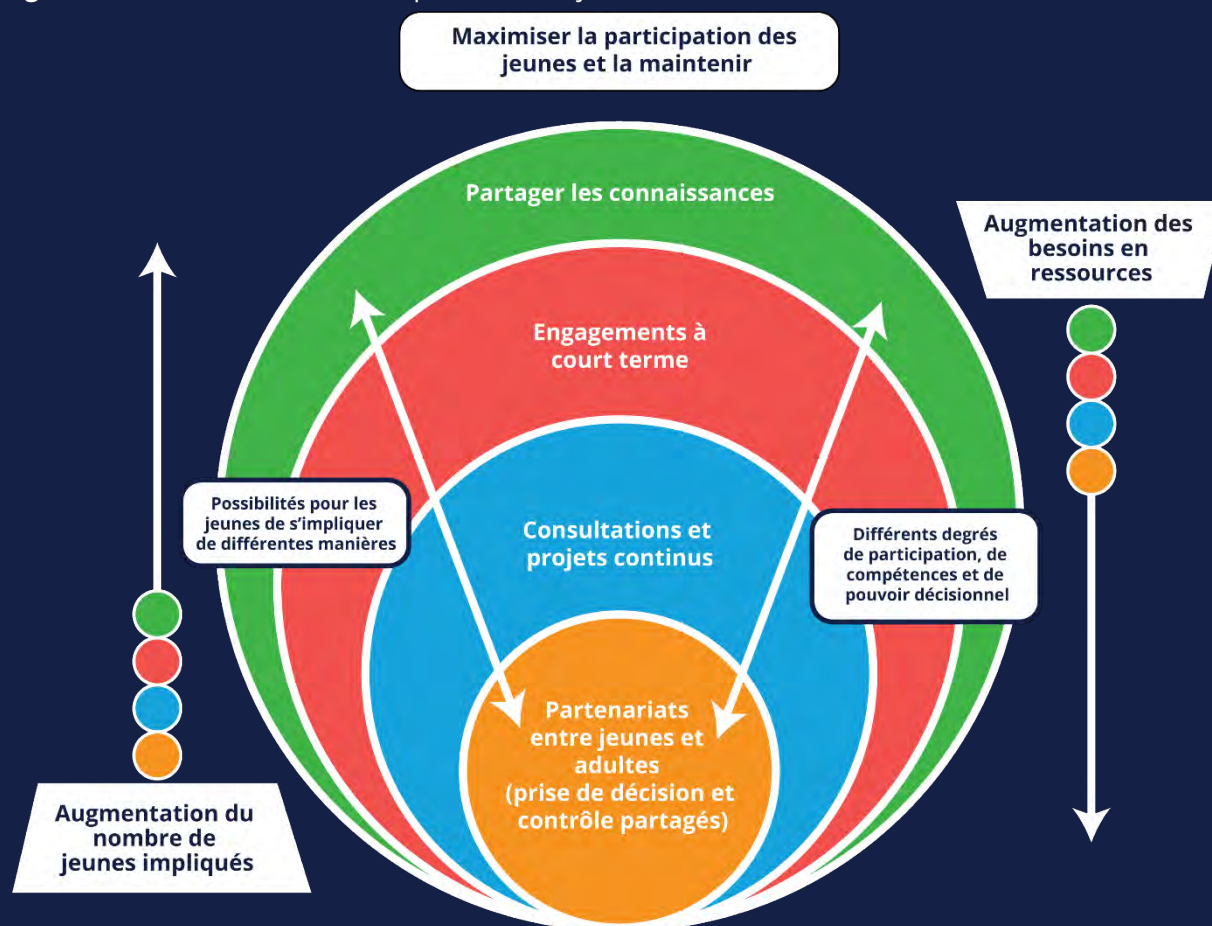
<p><b><i>Engaging Youth in Mental Health</i></b>  (joindre le geste à la parole : une trousse à outils pour impliquer les jeunes en matière de santé mentale, en anglais)</p>	<p>domaine de la santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de l'Ontario, tant pour les jeunes eux-mêmes que pour les services et les collectivités. Il fournit des conseils pour la mise en œuvre d'initiatives d'implication des jeunes au niveau des organismes et présente une foule d'histoires de réussite et d'exemples d'implication des jeunes recueillis dans toute la province.</p>	<p>Mental Health and Addictions. 2016. <i>Walking the Talk: A Toolkit for Engaging Youth in Mental Health</i>.  <a href="https://youthrex.com/toolkit/walking-the-talk-a-toolkit-for-engaging-youth-in-mental-health/">https://youthrex.com/toolkit/walking-the-talk-a-toolkit-for-engaging-youth-in-mental-health/</a></p>
---	--	---

# Le modèle McCain pour l'implication des jeunes

Pour faire en sorte que la participation des jeunes soit réelle, il est essentiel de reconnaître que le degré de cette participation et sa portée peuvent varier en fonction des circonstances. C'est pour guider l'implication des jeunes dans les activités de recherche et la conception des services que le Centre McCain, du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), a élaboré le **modèle McCain d'implication des jeunes** (voir la figure 9).

Ce cadre, fondé sur des données probantes, met l'accent sur les **choix** offerts, la **flexibilité** et les **possibilités**, en montrant qu'il y a diverses façons d'impliquer les jeunes : en les faisant participer à des projets, en leur demandant d'agir comme consultants, en établissant des partenariats avec eux ou en leur confiant le pilotage d'initiatives. Le modèle aide les équipes à mettre en adéquation le type et le degré de participation des jeunes avec les objectifs visés, tout en veillant à ce que les jeunes aient des occasions réelles de peser sur les décisions<sup>39</sup>.

Figure 9 . Le modèle McCain d'implication des jeunes



Graphique adapté de Carlson (2006)<sup>40</sup>



## 4.3 À la découverte des jeunes de votre collectivité

Pour être fructueux, les efforts d'implication doivent commencer par une connaissance réelle des jeunes de votre collectivité, à savoir qui ils sont, ce dont ils ont besoin et quels sont les atouts dont ils disposent. Il ne s'agit pas d'une tâche ponctuelle, mais continue, qui doit être menée conjointement avec des jeunes. En ancrant l'implication des jeunes dans leur expérience des troubles mentaux et des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, on instaure la confiance et on crée les conditions d'une collaboration authentique afin que les points de vue des jeunes puissent se refléter dans les décisions qui seront prises et les services qui seront offerts.

Il existe diverses façons d'apprendre à connaître les jeunes d'une collectivité, en fonction de la situation locale et des capacités des partenaires. À titre d'exemple, dans les zones rurales ou isolées, il faudra adapter la démarche en fonction de la distance, du degré de connectivité à l'Internet ou des réalités culturelles. Quelle que soit la démarche adoptée, l'objectif est de donner la parole aux jeunes et de recueillir leurs points de vue de manière inclusive et culturellement adaptée, en tenant compte de leur diversité.

### Pourquoi il importe de bien connaître les jeunes de votre collectivité

- Pour que les services et le soutien offerts correspondent bien aux besoins des jeunes.
- Pour éviter les présupposés et les généralisations, surtout en ce qui concerne les groupes privés d'équité.
- Pour renforcer les connaissances communes afin de mieux orienter les actions de sensibilisation, de planification des services et d'implication des jeunes.

Les questions présentées au tableau 1 vous aideront à réfléchir à la situation des jeunes de votre collectivité et à mieux cerner leurs priorités et leurs besoins.

**Tableau 1 .** Questions pour vous aider à mieux connaître les jeunes de votre collectivité

Domaines	Questions pour susciter la réflexion
Données démographiques / Déterminants sociaux de la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Que révèlent les données locales (issues du recensement, du conseil scolaire, des organismes de services, etc.) sur les jeunes de 12 à 25 ans (ethnicités, appartenance à un ou plusieurs groupes autochtones, identités sexuelles, langues parlées, revenus des ménages, handicaps, logement, emploi)?</li> </ul>
Besoins et obstacles à leur satisfaction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les problèmes le plus souvent rencontrés par les jeunes?</li> <li>• Quels sont les obstacles à l'accès aux services?</li> <li>• Les problèmes/obstacles rencontrés diffèrent-ils d'un sous-groupe à un autre?</li> <li>• Que disent les jeunes au sujet de leurs besoins en matière de santé mentale et de bien-être?</li> </ul>
Caractéristiques propres à la collectivité et aux cultures représentées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À quelles communautés les jeunes s'identifient-ils? Vers quels organismes, réseaux ou groupes de pairs se tournent-ils en cas de besoin? Quelles sont les activités préférées des jeunes?</li> </ul>
Diversité liée au stade de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En quoi les besoins des jeunes de 12 à 15 ans, ceux des jeunes de 16 à 18 ans et ceux des jeunes adultes (18 à 25 ans) diffèrent-ils entre eux? Les services sont-ils adaptés à ces groupes d'âge?</li> </ul>

## Comment recueillir des informations

- Examinez les sources de données locales.
- Menez des enquêtes, des sondages, des séances d'écoute ou des groupes de discussion pilotés par des jeunes (la page suivante offre des exemples de questions que vous pourriez poser aux jeunes de votre collectivité).
- Organisez des ateliers collaboratifs sur les opinions des jeunes avec la participation de jeunes, de familles et de prestataires.
- Servez-vous des techniques de modélisation ou de « Photovoix » pour saisir la manière dont les jeunes perçoivent leur vie et le soutien dont ils bénéficient.

## Ressource : exemples de questions pour recueillir les points de vue des jeunes et des familles<sup>v</sup>

Les responsables de la mise en œuvre et de la mobilisation pour les CBEJO et les réseaux de carrefours CBEJO<sup>vi</sup> vous proposent la liste de questions suivante, que votre réseau de partenaires peut appliquer telle quelle ou adapter pour impliquer les jeunes et les familles. Nous présentons des questions susceptibles de guider l'implication des jeunes et des familles aux premiers stades de la planification des SIJ au sein de votre collectivité, ainsi que des questions pouvant éclairer les étapes ultérieures de la planification (p. ex. aménagement des locaux pour la prestation des SIJ, repérage des services inclusifs et multiculturels), que vous trouverez vers la fin du guide.



### *Conseils pratiques :*

- Formulez les questions de manière à inciter les participants à voir les choses en grand lorsqu'ils présentent leurs idées pour les SIJ.
- Exprimez-vous en des termes simples et inclusifs.
- Proposez aux jeunes et aux familles plusieurs façons de faire connaître leurs idées (p. ex. sondages, discussions, activités créatrices).
- Informez les participants de la façon dont leurs commentaires serviront à la conception des services.
- Assurez-vous que les jeunes et les familles ont une connaissance de base des SIJ afin que leurs commentaires soient ancrés dans une perspective commune.

### 1. Implication des jeunes et des familles

- Comment aimeriez-vous participer à la conception des SIJ?
- Sous quelle forme aimeriez-vous faire part de vos idées ou vous impliquer?
- Quels sont les problèmes qu'il faudrait résoudre pour faciliter votre participation?

---

<sup>v</sup> Adaptation de divers questionnaires élaborés par Jonathan Berges (spécialiste de la mise en œuvre des CBEJO), Lee Cameron (responsable de l'implication des CBEJO), Alex Bucik (coordonnateur de la santé communautaire et de l'éducation) et le réseau du carrefour CBEJO de Haliburton

<sup>vi</sup> Pour plus de renseignements, voir la partie Remerciements.

## 2. Atouts de la collectivité

- Quels sont les avantages de cette collectivité pour les jeunes?
- Quels sont les organismes et les groupes qui inspirent le plus confiance aux jeunes et aux familles de la collectivité et quels sont les lieux où ils se sentent le plus à l'aise?
- Comment votre réseau de partenaires pourrait-il tirer parti de ces atouts?

## 3. Besoins au sein de la collectivité et obstacles à leur satisfaction

- Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes de la collectivité et auxquelles les SIJ pourraient remédier?
- Y a-t-il des services ou des formes de soutien dont la collectivité ne dispose pas et que les SIJ pourraient fournir?
- Quelles sont les mesures de soutien qui auraient le plus d'impact sur le bien-être des jeunes et leurs familles?

## 4. Services et locaux destinés aux jeunes

- À quels types d'activités ou à quelles formes de soutien les jeunes aimeraient-ils avoir accès par le biais des SIJ?
- S'il existait un lieu d'accueil pour les jeunes, où ils puissent se rendre quand ils en ont envie, qu'est-ce qu'il faudrait pour que les jeunes s'y sentent bien?
- Comment faudrait-il aménager ce lieu et le rendre accueillant pour que les jeunes aient envie d'y passer du temps?

## 5. Mesures pour faciliter l'accès aux services

- Qu'est-ce qui faciliterait l'accès des jeunes aux SIJ (p. ex. transport, heures d'ouverture)?
- Quels sont les jours ou les heures qui conviendraient le mieux aux jeunes pour recevoir des services ou profiter des programmes offerts dans le cadre des SIJ?
- Que pourrait-on faire pour que *tous les jeunes* et *toutes les familles* puissent accéder aux programmes et aux services offerts par les SIJ?

## 6. Communication et sensibilisation

- Quel est le meilleur moyen d'informer les jeunes sur les activités des SIJ (p. ex. textos, réseaux sociaux, téléphone, courriel, affiches, bouche-à-oreille)?
- En général, où les jeunes s'informent-ils sur les activités ou les événements locaux?
- Comment les jeunes et les familles aimeraient-ils être informés des développements concernant les SIJ?

## 4.4 Techniques pour l'implication des jeunes et des familles

Il n'existe pas de recette miracle pour amener les jeunes et les familles à s'impliquer dans la conception des SIJ et leur mode de prestation. Tout dépend des collectivités, des circonstances et des préférences personnelles. L'implication peut être officielle ou informelle, structurée ou spontanée, pourvu qu'elle soit authentique, inclusive, pertinente et réactive. Les réseaux de partenaires sont invités à s'appuyer sur ce qui fonctionne déjà à l'échelle locale, en tirant parti à la fois de l'expérience des organismes partenaires et de celle des jeunes eux-mêmes.

### 1. Recrutez des « ambassadeurs » des jeunes et des familles

Les jeunes et les familles déjà actifs au plan local peuvent servir d'ambassadeurs, instaurer la confiance, parler des SIJ et montrer l'exemple d'une participation véritable. Leur implication crée une dynamique initiale et une culture de collaboration.

#### Règles de conduite :

- Repérez les jeunes et les membres des familles de jeunes qui sont déjà respectés et bien connectés dans leur communauté, ainsi que les personnes qui n'ont peut-être pas encore de tribune, mais dont les expériences vécues et les points de vue sont tout aussi précieux.
- Soutenez les ambassadeurs en leur offrant des possibilités de mentorat et en leur versant une rémunération pour leur contribution.
- Proposez aux ambassadeurs de montrer l'exemple et de faire du mentorat auprès de leurs pairs.
- Saluez leurs contributions et montrez que tous les jeunes et toutes les familles sont capables d'assumer des responsabilités.

### 2. Allez à la rencontre des jeunes et des familles là où ils se trouvent

Il est plus efficace d'intervenir là où les jeunes et les familles passent leur temps. *Allez à leur rencontre pour les mobiliser.* Afin de réduire les obstacles et de bâtir des relations interpersonnelles solides, faites de la sensibilisation dans des lieux familiers où jeunes et familles se sentent à l'aise.

### Règles de conduite :

- Participez à des événements locaux (p. ex. foires, manifestations culturelles, tournois sportifs ou festivals).
- Organisez des rencontres portes ouvertes ou rendez-vous dans des lieux où les jeunes se sentent à l'aise (p. ex. centres communautaires, centres commerciaux, bibliothèques, cafés ou lieux de culte) ou dans des lieux où ils reçoivent déjà des services communautaires (p. ex. refuges pour jeunes, banques alimentaires, organismes communautaires de santé mentale ou de traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives).
- Diffusez des informations dans des lieux accessibles et achalandés (p. ex. écoles, parcs, pôles de transport en commun, banques alimentaires, refuges, cliniques).
- Établissez des partenariats avec les communautés autochtones ou d'autres acteurs locaux de poids pour pouvoir participer à des rassemblements culturels importants (p. ex. fêtes communautaires ou événements saisonniers).
- Pour garantir la pertinence des activités de sensibilisation, planifiez-les en collaboration avec des jeunes et des familles.

## 3. Organisez un événement pour les jeunes

Les rencontres pour les jeunes – assemblées publiques, forums, ateliers, etc. – leur permettent d'exprimer leurs opinions, de faire connaître leurs besoins et de contribuer à la création de projets qui auront une incidence sur leur vie. L'**équipe consultative de jeunes des CBEJO**, qui a contribué à l'élaboration du présent guide, a recensé des procédures pour planifier des activités qui intéressent les jeunes, les réaliser et les évaluer, en veillant à se mettre à l'écoute des jeunes.

### Règles de conduite :

#### 1. Évaluation approfondie des besoins des jeunes

- Évaluation des besoins : commencez par recueillir des informations sur les principaux problèmes des jeunes de votre collectivité.
- Emploi d'outils médiatiques : réalisez des sondages, organisez des groupes de discussion ou lancez des conversations spontanées pour dégager les priorités des jeunes et leurs principales préoccupations.
- Cartographie des ressources destinées aux jeunes : dressez la liste des programmes, des services et des lieux accessibles aux jeunes de la collectivité, et servez-vous de cette liste pour repérer les domaines où les ressources sont insuffisantes et où les jeunes se sentent négligés.

## **2. Planification de l'activité**

- Démarche axée sur les jeunes : impliquez directement les jeunes dès la phase de planification de façon à ce que l'activité réponde à leurs priorités et à leurs centres d'intérêt.
- Accessibilité et inclusivité : choisissez un moment, un lieu et un format qui conviennent à toutes sortes de jeunes. Tenez compte des impératifs d'accessibilité, de la pertinence culturelle et des besoins en matière de transport.
- Présentation attrayante : pour retenir l'intérêt des jeunes, incluez des séances de questions-réponses, des discussions en petits groupes, des activités créatives – arts plastiques, musique, narration –, des ressources numériques et autres éléments interactifs (voir la page 40 pour des idées proposées par l'équipe consultative de jeunes des CBEJO).

## **3. Promotion de l'activité**

- Messages adaptés aux jeunes : employez des illustrations et des termes choisis pour capter l'attention d'un public jeune.
- Canaux de communication : faites la promotion de l'événement via les réseaux sociaux, les écoles, les centres communautaires et les réseaux de pairs.
- Jeunes ambassadeurs : collaborez avec de jeunes leaders ou influenceurs qui serviront d'ambassadeurs pour faire passer le message et promouvoir l'implication et le travail d'équipe.

## **4. Comment recueillir les commentaires des jeunes**

- Moyens interactifs : réalisez des sondages en direct ou par Internet, utilisez des babillards à suggestions ou organisez des groupes de réflexion pendant l'événement.
- Conditions permettant aux jeunes de s'exprimer sans crainte : veillez à ce que les jeunes se sentent à l'aise pour s'exprimer, que ce soit par le biais d'outils de rétroaction anonymes ou de discussions en petits groupes.
- Options créatives pour l'apport de commentaires : invitez les jeunes à soumettre des contributions artistiques, des textes ou des créations numériques reflétant leurs points de vue de diverses manières.

## **5. Suivi et transparence**

- Rétroaction : faites connaître les résultats de l'événement et expliquez l'influence qu'auront les commentaires des jeunes sur les décisions et les actions futures.

- Participation continue : offrez des occasions de participation continue – possibilité de siéger dans des groupes consultatifs de jeunes ou de participer à de futurs ateliers.
- Évaluation : mesurer l'impact de l'événement en évaluant la satisfaction des jeunes qui y ont participé, la diversité des participants ainsi que les résultats concrets sur lesquels il a débouché.





# Ressource : exemple de déroulement d'assemblée publique ciblant les jeunes

(ressource créée par l'équipe consultative de jeunes des CBEJO)

Cette ressource propose un cadre pour l'organisation d'une assemblée publique destinée aux jeunes, ainsi que des conseils pour rendre les réunions attrayantes, créatives et inclusives. Il s'agit d'inciter les jeunes à exprimer leurs points de vue et de veiller à ce que les mesures correspondantes soient prises.

## Accueil et présentations (10 min)

- La jeune animatrice ou le jeune animateur commence par un jeu musical ou un autre jeu de mise en train.
- Chaque participant·e pioche un morceau de papier avec une question à laquelle elle ou il devra répondre.
- Tour de table rapide. Chacun·e raconte un fait amusant ou se présente en un seul mot!



## Expliquer l'objet de l'assemblée (15 min)

- Expliquer l'objet de l'assemblée et à quoi serviront les contributions des jeunes.

## Discussions en petits groupes et recours à la créativité des jeunes (40 min)

- « Quelles sont les plus grosses difficultés rencontrées par les jeunes au plan local? »
- « Quelles sont les ressources ou les formes de soutien qui manquent? »
- « À votre avis, qu'est-ce qu'il faudrait pour solutionner le problème? »
- « Échangez vos idées et exprimez-vous de façon créative. »

## Commentaires interactifs (30 min)

- Sondage en direct ou babillards à idées (p. ex. plateforme d'apprentissage Kahoot, appli Mentimeter ou autocollants à fixer au mur)

## Présentations et activités créatives (20 min)

- Invitez les groupes à présenter leurs principales conclusions à l'aide d'affiches, de sketches ou de dessins.
- Invitez les jeunes à participer à des activités artistiques (p. ex. peinture, fabrication de bijoux, modelage d'argile).

## Conclusion (15 min)

- Remercier les participants.
- Expliquer à quoi serviront les idées recueillies.
- Inviter les jeunes à participer aux activités de suivi.

### Cercle de clôture (10 min)

- En un seul mot : comment vous sentez-vous en quittant cette assemblée?

### Suivi

#### Formulaire de commentaires (court et adapté aux jeunes)

- « Qu'est-ce que tu as le plus apprécié dans l'assemblée d'aujourd'hui? »
- « Que pourrions-nous faire de mieux la prochaine fois? »
- « Quelles sont les choses qui sont les plus importantes pour toi (difficultés, sujets d'intérêt)? »
- « Comment aimerais-tu continuer à contribuer aux SIJ? »



#### Bilan de l'assemblée :

- principaux problèmes signalés par les jeunes;
- solutions et idées proposées par les jeunes;
- prochaines étapes et plan d'action :
  - occasions continues de participation;
  - collaboration avec d'autres jeunes partenaires animateurs;
  - promotion par d'autres organismes œuvrant auprès des jeunes.

## 4. Tirez parti des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont un merveilleux outil de connexion, de narration et de dialogue. Ils permettent aux jeunes et aux familles de partager leurs expériences et de lancer des débats et ils donnent la possibilité à toutes sortes de gens de s'y exprimer en temps réel.

### Règles de conduite :

- Favorisez la production de vidéos, de récits, de mèmes, de documents infographiques, etc. inspirés par les jeunes et qui reflètent leur expérience ou qui contiennent des messages clés.
- Invitez les jeunes à diriger des campagnes de réseaux sociaux ou invitez-les à « prendre le contrôle » d'un réseau social en s'exprimant dans leur langage à eux et de la manière qui leur convient.
- Servez-vous des plateformes préférées de votre collectivité pour entrer en contact avec les jeunes et les familles et leur offrir des possibilités de participation et des rôles de leaders.
- Veillez à ce que votre stratégie de communication soit viable et respectueuse de la confidentialité et qu'elle reflète bien la diversité culturelle des jeunes de votre collectivité.
- Veillez à ce que vos communications soient attrayantes et interactives – les membres de l'équipe consultative de jeunes des CBEJO ont bien insisté sur l'importance de contenus dynamiques et interactifs :
  - recours à des mèmes, à des transmissions en direct ou à des séries de blogues vidéo ancrés dans l'instant présent, avec contenu enregistré pour republication ultérieure;
  - emploi de microvidéos avec rubriques de commentaires ouvertes, par exemple, pour donner au public la possibilité d'exprimer son avis quant au contenu;
  - publication de messages courts, amusants et en phase avec les tendances actuelles des réseaux sociaux, au lieu d'affiches ou de communications unidirectionnelles.

## Ressources

Titres	Descriptions	Références
<p><b><i>Starter Guide. Engaging with Youth on Social Media</i></b> (interagir avec des jeunes sur les réseaux sociaux : guide de démarrage, en anglais)</p>	<p>Un outil pratique conçu pour aider les organismes à évaluer le degré de participation des jeunes. Le guide fournit un cadre avec un ensemble d'indicateurs pour évaluer la qualité de l'implication, notamment la prise en compte de l'opinion des jeunes dans un esprit d'inclusivité et leur participation à la prise de décisions. Le guide aide aussi les organismes à développer de véritables partenariats avec les jeunes grâce à une réflexion et une évaluation régulières.</p>	<p>UNIVERSITÉ DU MICHIGAN. 2020. <i>Starter Guide. Engaging with Youth on Social Media.</i>  <a href="https://www.etr.org/index.cfm/api/render/file/?method=inline&amp;fileID=D95BB6D0-8A8C-4594-A16A0EFA4AFDD5B1">https://www.etr.org/index.cfm/api/render/file/?method=inline&amp;fileID=D95BB6D0-8A8C-4594-A16A0EFA4AFDD5B1</a></p>
<p><b><i>Fiche de conseils aux adultes sur la façon d'engager les jeunes avec les médias sociaux</i></b></p>	<p>Ce guide fournit des conseils pratiques pour aider les adultes à susciter une participation constructive des jeunes sur les plateformes numériques. Il propose des formules adaptées aux jeunes, inclusives et respectueuses, et il offre des conseils sur la manière d'instaurer la confiance, de stimuler la participation et de favoriser la libre expression des jeunes sur les espaces virtuels.</p>	<p>GOVERNEMENT DU CANADA. 2021. <i>Fiche de conseils aux adultes sur la façon d'engager les jeunes avec les médias sociaux.</i>  <a href="https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/journee-nationale-enfant/fiche-conseils-adultes-engager-mediaux-sociales.html">https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/journee-nationale-enfant/fiche-conseils-adultes-engager-mediaux-sociales.html</a></p>

## Groupes consultatifs des jeunes et des familles des CBEJO

Les groupes consultatifs de jeunes et de familles constituent la pierre angulaire de l'engagement des CBEJO à l'égard d'une participation véritable de ces groupes. À l'échelle provinciale, les CBEJO ont mis sur pied divers groupes consultatifs qui apportent leur expertise, leur expérience des troubles de santé mentale et des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, et leurs conseils relativement aux initiatives, aux projets et aux priorités à l'échelle du système. Ces groupes consultatifs sont les suivants :

### **Comité consultatif provincial des jeunes (CCPJ)**

Le CCPJ est un collectif de jeunes de 12 à 25 ans nommés par les réseaux de carrefours CBEJO de l'ensemble de l'Ontario. Il apporte le point de vue des jeunes et défend leurs intérêts dans le cadre des initiatives des CBEJO. Il offre aussi aux jeunes un cadre d'échanges, de partage d'idées et de réflexion sur les problèmes rencontrés dans leurs carrefours. Par ailleurs, le CCPJ crée des outils à l'intention des comités consultatifs de jeunes (CCJ) locaux et il guide la conception des projets provinciaux, leur mise en œuvre et leur évaluation.

### **Comité consultatif provincial des familles (CCPF)**

Le CCPF est constitué de personnes qui savent ce que c'est que d'apporter du soutien à des jeunes qui ont des problèmes de santé mentale et qui font une consommation problématique de substances psychoactives. Le CCPF défend les priorités des jeunes et des familles, promeut la participation des familles aux réseaux de carrefours CBEJO et fournit des conseils et des commentaires sur les projets et initiatives de l'Ontario.

### **Cercle consultatif provincial des jeunes et des familles Autochtones (CCPJFA)**

Le CCPJFA offre aux jeunes et aux familles Autochtones la possibilité de faire part de leurs points de vue sur les mesures de soutien nécessaires pour améliorer la santé mentale des jeunes de cette communauté, pour remédier aux troubles liés à la consommation de substances psychoactives et pour transformer les services connexes en Ontario. Il renseigne les réseaux de carrefours et leurs partenaires sur la manière de fournir des soins adaptés aux jeunes Autochtones, aux jeunes Inuits et aux jeunes Métis ainsi qu'à leurs communautés. Selon la conception autochtone de la communauté, de l'interdépendance et des étapes de la vie, le Cercle est composé de jeunes, de parents de jeunes et d'Aînés issus de milieux et d'horizons divers.

En plus de ces entités provinciales, chaque réseau de carrefour CBEJO s'efforce également de mettre en place des comités consultatifs locaux pour les jeunes et les familles. Ces entités locales veillent à ce que la participation soit ancrée dans la situation réelle de chaque collectivité, tout en établissant des liens avec le réseau de comités consultatifs provinciaux pour profiter de l'expérience de ces comités.

Pour de plus amples renseignements sur les comités consultatifs provinciaux des CBEJO, veuillez adresser un courriel à notre équipe de sensibilisation et de mobilisation communautaire à [inquiries@ywho.ca](mailto:inquiries@ywho.ca).

## 5. Constituez des comités consultatifs pour les jeunes et les familles

Les comités consultatifs des jeunes et des familles (voir la description en page 45) fournissent le cadre nécessaire à une participation continue. En intégrant des comités consultatifs aux instances de gouvernance, on s'assure que les points de vue des jeunes et des familles auront un impact direct sur la planification, le recrutement, la prestation des services et l'évaluation au sein du carrefour. Précisons que ces groupes consultatifs n'ont pas besoin d'être établis dès le début de la collaboration. Dans de nombreuses collectivités, la participation commence par des conversations spontanées et l'établissement de relations interpersonnelles, et ce n'est qu'une fois que la confiance est établie et que la communication est bonne que l'on passe à des comités consultatifs proprement dits. En outre, il faut savoir qu'une fois les comités consultatifs en place, le degré de participation pourrait varier selon les membres. En prévoyant une certaine souplesse dans la participation lorsque cela est faisable, on permet aux jeunes et aux familles de participer de la façon qui leur convient.

### Règles de conduite :

- Définissez un mandat précis pour le comité (voir l'exemple donné par l'équipe du comité consultatif provincial des jeunes des CBEJO en page 48 et suivantes), son champ d'influence et les rôles de ses membres.
- Intégrez les comités consultatifs aux processus décisionnels.
- Rémunérez correctement les membres du comité et facilitez-leur les choses en vous chargeant des repas et du transport.
- Créez des occasions de partage des décisions et de création commune.
- Saluez les contributions du comité consultatif et faites-les connaître.

### Tirez parti des groupes consultatifs de jeunes déjà établis

Il n'est pas toujours nécessaire de partir de zéro pour créer des comités consultatifs de jeunes. De nombreuses collectivités ont déjà de jeunes leaders et des groupes consultatifs auxquels on peut faire appel.

À titre d'exemple, les municipalités de l'Ontario sont tenues d'élaborer des plans de sécurité et de bien-être communautaires (PSBEC), qui regroupent des comités consultatifs obligatoirement composés de représentants de la santé, des services sociaux, de la police, de l'éducation et, surtout, des jeunes<sup>41</sup>. Ces plans montrent comment les groupes d'experts existants peuvent faciliter l'implication des jeunes et la coordination des systèmes. À titre d'exemple, les deux municipalités suivantes ont formé des réseaux et des groupes d'intervention d'urgence axés sur les jeunes dans le cadre de leurs PSBEC, offrant ainsi des modèles utiles aux collectivités qui souhaitent promouvoir les SJJ :

- **Barrie** : le plan PSBEC de Barrie comprend un réseau de services pour les jeunes en âge de transitionner vers des services pour adultes, lequel effectue la coordination des services de santé mentale et de traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives entre les différents organismes<sup>42</sup>.
- **Halton** : dans le cadre du plan PSBEC de Halton, plusieurs groupes d'intervention d'urgence ont été mis en place, dont un groupe sur la santé mentale des jeunes, afin de traiter les questions prioritaires telles que définies par la collectivité. Ce groupe rassemble des partenaires des secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux, ainsi que des représentants des jeunes, afin de coordonner les solutions<sup>43</sup>.

Dans le même temps, il reste essentiel de jouer un rôle actif dans l'implication des jeunes, en veillant tout particulièrement à impliquer les jeunes issus de groupes privés d'équité qui n'ont pas encore eu l'occasion de se faire entendre, de façon à ce que les décisions prises reflètent toute la diversité des expériences vécues par les jeunes.



Afin d'aider les réseaux de partenaires à mettre en place un comité consultatif de jeunes performant, ce guide contient un modèle de **mandat pour un comité consultatif de jeunes (CCJ)**. Ce document décrit l'objectif du comité, les rôles des jeunes, ce à quoi ils s'engagent et le soutien qui leur sera fourni. Le modèle peut être adapté aux besoins et à la situation de chaque collectivité.

# MANDAT – CONSEIL CONSULTATIF JEUNESSE (CCJ)



## 01. Object

- Partager nos idées et nos expériences.
- Donner notre avis sur les locaux, les heures d'ouverture et les services.
- Aider à la planification et à la tenue d'événements.
- Servir de lien entre les jeunes et le carrefour.
- Participer à des réunions et d'autres activités.

- Participation des jeunes à la planification et à la prise de décisions.
- Services adaptés aux jeunes, inclusifs et accessibles.



## 03. Durée du mandat

- Assister aux réunions prévues.
- Participer à au moins 6 des 10 réunions.
- 4 absences = convocation par le personnel.
- 5 absences = révocation.

- 1 an (renouvelable).



## 05. Possibilités

- 30 \$/heure **ou** heures de bénévolat
- Aucun paiement en cas d'absence à 5 réunions
- Paiement mensuel (virement bancaire)

- Représenter le carrefour au sein des conseils régionaux/provinciaux.
- Cocréer des programmes et des projets.
- Acquérir des compétences de leader.



## 07. Communication

- Donner un préavis de deux semaines.
- Remplir le questionnaire de fin de participation.

- Avec le personnel : donner son avis et répondre aux messages.
- Avec les jeunes : leur communiquer les renseignements sur le carrefour (et transmettre leurs commentaires au personnel).



## 09. Nouveaux membres

- Peuvent jouer le rôle de mentors (jusqu'à 27 ans).
- Apportent leur soutien aux jeunes, mais sans les représenter.
- Ne votent qu'en cas d'égalité des voix.

- Âge : de 12 à 25 ans.
- Postuler (avec possibilité d'être convoqué-e à un entretien).
- Priorisation de l'équité : jeunes Autochtones, Noirs, jeunes racisés, handicapés et jeunes ayant une expérience personnelle des troubles de santé mentale ou de l'usage problématique de substances.

## 02. Notre rôle



## 04. Réunions



## 06. Rémunération



## 08. Démission du CCJ



## 10. Alliés des jeunes (26 ans et plus)





# ACCEPTATION DES CONDITIONS

---

Je soussigné-e ai lu et compris toutes les informations contenues dans ce document et m'engage à mener mes activités conformément à ce qui y est stipulé.

Nom de la jeune conseillère consultative  
ou du jeune conseiller consultatif :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Date de début du mandat d'un an :

Signature du témoin :

Date de fin du mandat :

Date :

# RENSEIGNEMENTS SUR LA OU LE MEMBRE DU CONSEIL CONSULTATIF JEUNESSE :

---

Nom de la ou du membre du conseil consultatif jeunesse :

N° de tél. :

Adresse courriel :

Adresse domiciliaire :

Allergies :

Autres affections médicales :

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence :

Son lien avec toi :

N° de tél. :

## 6. Affectez du personnel chargé de promouvoir la participation

De nombreuses initiatives de SIJ, notamment les CBEJO, reconnaissent l'importance d'affecter du personnel pour promouvoir la participation des jeunes et des familles. Les personnes affectées à cette tâche, dont les responsables de la participation des jeunes et les responsables de la participation des familles, fournissent l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour pérenniser la participation, la rendre constructive et harmoniser les pratiques. En affectant du personnel spécialement chargé de promouvoir la participation, les responsables des SIJ montrent que l'avis des jeunes et des familles n'est pas un élément facultatif mais qu'il est au cœur de leur action.

Les membres du personnel chargés de la participation peuvent également lever certains obstacles à la participation inclusive. En effet, il arrive que jeunes et familles soient soumis à des pressions diverses, dont la précarité de l'emploi ou celle du logement, tout en participant aux activités liées aux SIJ. Les responsables de la participation peuvent les aider à surmonter ces obstacles, à gérer les interruptions et à créer les conditions leur permettant de s'impliquer pleinement. Les personnes chargées de la participation jouent également un rôle essentiel en veillant à ce que cette participation ne soit pas limitée aux personnes qui disposent déjà des conditions favorables pour s'impliquer (ressources, temps, stabilité), mais qu'elle reflète toute la diversité de la population.

### **Règles de conduite :**

- Créez un ou plusieurs postes pour l'implication des jeunes et des familles, avec des attributions précises.
- Précisez que les titulaires devront jouer le rôle d'intermédiaires entre les jeunes, les familles, les pairs-aidants intégrés à l'équipe des SIJ et le leadership organisationnel.
- Intégrez ces fonctions dans les structures décisionnelles afin de garantir que les points de vue des jeunes et des familles orienteront la gouvernance, la planification des services et leur amélioration continue.

## Devenez un·e allié·e des jeunes

Les alliés des jeunes jouent un rôle majeur dans la construction d'une implication réelle des jeunes. Être un·e allié·e, c'est dépasser le rôle traditionnel de mentor·e et œuvrer avec les jeunes d'égal·e à égal·e. La *Fiche conseils pour les alliés des jeunes* figurant à l'[annexe D](#) présente les avantages des partenariats entre adultes et jeunes tant pour les jeunes que pour les adultes ainsi que pour les organismes, et elle expose les principales qualités des alliés efficaces : écoute active, élimination de la condescendance et échanges cordiaux.

Cette ressource pratique vise à aider les adultes alliés à réfléchir à leur rôle, à établir des partenariats plus solides avec les jeunes et à favoriser une culture organisationnelle qui prenne véritablement en compte l'opinion des jeunes.

## Ressource

Titre	Description	Référence
<b><i>Takeover Guide: a guide to supporting youth takeover experiences; virtually and in person</i></b> (guide de la prise de contrôle : un guide pour appuyer les expériences de prise de contrôle par les jeunes, virtuellement et en personne, en anglais)	Selon ce guide, la prise de contrôle se produit lorsque « les adultes se mettent volontairement en retrait et offrent aux jeunes la possibilité de partager le pouvoir et les tribunes qui leur sont généralement réservés. Ce faisant, les points de vue des jeunes deviennent plus audibles. Le but visé est que cette expérience contribue à ce que les jeunes se sentent valorisés, écoutés et inclus et que leur sentiment d'appartenance en soit renforcé ». Le guide fournit des ressources pratiques pour se préparer à laisser la place aux jeunes et il contient des suggestions pour faciliter la prise de contrôle de ces derniers, soit virtuellement, soit en personne.	CHILDREN AND YOUTH PLANNING TABLE. 2001, région de Waterloo. <i>Takeover Guide: A Guide to Supporting Youth Takeover Experiences; Virtually and in Person.</i> <a href="https://childrenandyouthplanningtable.ca/wp-content/uploads/2021/10/Takeover-Guide.pdf">https://childrenandyouthplanningtable.ca/wp-content/uploads/2021/10/Takeover-Guide.pdf</a>

## 7. Effectuez un contrôle régulier des pratiques d'implication des jeunes

La participation est plus fructueuse lorsqu'elle est continuellement façonnée par les jeunes et les familles impliqués. Au-delà de la création de comités consultatifs et autres structures, les partenaires locaux devraient prévoir des mécanismes pour s'informer régulièrement auprès des jeunes de la façon dont ils perçoivent leur propre participation. Ces contrôles contribuent à garantir le maintien de la convivialité des activités de participation et de leur efficacité, et ce, dans le respect mutuel; ils montrent aussi aux jeunes et aux familles que leur rétroaction sur les modalités de leur participation est appréciée. En pratiquant l'écoute active et en cherchant à s'adapter, les partenaires locaux se montrent conscients de leurs responsabilités et ils renforcent la confiance des jeunes et des familles.

### Règles de conduite :

- Donnez régulièrement aux jeunes des occasions de parler de la façon dont ils perçoivent les modalités de leur participation.
- Utilisez diverses formules pour recueillir des commentaires : brefs questionnaires, échanges spontanés, groupes de discussion, etc.
- Informez les jeunes en retour sur ce qui vous a été dit, en indiquant les changements qui seront apportés en conséquence.
- Encouragez la franchise en garantissant que les commentaires n'auront pas de conséquences négatives et seront recueillis dans un cadre rassurant, ou recourez à des questionnaires anonymes si vous le souhaitez.
- Expliquez que l'adaptation est une chose normale et que les modalités de participation évolueront en fonction de l'expérience des jeunes et des familles.

## Ce qu'il faut faire et ne pas faire en matière d'implication des jeunes et des familles

La liste de contrôle ci-dessous devrait simplifier les tâches de planification des activités participatives à effectuer par votre réseau local de partenaires ainsi que leur évaluation.

À faire	À ne pas faire
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Cocréer des occasions de participation.</li><li>✓ Créer des cadres accueillants et inclusifs, privilégier l'établissement de relations interpersonnelles et faire preuve de souplesse.</li><li>✓ Faire preuve d'esprit d'ouverture à l'égard de diverses idées sur la manière de faire participer les jeunes et les familles.</li><li>✓ Faire preuve d'esprit d'ouverture à l'égard de diverses formes de participation (p. ex. verbale, écrite, créative, numérique, non structurée, etc.).</li><li>✓ Adapter les modalités de participation pour tenir compte des circonstances locales et du degré de préparation des partenaires.</li><li>✓ Fixer des objectifs précis et définir clairement les attentes.</li><li>✓ Offrir une formation, un mentorat et du soutien aux jeunes et aux familles.</li><li>✓ Rémunérer les participants de manière adéquate et transparente.</li><li>✓ Réduire les obstacles à la participation en organisant le transport et la garde d'enfants, en fournissant repas ou collations et en adaptant les horaires.</li><li>✓ Offrir des occasions de participation diverses, correspondant à divers degrés d'implication.</li><li>✓ Inviter les participants à donner leur avis sur les modalités de leur participation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✗ Négliger les jeunes et les familles qui sont moins enclins à s'exprimer ou plus difficiles à contacter.</li><li>✗ Considérer la participation comme une simple case à cocher.</li><li>✗ S'adresser aux jeunes avec condescendance.</li><li>✗ Éviter les questions délicates ou ne rechercher que des contributions « sans risque ».</li><li>✗ Faire peser une charge excessive sur certaines personnes en leur en demandant trop.</li><li>✗ Faire participer toujours les mêmes.</li><li>✗ S'attendre à ce que les jeunes et les familles parlent au nom de tous.</li><li>✗ Confondre présence et participation.</li><li>✗ Considérer la participation comme une chose ponctuelle.</li><li>✗ Partir du principe que la participation numérique convient à tout le monde.</li><li>✗ Précipiter les choses en voulant instaurer sans attendre des structures en bonne et due forme.</li></ul>

## **Remarque sur la croissance et le changement**

L'implication des jeunes et des familles est évolutive. Les premiers efforts visent souvent à établir des relations interpersonnelles et à créer les conditions permettant aux jeunes et aux familles de participer à la prise de décisions. Au fil du temps, à mesure que la confiance s'installera et que vos efforts d'adoption des SIJ prendront forme, la participation se pérennisera, et les responsabilités prendront de l'ampleur et deviendront plus complexes. Par ailleurs, si l'enthousiasme initial retombe quelque peu, il faut savoir que c'est tout à fait normal. Considérez cette évolution comme un signe de confiance et de maturation.

# 4.5 Questions pour susciter la réflexion

## Remarque préliminaire à propos de ce type de questions

Les questions pour susciter la réflexion qui figurent tout au long de ce guide (et qui sont regroupées à [l'annexe C](#)) ont pour but d'éveiller la curiosité, de susciter des échanges constructifs et d'aider votre réseau local de partenaires à examiner ses besoins et ses possibilités ainsi que les ressources dont il dispose. Vous n'avez pas besoin d'avoir toutes les réponses dès à présent. Ces questions sont une invitation à réfléchir de manière approfondie et collaborative. À mesure que vous progresserez, vous découvrirez de nouveaux outils et exemples qui vous guideront dans votre apprentissage et votre planification.



1. Qu'allons-nous faire pour créer des cadres accueillants et inclusifs où les jeunes et les familles de la diversité se sentent à l'aise pour faire entendre leur point de vue?
2. Quelles sont les mesures en place pour réduire les obstacles à la participation et la rendre durable (p. ex. rémunération, mesures d'accessibilité, personnes de soutien)?
3. Les jeunes et les familles ont-ils réellement le pouvoir de déterminer quels services il faudrait offrir, d'influer sur la gouvernance et de contribuer à changer le système, ou sont-ils simplement consultés une fois que les décisions ont été prises?
4. Comment faire pour que la participation reflète la diversité de notre collectivité, y compris les personnes qui rencontrent le plus d'obstacles pour s'impliquer?
5. Quels enseignements avons-nous tirés de nos efforts de mobilisation? Célébrons-nous les réussites, avons-nous cerné des lacunes et avons-nous adapté nos façons de faire pour tenir compte des besoins changeants des jeunes et des familles?

# 5.0 Collaboration entre partenaires et gouvernance intégrée

## Sommaire de la 5<sup>e</sup> partie

Les partenariats sont au cœur des SIJ. Aucun organisme ne pouvant à lui seul répondre à l'ensemble des besoins des jeunes et des familles, une collaboration efficace est essentielle. Cette partie traite de l'importance des partenariats et des moyens de les établir et de les maintenir. Elle propose également des outils pratiques dont les collectivités peuvent se servir pour renforcer la collaboration.

- **Les partenariats doivent être le socle de toutes les actions futures.** Afin de fournir des services qui répondent aux besoins des jeunes, les SIJ dépendent de la collaboration avec les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation, ainsi que de partenariats au sein de la collectivité.
- **Il faut du temps pour établir des partenariats.** En instaurant dès le départ un climat de confiance, en définissant des perspectives communes et en passant des accords clairement formulés, on évite les désaccords et on jette les bases d'une intégration durable.
- **La gouvernance partagée renforce le sens des responsabilités.** Les instances qui incluent les jeunes, les familles et les partenaires garantissent la transparence et l'équité au niveau de la prise de décisions.
- **Chaque partenaire apporte ses ressources propres.** Les partenaires de la collectivité apportent diverses formes d'expertise dans les domaines des soins cliniques, de la sensibilisation, de l'inclusion culturelle et des expériences vécues. Leur action commune rend le système plus holistique.
- **L'équité et l'inclusion doivent être intégrées.** Lorsque les partenariats appliquent résolument des pratiques anti-oppressives et culturellement inclusives, on est mieux à même d'impliquer les jeunes et les familles privés d'équité. Par ailleurs, les partenaires devraient être le reflet de la collectivité, ainsi que des jeunes qui recevront des services – et des familles de ces jeunes.
- **Les partenariats évoluent.** Les responsabilités et les liens de collaboration évoluant au gré des besoins, la flexibilité est essentielle pour maintenir la collaboration.
- **Ce guide contient des ressources pratiques.** Ces ressources visent à aider les collectivités à trouver des partenaires, à mettre en place des systèmes de gouvernance intégrés et à évaluer les résultats de leurs efforts en matière d'implication des jeunes et familles.



Les objectifs centraux des SIJ, qui consistent à regrouper divers services, systèmes et dispositifs de soutien afin d'améliorer l'accès des jeunes aux services, nécessitent une collaboration étroite et résolue entre les partenaires. Aucun organisme ne pouvant à lui seul répondre à l'ensemble des besoins des jeunes, il est essentiel de mettre en place des partenariats solides, fondés sur la confiance, afin de créer des systèmes de prise en charge plus accessibles, intégrés et réactifs.

Pour établir des partenariats, il faut avant tout nouer des liens. On doit commencer par prendre le temps de se familiariser avec la situation locale, d'apprendre à connaître les partenaires potentiels et de définir les principes de base qui serviront de fondement à la collaboration.

À mesure que votre réseau local se développera, les catégories de partenaires et les mécanismes de collaboration évolueront. **Les partenariats sont des entités en constante évolution** : ils se transforment en fonction des besoins, des intervenants et des priorités locales. De nouveaux partenaires pourraient se joindre à vous, d'autres pourraient faire marche arrière, et il est probable qu'au bout d'un certain temps, vous ayez à réexaminer les modalités de la collaboration. Ce qui importe, c'est que votre démarche reste inclusive, transparente et flexible. En continuant à vous focaliser sur les jeunes, en cultivant les liens que vous avez noués et en restant fidèles à vos valeurs communes, vous serez mieux à même, ensemble, de gérer les changements.

Il importe également de souligner qu'il faut un engagement soutenu pour établir des partenariats solides, et que cela demande du temps et des ressources. La collaboration ne doit pas être une activité accessoire. Elle nécessite une bonne définition des rôles respectifs, des échanges réguliers et une infrastructure adéquate. D'ailleurs, bien que la tâche puisse être complexe, exigeante et parfois laborieuse, tous ceux qui s'engagent dans ce travail en vue d'établir des SIJ affirment que leurs efforts ont été amplement récompensés.

Cette partie s'appuie sur les fondements de l'implication des jeunes et des familles ([voir la partie 4.0](#)) en étendant aux organismes et aux systèmes ces mêmes principes d'inclusion, de transparence et de partage du pouvoir. On commence par établir des relations non officielles et par définir un projet commun, puis on passe à la mise en place d'instances de direction, à l'intégration et, à terme, à une gouvernance intégrée.

Enfin, il ne faut pas oublier que **les jeunes sont eux aussi des partenaires**. Leurs vues, leur aptitude à exercer des responsabilités et leur expérience de vie ne sont pas seulement essentielles à la conception des services et à leur mode de prestation; ils ont aussi leur mot à dire sur le fonctionnement des partenariats. En faisant des jeunes de véritables partenaires, vous contribuerez à ancrer votre collaboration et à en assurer l'inclusivité et l'efficacité.

# 5.1 Établissement de relations de confiance et d'un projet commun

Toute initiative de partenariat commence par des étapes préliminaires : il faut établir un climat de confiance, définir un objectif commun et élaborer un projet partagé pour fournir des services de qualité aux jeunes et aux familles. Ces étapes préparent les partenaires aux tâches plus structurées liées à l'encadrement et à l'établissement d'une gouvernance intégrée.

Le travail préparatoire peut paraître anodin, mais il constitue le socle de tout ce qui suivra. Il s'agit de créer un climat propice à la collaboration en veillant à ce que les jeunes, les familles et les partenaires se sentent respectés, en déterminant ce qui pourrait faciliter la participation et en définissant clairement les rôles respectifs afin de garantir le succès des réunions de partenariat.

## **L'établissement d'un partenariat commence par une conception commune de ce qu'il implique**

Avant de collaborer, vous devrez vous mettre d'accord sur la signification de ce terme : il vous faudra discuter ouvertement des valeurs et des priorités de chaque partenaire et de ses ressources, ainsi que des besoins des jeunes, des rôles respectifs et des limites à ne pas dépasser.

**La confiance est le moteur de la collaboration. Instaurez un climat de confiance et nouez des relations solides pour faire avancer le projet des SIJ.**

## Créez un cadre propice aux relations interpersonnelles

Avant d'entamer une collaboration, il faut créer un climat de confiance et d'inclusion et faciliter l'accessibilité afin que tous puissent contribuer de manière constructive. Lorsqu'on décide d'établir des partenariats pour offrir des SIJ dans une collectivité, il faut bien souvent établir des liens avec des personnes auprès desquelles on n'a jamais œuvré auparavant (p. ex. jeunes et familles de jeunes) ou être prêts à collaborer avec des partenaires existants d'une manière nouvelle ou inhabituelle (p. ex. en partageant le pouvoir décisionnel). Cette rubrique fournit des conseils pratiques sur la manière de rassembler les partenaires, de favoriser leur participation et de veiller à ce que l'animation des séances de mobilisation soit assurée par des personnes qualifiées. Il est essentiel de réunir ces

conditions dès le départ pour instaurer la confiance et définir une conception commune des SIJ au sein de chaque collectivité.

## Rassemblez vos partenaires

La première chose à faire pour instaurer une collaboration consiste à réunir les intéressés et à créer les conditions permettant à tous de contribuer pleinement. Pour cela, il faut prévoir les obstacles à la participation et y remédier afin que les partenaires, les jeunes et les familles puissent tous se joindre aux réunions de planification et aux discussions et que ces réunions soient productives. Voici quelques conseils pour vous aider à démarrer :

- **Prévoyez des mesures d'accessibilité :** envisagez de fournir des services d'interprétation en langue des signes américaine (ASL), un sous-titrage en direct, des services de traduction et des locaux accessibles.
- **Rémunérez les jeunes participants et les familles :** montrez-leur que vous appréciez leur expertise et le temps qu'ils investissent.
- **Fournissez repas et rafraîchissements :** pour les séances en présentiel, fournissez aux participants de quoi se restaurer afin de leur permettre de recharger leurs batteries et d'encourager les échanges amicaux.
- **Éliminez les obstacles liés à la garde d'enfants, au transport et autres :** proposez des solutions pour la garde d'enfants (p. ex. garderie sur place, indemnités ou horaires flexibles pour les parents/tuteurs), des mesures en matière de transport (p. ex. laissez-passer de transport, coupons de stationnement, remboursement du kilométrage, covoiturage) et toute autre mesure susceptible de faciliter la participation.
- **Proposez des formats et des horaires flexibles :** proposez des séances virtuelles, hybrides ou en présentiel, avec des horaires qui conviennent aux jeunes et aux familles (p. ex. en soirée ou pendant les fins de semaine).
- **Alternez les lieux de réunion :** en organisant les séances dans des locaux appartenant à différents partenaires, vous renforcerez la notion de partage et vous consoliderez les liens de collaboration.
- **Sachez que le temps des participants est précieux :** les jeunes, les familles et les porte-parole locaux ont de nombreuses obligations. Soyez-en conscients et faites en sorte que la participation aux séances soit bénéfique pour tous.

## Créez un climat accueillant et inclusif

Pour créer des liens, il faut veiller à ce que les participants se sentent les bienvenus et qu'ils puissent s'exprimer librement et sans crainte. Cela est particulièrement important lorsque

des jeunes et des familles sont présents et qu'il se pourrait que des sujets délicats soient évoqués. Voici des conditions à remplir :

- **Cadre accueillant** : songez à mettre les participants à l'aise et à créer un sentiment d'appartenance. Y a-t-il des symboles d'inclusion visibles? Le cadre choisi est-il accueillant sur le plan culturel et adapté à tous?
- **Établissement des règles de base** : en début de séance, définissez conjointement les principes qui guideront les échanges (p. ex. le but est d'apprendre à mieux servir les jeunes; toutes les opinions sont valables; il est aussi important d'écouter que de parler; il faut chercher à comprendre plutôt qu'à convaincre).
- **Accueil axé sur l'inclusivité** : le cas échéant, commencez par une reconnaissance territoriale (voir l'encadré à la page suivante) et accueillez personnellement tous les participants. Organisez des activités brise-glace pour permettre aux fournisseurs de services de se présenter et de parler de leur lien avec les jeunes.
- **Participation de tous** : proposez plusieurs moyens de contribuer (p. ex. papillons autocollants, tableaux blancs, clavardage, affichage d'illustrations). Aidez les participants les plus discrets à s'exprimer en formant de petits groupes ou en les invitant directement à prendre la parole.
- **Création de liens** : prévoyez des pauses café ou offrez des repas ou collations pour donner aux participants des occasions d'échanges spontanés, qui sont un excellent moyen de renforcer les liens.
- **Vérifications régulières** : faites des pauses pour demander aux membres du groupe leur avis sur le déroulement de la séance et rectifiez le tir si nécessaire.
- **Flexibilité** : laissez aux participants la liberté de s'absenter, de faire des pauses ou de contribuer de manière non verbale.

### **Honorer la terre et les ancêtres autochtones**

La reconnaissance territoriale est plus qu'un geste symbolique. Lorsqu'elle est délibérée, elle :

- honore les relations continues des peuples Autochtones avec la terre et leurs ancêtres ainsi que les traités qu'ils ont conclus avec le gouvernement canadien;
- nous rappelle nos responsabilités communes en matière de réconciliation.

Il importe de la préparer avec soin, notamment en veillant à la prononciation correcte des mots employés et en réfléchissant bien au sens de ses paroles.

La reconnaissance territoriale n'est pas obligatoire lors de chaque réunion de travail interne, mais elle doit toujours précéder les rassemblements officiels ou publics<sup>44</sup>.



**Conseil pratique** : pour savoir quand et comment présenter un hommage sincère et non symbolique, vous pouvez consulter le guide [CAMH Land Acknowledgements Guide \(2022\)](#) (en anglais) ou d'autres ressources.

Cette pratique permet non seulement de créer un climat de bienveillance sur le moment, mais elle donne également un exemple de la collaboration et du respect qui seront essentiels pour établir des partenariats durables au-delà des réunions et ateliers eux-mêmes.

## Définition des responsabilités pour les séances de mobilisation initiales

En définissant les tâches conjointement dès le début, on facilite le bon déroulement des séances de mobilisation et on évite les malentendus. En outre, on renforce le sentiment de responsabilité partagée. Le tableau 2 présente une liste des tâches à accomplir lors des séances de mobilisation officielles et il indique les personnes à qui les confier.

**Tableau 2.** Tâches à accomplir lors des séances de mobilisation

Tâches	Personnes à qui confier les tâches
Direction	Haut·e responsable
Animation	Assumée conjointement par une jeune personne et un·e adulte chargé·e de la planification des services
Secrétariat de séance / documentation	Évaluatrice ou évaluateur de programme, membre du personnel administratif ou jeune personne (avec le soutien d'un·e adulte)
Présentation	Adulte impliqué·e au niveau local, jeune personne, Aîné·e (autochtone) ou bailleuse ou mécène
Comptabilisation du temps	Bénévole, jeune participant·e ou membre du personnel
Soutien technique (pour les réunions hybrides ou virtuelles)	Membre du personnel des technologies de l'information (TI), jeune bénévole ou organisme partenaire
Assistance aux participants	Personnel d'accueil, auxiliaires d'accessibilité ou bénévoles chargés de la gestion du matériel
Suivi / retour d'information	Évaluatrice ou évaluateur du programme, personnel administratif ou jeune leader

### Assurer un suivi rapide et détaillé

Pour être constructive, une réunion ne doit pas « s'achever » au moment de sa clôture. En faisant un suivi précis et facile à comprendre, on maintient la dynamique qui a été créée, on renforce le sentiment commun d'accomplissement et on s'assure que tout le monde saura exactement à quoi s'attendre par la suite. Les récapitulatifs doivent être concis et faciles à comprendre : les listes à puces, les supports visuels ou même les courtes vidéos ont plus d'impact que les longs rapports. En les diffusant rapidement, on démontre son sens des responsabilités et on indique aux participants que leurs paroles ont été entendues et appréciées.

Le suivi est le plus souvent communiqué par courriel, mais il se pourrait que certains groupes préfèrent les dossiers partagés (p. ex. Google Drive), les plateformes en ligne ou d'autres outils qui rendent les informations accessibles à tous. Comme indiqué ci-dessus, le fait de désigner une personne ou une équipe chargée du suivi permet de s'assurer que cette étape importante ne sera pas négligée.

## Concitez vos objectifs avec vos valeurs

Une fois que vous aurez établi un cadre propice à la création de liens, votre réseau de partenaires pourra commencer à explorer votre objectif commun et à établir des **relations de confiance**. Avant de conclure des ententes officielles ou de lancer des initiatives conjointes, il vous faudra prendre le temps d'explorer les valeurs, les priorités et les méthodes de travail de chaque partenaire afin de jeter les bases d'une collaboration durable qui pourra s'adapter aux circonstances changeantes. Le modèle ci-dessous s'accompagne de pistes de réflexion et de conseils destinés à faciliter l'animation des réunions entre partenaires.

### **Ressource : Modèle d'établissement de partenariats – harmonisation des valeurs et des relations entre partenaires potentiels**

Ce modèle vise à aider les partenaires à instaurer des relations de confiance, à définir des valeurs communes et à se mettre d'accord sur des objectifs communs. Les trois étapes présentées au tableau 3 sont conçues pour renforcer la cohésion du groupe. Les partenaires commencent par une réflexion personnelle (1<sup>re</sup> étape) afin de s'ancrer dans leurs propres motivations et attentes. Ils examinent ensuite les valeurs et les aspirations qui les rassemblent (2<sup>e</sup> étape). Et pour terminer, ils examinent en toute honnêteté les points sur lesquels ils s'accordent et ceux sur lesquels il existe des divergences (3<sup>e</sup> étape). Cette progression favorise la confiance, crée une assise commune et prépare le terrain pour une collaboration fructueuse.

L'idéal est d'aborder ces étapes dans un cadre convivial, où les participants se sentent à l'aise pour s'exprimer ouvertement, écouter avec curiosité et avoir des échanges enrichissants. Selon les circonstances, ces étapes pourraient être bouclées en une seule séance (ou un seul atelier) ou être réparties sur plusieurs séances ou ateliers.

À mesure que les partenariats évolueront, soit en raison de l'arrivée de nouveaux partenaires, soit en raison d'un changement de situation, les partenaires pourront se référer de nouveau à ce modèle et actualiser leurs valeurs et priorités communes. Il est possible de synthétiser les résultats de cette démarche dans une déclaration d'intention commune ou dans l'établissement de principes de partenariat, lesquels pourront ensuite guider la prise de décision et les discussions entre dirigeants et, à terme, aboutir à l'élaboration d'organes de gouvernance intégrés.

**Tableau 3.** Étapes de la création d'un partenariat

Étapes	Pistes de réflexion	Conseils pour l'animation
<p><b>1<sup>re</sup> étape : Réflexion en aparté</b>                      Invitez chaque participant·e à se livrer à une réflexion individuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce qui me motive (ou motive mon organisme) à apporter un soutien aux jeunes de cette collectivité?</li> <li>• Qu'est-ce qui me rend optimiste à l'égard de ce travail?</li> <li>• Quand des jeunes se rendent dans un centre de services auquel nous contribuons, comment est-ce que j'aimerais qu'ils se sentent?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accordez un temps de réflexion aux participants afin qu'ils puissent réfléchir et noter leurs idées avant de les partager.</li> <li>• Proposez plusieurs formats (écriture, dessin, outils numériques) afin de vous adapter aux préférences individuelles.</li> <li>• Invitez les jeunes et les familles de jeunes à s'exprimer en premier, afin que l'avis des organismes ne domine pas le débat.</li> <li>• Avant de passer à la discussion en grand groupe, formez des paires pour que les participants se sentent à l'aise pour échanger leurs réflexions.</li> <li>• Dites bien aux participants qu'ils ne doivent pas craindre de donner de « mauvaises » réponses, car toutes les opinions sont valables.</li> </ul>
<p><b>2<sup>e</sup> étape : Valeurs et aspirations</b>                      Déterminez les valeurs qui motivent les partenaires ainsi que leurs aspirations sur le long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les valeurs sur lesquelles repose notre travail auprès des jeunes et des familles?</li> <li>• Que cherchons-nous à créer ensemble?</li> <li>• Que signifie concrètement le terme d'« intégration » pour nous?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notez les réponses sur un tableau à feuilles mobiles, un tableau blanc ou un outil collaboratif.</li> <li>• Regroupez les idées similaires afin de mettre en évidence les points communs.</li> <li>• Attribuez des couleurs différentes aux valeurs et aux objectifs.</li> <li>• Invitez les participants à développer leurs idées ou à rebondir sur celles des autres.</li> </ul>
<p><b>3<sup>e</sup> étape : Examen des points communs et des divergences</b>                      Résumez les points communs et les divergences potentielles afin d'établir une base saine pour la collaboration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les valeurs ou les priorités communes à tous?</li> <li>• Quelles sont les divergences dans la façon de voir les choses (opinions, stratégies)?</li> <li>• Quels sont les principes qui devraient guider la collaboration?</li> <li>• Quelles sont les divergences qui pourraient poser problème si elles ne sont pas abordées?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquez qu'il est normal de ne pas être d'accord sur tout et qu'il est possible de gérer les divergences.</li> <li>• Pour mettre en évidence les points d'accord et de désaccord, servez-vous de diagrammes, de papillons autocollants ou d'outils numériques.</li> <li>• Terminez en sélectionnant deux ou trois engagements communs qui, de l'avis de tous, pourraient cimenter le partenariat.</li> </ul>



# Le pilotage de partenariats collaboratifs

**On ne crée pas, du jour au lendemain, des partenariats solides et inclusifs.** Il faut du temps pour les construire et il faut avoir la motivation nécessaire et des capacités de meneurs. Dans le cas des SIJ, la direction d'un partenariat ne repose pas sur le pouvoir détenu par une seule personne ou un seul organisme. Au début, un ou plusieurs organismes qui disposent déjà d'un réseau solide dans les différents secteurs de services ou qui ont l'habitude de réunir des groupes diversifiés pourraient se charger de la coordination des réunions. Leur rôle devrait être de favoriser la collaboration et non de dicter les décisions. Au fil du temps, la composition de la direction pourrait évoluer, avec la venue de nouveaux partenaires, l'évolution des objectifs ou le changement des conditions locales. **Au sein des SIJ, la gouvernance est dynamique**, et c'est ce qui garantit que la collaboration restera adaptée et qu'elle se poursuivra sur le long terme.

## Partage de gouvernance

Le **partage de la gouvernance** est un modèle de gestion qui tient compte du fait qu'aucun organisme ne peut à lui seul répondre à tous les besoins des jeunes, des familles et de la collectivité dans son ensemble. Plusieurs organismes se partagent donc le rôle de direction afin de pouvoir faire preuve de souplesse et de réactivité compte tenu de la situation locale, des ressources disponibles et des points de vue de l'ensemble des partenaires.

Caractéristiques de la gouvernance partagée<sup>45</sup> :

- **relationnelle** – fondée sur la confiance et non sur des structures hiérarchiques
- **intuitive** – méthodes de collaboration non rigides
- **axée sur les tâches** – les rôles varient en fonction des tâches à accomplir
- **évolutive** – les responsabilités sont continuellement redéfinies
- **inclusive** – tout le monde, y compris les jeunes et les familles, peut assumer un rôle de leader

## Qualités essentielles des responsables de partenariats

Le rôle de leader peut prendre plusieurs formes, mais quel que soit le modèle de collaboration, certaines qualités aident toujours les dirigeants à instaurer la confiance, à favoriser l'inclusion et à faire avancer la collaboration. Ces qualités, illustrées à la figure 10, reflètent non seulement les compétences des individus, mais aussi les valeurs et les moyens mis en œuvre par les organismes.

**Figure 10 .** Qualités essentielles des responsables de partenariats



Le tableau met en évidence les compétences et les valeurs qui favorisent un encadrement efficace, et il évoque aussi une réalité importante : tous les partenaires ne disposent pas des mêmes ressources ou capacités. Pour remédier à cette situation, il faut partager les ressources, rémunérer la participation et mettre en place des structures de soutien afin que tous les partenaires puissent contribuer pleinement. De cette manière, on veille à ce que l'équité ne vienne pas s'ajouter par après, mais qu'elle fasse partie intégrante des responsabilités associées aux partenariats, car elle est essentielle pour garantir leur pérennité.



## La gouvernance partagée dans la pratique : partenariats entre organismes de santé et organismes communautaires

La **collaboration** est particulièrement bénéfique lorsque les partenaires apportent des ressources complémentaires. Dans le cadre des SIJ, les partenariats entre organismes de santé et organismes communautaires en sont un excellent exemple. Lorsque ces types d'organismes partagent la gouvernance, ils créent une synergie qui dépasse la somme de leurs contributions individuelles.

### Raisons du succès de ce type de partenariat :

- **Ressources complémentaires** : les organismes communautaires sont souvent axés sur l'établissement de relations de confiance, la sensibilisation et la pertinence culturelle;<sup>46 47</sup> les organismes de santé, quant à eux, offrent des traitements spécialisés, une expertise clinique et une infrastructure à l'échelle du système<sup>48 49</sup>. Notons que la séparation n'est pas aussi nette qu'il pourrait sembler, puisque certains organismes communautaires offrent des soins avancés et que certains organismes de santé excellent dans les activités de sensibilisation.
- **Renforcement mutuel** : en œuvrant en tandem, les deux secteurs se renforcent l'un l'autre de manière à offrir des services accessibles et cliniquement performants.
- **Responsabilité partagée** : aucun partenaire ne domine. Chacun apporte sa contribution dans son domaine de compétence et partage la responsabilité concernant les résultats thérapeutiques des jeunes et l'amélioration du système.

### Avantages pour les jeunes et les familles :

- Passerelles plus directes entre services communautaires et soins cliniques.
- Services à la fois culturellement inclusifs et performants sur le plan clinique.
- Services moins fragmentés et mieux coordonnés.

### Un modèle concret particulièrement puissant de gouvernance partagée :

En associant les connexions locales aux capacités du système, les partenaires du secteur communautaire et du secteur de la santé créent un modèle de gouvernance d'une grande efficacité.

**Dans le cadre des SIJ, le partage des responsabilités entre organismes de santé et organismes communautaires est particulièrement bénéfique. En collaborant, ces organismes incarnent parfaitement les avantages de la gouvernance partagée : une collaboration équilibrée et supérieure à la somme de ses parties.**

## 5.2 Élargir son réseau de partenaires

Une fois que vous aurez commencé à instaurer un climat de confiance et à définir une vision commune, l'étape suivante consistera à déterminer qui devrait participer à ce projet. Les SIJ prospèrent lorsqu'ils s'appuient sur un réseau de partenaires large et inclusif, dont les ressources se complètent. Le recrutement de partenaires n'est pas une démarche ponctuelle; il évolue à mesure que de nouveaux organismes, jeunes et leaders locaux se manifestent. L'objectif est de réunir un ensemble de partenaires reflétant la diversité des jeunes et des familles de la collectivité et de créer un équilibre entre les prestataires traditionnels de soins et les organismes communautaires et culturels, en veillant à ce que la collaboration reste ancrée dans l'équité autour d'un objectif commun.

### Cartographier les interconnexions pour explorer les possibilités de SIJ

Une façon pratique de démarrer consiste à **cartographier les interconnexions**. On peut ainsi commencer à se faire une idée de ce qui se fait déjà dans la collectivité et de ce qui reste à faire, et découvrir vers qui se tourner pour une collaboration future. La cartographie ne vise pas à établir d'un seul coup un réseau complet de SIJ. Elle vise plutôt à dresser un état des lieux, à renforcer les liens avec les organismes existants et à forger un esprit de collaboration autour de valeurs communes entre divers secteurs et divers intervenants.

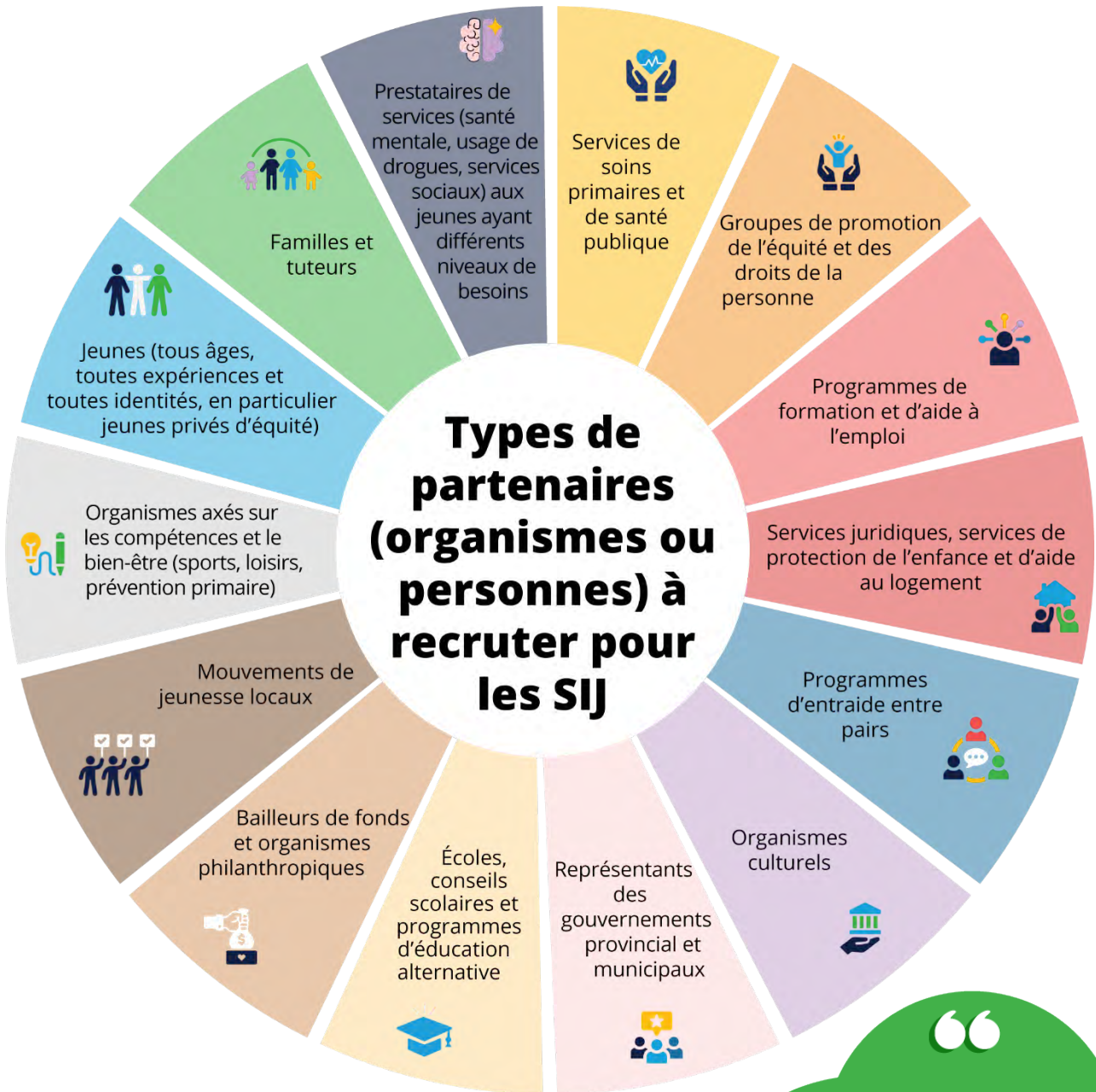
La cartographie des interconnexions existantes a plusieurs avantages :

- **Recenser** les organismes et les personnes qui œuvrent déjà pour le bien-être des jeunes.
- **Faire entendre** la voix des groupes sous-représentés, dont les jeunes, les familles et les groupes privés d'équité.
- **Évaluer** la solidité des partenariats et la qualité des services en place.
- **Repérer** les occasions de collaboration et d'harmonisation pour la création commune de SIJ.

Cette cartographie doit faire l'objet de réexamens périodiques. Les capacités de la collectivité et les besoins des jeunes fluctuent et les leaders changent, et il est probable que de nouveaux partenaires se manifesteront lorsque vous avancerez dans le projet. En incluant délibérément les groupes locaux, les dirigeants culturels et les sources de soutien non officielles qui ont la confiance des jeunes, vous ferez en sorte que la cartographie des interconnexions existantes reflète toute la diversité au sein de la collectivité.

La figure 11 présente les types de partenaires que vous pourriez envisager de recruter pour votre projet de SIJ.

**Figure 11 .** Types de partenaires (organismes ou personnes) à recruter pour les SIJ



« On savait qu'il fallait qu'on se demande à qui était destiné tout ça, qui manquait à l'appel et pourquoi. C'est ce qui a déterminé tout le reste, de l'embauche jusqu'au choix des partenaires. »

— CBEJO de Sudbury

## Ressource : inventaire des interconnexions existantes et exemples de cartographie

Servez-vous du modèle d'inventaire suivant (tableau 4) pour recenser les intervenants qui, au sein de votre collectivité, offrent des services aux jeunes et aux familles, en indiquant leurs rôles respectifs et leurs préférences en matière de participation, ainsi que ce qui pourrait entraver la collaboration avec eux et ce qui pourrait la favoriser dans l'optique de la mise sur pied de SIJ. Des exemples sont fournis pour indiquer ce qu'il serait intéressant de consigner dans le cadre de votre cartographie. Notons que les catégories doivent être adaptées afin de refléter la situation locale, et que l'inventaire doit être réalisé en collaboration avec les jeunes, les familles et les partenaires (existants et futurs).

**Tableau 4 .** Modèle d'inventaire des partenariats en existence, avec exemples

Groupes / organismes	Secteurs / fonctions	Activités actuelles dans le domaine des services à la jeunesse	Modes de collaboration privilégiés	Obstacles à la collaboration	Possibilités de collaboration
<b>Exemples : Conseil scolaire régional</b>	Éducation	Services d'orientation, planification conjointe occasionnelle	Organisation conjointe d'ateliers ou de groupes de travail	Calendrier : différents cycles de planification	Santé mentale dans les écoles, efforts de mobilisation des jeunes
<b>Collectif dirigé par des jeunes</b>	Soutien par les pairs et défense des droits	Dirige des programmes pour les jeunes, qu'il a contribué à concevoir	Espaces de création, horaires flexibles	Absence de rémunération et absence de statut officiel	Intégration des jeunes aux activités de planification et de gouvernance
<b>Centre d'amitié</b>	Services autochtones	Offre une gamme de services et d'activités récréatives pour les jeunes	Groupes de travail, réunions d'équipe	Absence de liens officiels / besoin de temps pour les développer	Programmes respectueux de la culture, sensibilisation communautaire
<b>Parents / tuteurs</b>	Représentation des familles	Fournissent des commentaires spontanés et un soutien à la tenue d'événements	Réunions en soirée, sondages en ligne	Obstacles linguistiques, conflits d'horaires	Orientation des familles; informations sur les services, rédigées conjointement

<b>Centre de santé communautaire</b>	Soins primaires	Soins sans rendez-vous pour les jeunes	Planification conjointe des services, réunions d'équipe	Priorités conflictuelles	Protocoles de services partagés, journées de consultation sur place
<b>Organisme de services de logement</b>	Services sociaux	Aucune activité actuelle dans le domaine des services à la jeunesse	Réunion préliminaire, visite des lieux	Absence de liens officialisés, besoin de temps pour les développer	Mesures d'intervention en cas de crise et dispositifs d'aide au logement

## Partenariats au sein de collectivités diverses

Comme nous l'avons déjà indiqué, les partenariats doivent être conçus en fonction des ressources, des besoins, de l'histoire, de la situation et des priorités propres à chaque collectivité. Les exemples suivants présentent les éléments à prendre en considération dans le cadre de collaborations avec les communautés autochtones, les collectivités rurales ou éloignées et les communautés francophones. Nous ne prétendons pas vous donner une liste exhaustive de conseils (ni de types de communautés/collectivités) : nous aimerions plutôt vous proposer un point de départ pour l'établissement de relations respectueuses, équitables et adaptées aux spécificités locales.

### Partenariats avec les communautés des Premières Nations et les communautés inuites et métisses

Il est essentiel d'établir des partenariats solides avec les communautés autochtones afin de garantir que les SIJ reflètent les identités, les cultures et les priorités des jeunes issus des Premières Nations et des communautés inuites et métisses. Les relations doivent être fondées sur le respect, la réciprocité et la reconnaissance de la souveraineté et de l'autodétermination des Autochtones.

Chaque communauté a ses propres modes de gouvernance, protocoles et pratiques culturelles. La collaboration doit suivre les indications des leaders locaux, notamment celles des chefs de bande et des dirigeants d'établissements communautaires, des Aînés, des Gardiens du savoir, des jeunes activistes et autres. Elle doit également reconnaître les répercussions persistantes de la colonisation et s'appuyer sur des pratiques antiracistes, anti-oppressives et décoloniales.

Les partenariats devraient capitaliser sur les ressources existantes, dont les services sociaux et les services de santé gérés par des Autochtones, les pratiques culturelles de guérison et les initiatives communautaires destinées aux jeunes. L'établissement de liens peut passer par la participation à des rassemblements communautaires (p. ex. pow-wows, festivités ou célébrations saisonnières), à des activités liées à la terre, ou encore à des cercles de discussion et autres pratiques culturelles ancestrales. Ces activités doivent être organisées par la communauté autochtone, et leur rythme et déroulement doivent être fixés par les partenaires de cette communauté.

## Ressources

Titres	Description	Références
<b><i>A Pathway for Indigenous Community Engagement</i></b> (étapes de la collaboration avec les communautés autochtones, en anglais)	Ce document infographique, élaboré par l'Université du Manitoba, fournit des conseils pour l'établissement de relations de collaboration respectueuses avec les communautés autochtones. Il décrit cinq étapes d'un parcours fondé sur la collaboration continue, la confiance, la réciprocité et le respect.	UNIVERSITÉ DU MANITOBA. 2021. <i>A Pathway for Indigenous Community Engagement</i> . <a href="https://umanitoba.ca/sites/default/files/2021-05/a-pathway-for-indigenous-community-engagement-infographic.pdf">https://umanitoba.ca/sites/default/files/2021-05/a-pathway-for-indigenous-community-engagement-infographic.pdf</a>
<b><i>Principles of Engagement with Indigenous Communities</i></b> (principes de la collaboration avec les communautés autochtones, en anglais)	Publiée sur LinkedIn, cette ressource décrit sept grands principes qui guident tous les degrés de la collaboration avec les communautés autochtones, en laissant toutefois la place à différentes manières de collaborer au niveau individuel, au niveau des communautés et au niveau systémique.	GERRARD, Jude. 2022. <i>Principles of Engagement with Indigenous Communities</i> . <a href="https://www.linkedin.com/pulse/principles-engagement-indigenous-communities-cms-ns">https://www.linkedin.com/pulse/principles-engagement-indigenous-communities-cms-ns</a>
<b><i>Protocols for Engaging with Indigenous Peoples &amp; Communities</i></b> (protocoles pour la	Ce document fournit des conseils pour « établir des relations respectueuses » et dialoguer « d'une manière qui reconnaisse et respecte les droits, l'histoire et les	The Gord Downie & Chanie Wenjack Fund. 2021. <i>Protocols for Engaging with Indigenous Peoples &amp; Communities</i> .



collaboration avec les Autochtones, en anglais)	traditions des Autochtones ». Il souligne l'importance « [du] respect, [de la] réciprocité et [de la] responsabilité » comme fondements d'une collaboration constructive.	<a href="https://downiewenjack.ca/wp-content/uploads/2021/09/Protocols_for_Engaging_with_Indigenous_Peoples_2021.pdf">https://downiewenjack.ca/wp-content/uploads/2021/09/Protocols_for_Engaging_with_Indigenous_Peoples_2021.pdf</a>
<b>Working with Elders</b> (collaborer avec des Aînés, en anglais)	Ce guide, publié par le First Peoples' Cultural Council (conseil des Premières Nations, FPCC), présente des pratiques exemplaires et indique ce qu'il faut prendre en compte quand on veut obtenir la collaboration d'Aînés et de gardiens du savoir pour des projets, des événements et des initiatives culturelles. Le guide traite de la communication respectueuse, de la planification, du soutien aux Aînés et des moyens d'adapter la collaboration quand la possibilité de rencontres en personne est limitée.	First Peoples' Cultural Council. 2021. <i>Working with elders</i> (lignes directrices). First Peoples' Cultural Council. <a href="https://fpcc.ca/wp-content/uploads/2021/05/FPCC-Working-with-Elders_FINAL.pdf">https://fpcc.ca/wp-content/uploads/2021/05/FPCC-Working-with-Elders_FINAL.pdf</a>

## Les partenariats dans le contexte des collectivités rurales ou isolées

Les collectivités rurales ou isolées couvrent souvent de vastes territoires, ce qui rend difficile la participation en personne. Les outils virtuels peuvent pallier le problème, mais tous les partenaires ne disposent pas nécessairement d'une connexion Internet fiable ou de lieux privés pour les communications personnelles. Il est donc essentiel de faire preuve de souplesse et de créativité pour pouvoir communiquer.

En général, dans les collectivités rurales ou isolées, les services locaux sont assurés par des partenaires aux mandats étendus, qui entretiennent des relations de longue date avec la population et qui ont une connaissance approfondie de la situation locale. Vous pouvez tirer parti de ces ressources tout en établissant des liens avec des prestataires régionaux ou provinciaux afin de combler les lacunes et de réduire les déplacements.

Pour les actions de sensibilisation, il faut faire preuve de créativité et aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, que ce soit par le biais de services mobiles ou par satellite,

au moyen de partenariats avec les écoles et les centres de loisirs ou par la création de locaux accueillants pour tous dans des bibliothèques, des centres pour les jeunes ou des lieux d'activités culturelles.

## Ressource

Titre	Description	Référence
<p><b><i>Engaging with Rural Communities: Tips and Best Practices for Researchers and Practitioners in Implementation Science</i></b> (tisser des liens avec les collectivités rurales : conseils et pratiques exemplaires en science de l'application des connaissances à l'intention des chercheurs et des praticiens, en anglais)</p>	<p>Le Consortium for Cancer Implementation Science (consortium pour l'application des connaissances sur le cancer) a créé ce document pour renforcer les capacités des scientifiques et des praticiens qui œuvrent à l'amélioration de la santé des collectivités rurales à appliquer les connaissances scientifiques.</p>	<p>CONSORTIUM FOR CANCER IMPLEMENTATION SCIENCE, COMMUNITY PARTICIPATION IN IMPLEMENTATION SCIENCE ACTION GROUP.2023. <i>Engaging with rural communities: tips and best practices for researchers and practitioners in implementation science</i>.  <a href="https://cancercontrol.cancer.gov/sites/default/files/2023-10/43637_DCCPS_IS_CCIS_Public_Good_Engaging_Rural_Communities_v06_RELEASE_508.pdf">https://cancercontrol.cancer.gov/sites/default/files/2023-10/43637_DCCPS_IS_CCIS_Public_Good_Engaging_Rural_Communities_v06_RELEASE_508.pdf</a></p>

## Partenariats avec les communautés francophones

Dans les communautés francophones, les partenaires doivent tenir compte des droits linguistiques et de l'importance d'offrir des services en français, alors que dans les collectivités multilingues, il faut tenir compte des obstacles linguistiques potentiels au sein du réseau de partenaires.

Pour être efficace, la collaboration pourrait nécessiter des services de traduction, du matériel bilingue et des stratégies de communication clairement définies. Les partenaires devraient également s'appuyer sur des organismes et associations culturelles francophones et sur les médias locaux d'expression française afin que les communications adressées aux jeunes et aux familles correspondent à leur identité.

Ici encore, la mobilisation des jeunes est essentielle. Les jeunes francophones devraient participer activement à la conception des services, à leur prestation et à leur évaluation en siégeant dans des groupes consultatifs, en assumant des fonctions de responsabilité ou en participant à des réunions de conception conjointe. Ces stratégies renforcent aussi le sentiment d'appartenance des associations de jeunes francophones et des médias locaux d'expression française et elles leur donnent une plus grande visibilité en les faisant participer à l'implication des jeunes et des familles d'une façon qui reflète leur identité.

### **Autant de collectivités, autant de cheminements vers les SIJ**

Comme nous l'avons précisé plus haut, les CBEJO envisagent ce guide comme une ressource à adapter pour refléter la diversité des identités et des réalités des collectivités de l'Ontario. De futures versions du guide pourraient concerner l'adoption des SIJ dans les collectivités rurales ou isolées, les collectivités francophones, les communautés autochtones ou autres. Cela dit, il convient de souligner que même au sein de communautés homogènes telles que les communautés autochtones, il existe une grande diversité d'identités, de pratiques culturelles et d'histoires individuelles. C'est pourquoi ce guide ne doit pas être considéré comme un modèle, mais plutôt comme une base à adapter de multiples façons afin de refléter les ressources, les points de vue et les réalités propres à chaque collectivité locale. Puisque vous connaissez votre collectivité mieux que quiconque, misez sur son caractère propre et efforcez-vous d'impliquer toutes les populations afin de favoriser l'inclusion dans toute la mesure du possible.

## **Comment développer votre réseau à un rythme adapté : conseils des réseaux de carrefours CBEJO**

La mise en place de partenariats solides et intégrés ne se fait pas du jour au lendemain, et le temps nécessaire varie d'une collectivité à l'autre en fonction des besoins auxquels il faut répondre, du degré de préparation des partenaires et des ressources existantes.

De nombreux réseaux de carrefours CBEJO ont affirmé qu'il fallait démarrer lentement et se développer progressivement. Les premiers résultats positifs découlent souvent de la mise en place de quelques partenariats solides, puis d'une diversification à mesure que de nouveaux besoins se font sentir ou que de nouvelles possibilités se présentent. La figure 12 offre des conseils sur la manière de développer un réseau de partenaires.

**Figure 12** . Cinq conseils pour le développement de votre réseau



### **Soyez patients**

Les partenariats évoluent; il faut s'attendre à revoir les tâches à accomplir, les rapports entre partenaires et les structures de gouvernance, et à les modifier en fonction des besoins.



### **Connectez-vous avec d'autres collectivités**

Informez-vous auprès des collectivités qui ont déjà mené à bien ce processus.



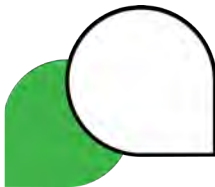
### **Expliquez bien les valeurs des SIJ**

La spécificité des SIJ risque de ne pas être immédiatement perçue par tous vos partenaires. En citant des exemples tirés de la réalité, vous contribuerez à éveiller leur intérêt et à emporter leur adhésion.



### **Servez-vous des données dont vous disposez**

Les données démographiques peuvent vous aider à choisir vos partenaires, à déterminer les besoins de la collectivité et même à prendre des décisions éclairées concernant l'implantation de vos locaux.



### **Posez des questions**

Ce n'est pas simple de créer des partenariats et de mettre en place des SIJ. N'hésitez pas à prendre contact avec les CBEJO pour leur demander de l'aide : toutes vos questions seront les bienvenues.

## 5.3 Mise en pratique de la collaboration : apprendre à mieux connaître sa collectivité

Après avoir trouvé des partenaires et établi avec eux des relations de confiance et un projet commun, vous pourrez explorer ensemble **ce qui existe dans la collectivité** en matière d'aide aux jeunes et aux familles de jeunes.

La cartographie des ressources de la collectivité en matière de services et de locaux adaptés à l'accueil de jeunes permet de dresser, pour tous les partenaires, un tableau des moyens disponibles, des lacunes à combler et des moyens d'intégrer les atouts culturels et autres. À la différence de la cartographie des relations, qui fait ressortir les liens entre les divers acteurs, il s'agit ici de déterminer **quelles sont les ressources déjà disponibles pour les jeunes**, ce qui donne aux partenaires un point de départ concret pour une collaboration et une planification conjointes.

### Cartographie des ressources de la collectivité en matière de services

Il est essentiel de savoir ce qui existe déjà pour mettre en place des systèmes de soins mieux intégrés et centrés sur les jeunes. La cartographie des ressources de la collectivité permet à tous les partenaires de se faire une idée de ce qui existe déjà au niveau local.

#### Importance de cette démarche :

- Elle établit un socle commun pour la planification des services et la collaboration.
- Elle met en évidence les formes de soutien peu reconnues, officieuses et spécifiques à certaines cultures.
- Elle recense les lacunes, les chevauchements et les discontinuités entre les services.
- Elle renforce la confiance entre les partenaires en valorisant la diversité des connaissances et des approches.

# Ressource : cartographie des services existants en trois étapes

## 1<sup>re</sup> étape. Commencez par vous organiser

Avant de recueillir des informations, prenez le temps de préparer le terrain. Une planification minutieuse vous permettra de réaliser une cartographie pertinente, inclusive et durable.

*1a. Définissez la portée de la cartographie et son objectif* – Clarifiez ce que vous cherchez à apprendre et les raisons de votre démarche. La cartographie peut avoir plusieurs objectifs :

- recenser les services destinés aux jeunes de 12 à 25 ans
- passer en revue les ressources existantes et les lacunes dans des domaines spécifiques (p. ex. aide au logement, réduction des méfaits, services liés à la communauté autochtone)
- comparer la disponibilité des services entre les différentes zones géographiques (zone rurales, isolées, urbaines)
- jeter les bases pour la création conjointe de SIJ

Questions clés :

- Quelles informations souhaitons-nous cartographier? (p. ex. heures d'ouverture, populations de jeunes desservies, services offerts)
- Quels types de services allons-nous proposer? (p. ex. soins cliniques, soutien social, compétences et bien-être) – Remarque : la question des locaux est abordée à la rubrique suivante.
- Quelle zone de desserte allons-nous cartographier?

*1b. Créez un groupe de planification* – Formez une petite équipe pour piloter le processus, comprenant :

- des jeunes ayant une expérience des troubles de santé mentale ou des troubles liés à la consommation de substances psychoactives;
- des parents ou tuteurs;
- des fournisseurs de services locaux de différents secteurs;
- des leaders des communautés autochtone(s), francophone ou autres;
- des dirigeants d'organismes et des planificateurs/évaluateurs.

Ce groupe pourra organiser des réunions ou ateliers, décider des personnes à inviter et veiller à ce que les pratiques soient inclusives et responsables. Pour des conseils sur la manière de structurer et d'animer les discussions afin de créer un climat propice aux échanges, reportez-vous à la [partie 5.1](#).

1c. *Choisissez vos outils* – Décidez de la manière dont vous allez recueillir et organiser vos informations. Vous pourriez utiliser :

- le modèle intégré de cartographie des services locaux (voir le tableau 5 ci-dessous);
- des tableaux à feuilles mobiles ou des papillons autocollants pour les ateliers en présentiel;
- des outils en ligne tels que Miro pour les séances virtuelles ou hybrides;
- des tableurs ou des lecteurs partagés pour synthétiser les contributions.



**Conseil pratique** : privilégiez la simplicité, la collaboration et l'accessibilité, et demandez aux participants comment résumer au mieux les informations recueillies pendant l'atelier, puis soumettez ce résumé à leur approbation.

## 2<sup>e</sup> étape. Tenez des réunions/ateliers de cartographie des services

Vous pourrez ainsi valider le tableau préliminaire des services et le compléter, tout en mettant en évidence des aspects qui sont absents des répertoires publics (p. ex. le soutien de pairs, les ancrages culturels, les lacunes dans les services). Ces rencontres favorisent également l'établissement de liens entre partenaires.

*Conseils sur l'organisation des réunions/ateliers :*

- Adaptez le format de la rencontre aux capacités locales (p. ex. demi-journée en présentiel, courtes séances virtuelles ou animées par des jeunes/prestataires).
- Tenez compte de l'accessibilité, de la langue des échanges et des protocoles culturels.
- Préparez la rencontre en collaboration avec des représentants des jeunes et des familles afin d'en garantir la pertinence et l'inclusivité

*Format et structure*

Il y a plusieurs façons d'organiser un atelier de cartographie des services. Certaines collectivités organisent une série de courtes séances axées sur des services précis (p. ex. une séance sur les soins cliniques, une autre sur le soutien par les pairs), tandis que d'autres préfèrent tenir une ou deux longues séances rassemblant une grande diversité de partenaires et de participants pour examiner l'ensemble des services.

Choisissez un modèle qui corresponde à vos capacités, à vos objectifs et aux besoins de votre collectivité. Voici quelques exemples :

- **1<sup>re</sup> option** : séance en personne d'une demi-journée pour 20 à 30 personnes appartenant à divers secteurs et comprenant des représentants des jeunes et des familles
- **2<sup>e</sup> option** : trois séances virtuelles d'une heure et demie, chacune axée sur un type de service différent (p. ex. activités de bien-être, soutien social, soins cliniques)
- **3<sup>e</sup> option** : séances distinctes, l'une animée par des jeunes et l'autre par des prestataires, avec échanges entre les deux

Il est également essentiel d'avoir un ordre du jour bien structuré. De cette manière, les participants savent à quoi s'attendre et on s'assure aussi de maintenir l'intérêt et de garantir que les discussions resteront focalisées et productives. Un ordre du jour précis montre également que vous valorisez le temps investi par les participants et que vous vous engagez à ce que leurs contributions aboutissent à des résultats concrets. La figure 13 présente un exemple combinant les principales composantes des stratégies de différentes collectivités en un programme pratique d'une demi-journée.



**Figure 13.** Exemple d'ordre du jour pour un atelier de cartographie des services (demi-journée)

<b>Tranche horaire</b>	<b>Activité</b>	<b>Objectif</b>
9 h - 9 h 15	<b>Mot de bienvenue, présentations et reconnaissance territoriale</b>	Commencez par une reconnaissance du territoire traditionnel; adoptez un ton respectueux et inclusif; donnez aux participants l'occasion de faire connaissance.
9 h 15 - 9 h 30	<b>Objectifs de l'atelier</b>	Expliquez les raisons du projet de cartographie des services, la façon dont les résultats seront exploités et les résultats attendus.
9 h 30 - 9 h 45	<b>Présentation des objectifs de la cartographie et de son déroulement et rappel des valeurs communes</b>	Expliquez en quoi consiste la cartographie des services, présentez le déroulement des activités de la séance et rappelez les valeurs qui guideront le travail.
10 h - 10 h 45	<b>Activité de cartographie en petits groupes</b>	Recensement des services, des procédures d'orientation et des lacunes; énumération des formes de soutien non officielles et culturelles; mise en évidence des ressources existantes et des possibilités.
10 h 45 - 11 h	<b>Pause</b>	Réseautage spontané et création de liens entre les participants.
11 h 00 - 11 h 30	<b>Compte rendu et discussion en grand groupe</b>	Présentation du travail des petits groupes, comparaison entre les différents domaines de services, mise en évidence des éléments communs et des lacunes.
11 h 30 - 11 h 50	<b>Discussions thématiques (facultatif)</b>	Exploration plus approfondie de thèmes particuliers : santé mentale, consommation de substances psychoactives, soutien au logement et à l'éducation, types de soutien culturel, etc.
11 h 50 - 12 h	<b>Réflexions finales</b>	Résumez les points essentiels, expliquez quand et comment la carte sera diffusée et invitez les participants à rester mobilisés.

### **3<sup>e</sup> étape. Faites part de ce que vous avez appris et menez des actions en conséquence**

La cartographie n'est utile que si les informations recueillies sont communiquées et utilisées pour guider la prise de mesures. Après vos séances de cartographie, prenez le temps d'analyser et de résumer ce que vous avez appris.

#### **Organisez les informations**

- Compilez la liste des services à l'aide d'un tableau, d'une base de données ou du modèle de cartographie intégrée des services offerts par la collectivité, présenté au tableau 5.
- Regroupez les services par catégories (p. ex. logement, loisirs, soins cliniques).
- Notez les services qui sont destinés spécifiquement aux jeunes par opposition à ceux visant la population générale.
- Soulignez les atouts, les lacunes, les doublons et les occasions de faire avancer les SJJ.

#### **Présentez-les à l'aide de graphiques faciles à comprendre**

- Créez des documents infographiques, des répertoires ou des affiches.
- Adoptez un langage simple et un design inclusif pour donner à tous les jeunes et aux familles un sentiment d'appartenance.

#### **Faites des comptes rendus de suivi**

- Transmettez aux participants un résumé des conclusions des séances de cartographie et expliquez-leur comment vous y donnerez suite.
- Invitez les intéressés à apporter leur contribution de façon continue afin d'affiner la cartographie et de la tenir à jour.

#### **Utilisez la cartographie comme tremplin pour :**

- repérer les possibilités de partenariats avec des organismes ou des secteurs;
- guider la planification et les demandes de financement du système;
- faciliter la mise en place de parcours adaptés aux jeunes et d'outils d'orientation dans les services.

*Rappel : la cartographie des services n'est pas une activité ponctuelle. Revoyez-la régulièrement et considérez-la comme une ressource en constante évolution.*

## Ressource : Modèle de cartographie intégrée des services offerts par la collectivité

Le tableau 5 fournit un modèle de recensement et d'analyse des services locaux destinés aux jeunes. Il combine des informations pratiques sur les services et des questions incitant à la réflexion afin de favoriser une planification inclusive et intégrée.

### Mode d'emploi du modèle :

- **Type de service** – Choisissez une catégorie. Exemples : santé mentale, traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, soutien par les pairs, éducation/emploi, santé physique, santé sexuelle, soutien culturel/spirituel, aide au logement, activités récréatives.
- **Population desservie** – Incluez à la fois le groupe d'âge et les caractéristiques identitaires (p. ex. jeunes 2SLGBTQIA+, jeunes Noirs, jeunes sous la protection de la Société d'aide à l'enfance).
- **Atouts / lacunes / obstacles** – Ces colonnes ont pour but de susciter la discussion sur ce qui fonctionne et sur les aspects qui posent problème (p. ex. sur les plans de l'accessibilité, de l'inclusion ou des capacités) lors d'ateliers ou d'entretiens.
- **Rôle potentiel au sein des SIJ** – Déterminez comment chaque service pourrait contribuer à la mise en œuvre de SIJ (p. ex. partenariat, services partagés, programmes dirigés par des jeunes).

**Tableau 5.** Modèle de cartographie intégrée des services offerts par la collectivité

Type de service	Nom de la ressource / de l'organisme	Adresse	Personne-ressource (nom, titre, adresse courriel / n° de téléphone)	Brève description des services ou des locaux	Population desservie (groupe d'âge, caractéristiques)	Atouts (ce qui fonctionne bien)	Lacunes / obstacles	Rôle potentiel au sein des SIJ
<b>Exemple : Santé mentale</b>	Centre de santé communautaire	123, rue Xyz, ville	Ursula Unetelle, santé mentale des jeunes ursula.unetelle@email.com	Consultation sans rendez-vous en santé mentale	Jeunes de 16 à 25 ans, surtout résidents du centre-ville	Prestataire de confiance, excellent modèle sans rendez-vous	Locaux non conçus pour l'accueil de jeunes, heures d'ouverture restreintes	Partenaire potentiel pour un service sans rendez-vous dans les mêmes locaux

# Cartographie des locaux qui pourraient servir à la prestation de SIJ

Nous avons vu comment créer un cadre inclusif pour impliquer les jeunes dans la planification des SIJ. À présent, nous allons examiner comment cartographier les emplacements des organismes actuels de la collectivité pour repérer les endroits où des SIJ pourraient être offerts dans un cadre adapté aux jeunes, rassurant, convivial et accessible.

## Intérêt de ce type de cartographie

On cartographie les emplacements potentiels pour la prestation de SIJ pour faire en sorte que ces services soient implantés dans des lieux que les jeunes fréquenteraient et où ils se sentiraient bien. La cartographie permet de déterminer si les locaux sont accueillants, si les jeunes s’y sentiraient à l’aise et si l’implantation de SIJ dans ces locaux serait envisageable compte tenu de l’accessibilité et des coûts, ainsi que de la possibilité 1) de disposer de salles privées pour assurer la confidentialité des services, 2) de regrouper les services sous un même toit (superficie nécessaire) et 3) d’agrandir les locaux, en vue de la croissance des SIJ. En incluant à la fois les préférences des jeunes et ces facteurs, la cartographie favorise une planification à long terme, inclusive et axée sur les jeunes.

## Ce qu’il faut explorer

Quand on cherche des locaux pour y installer des SIJ, il ne faut pas se limiter à ce qui est disponible. Il faut aussi se demander où les jeunes passent leur temps, si les locaux sont accueillants et si tous les jeunes s’y sentiraient à l’aise. Il faut également tenir compte de l’accessibilité, des coûts, de la taille des locaux et des possibilités d’agrandissement ainsi que d’autres questions pratiques qui pourraient avoir une incidence sur la prestation des services. Il faut aussi veiller à ce que les décisions soient équitables et à ce que les locaux soient adaptés à tous les groupes de jeunes.

Pour orienter les décisions concernant l’implantation de SIJ, consultez le modèle de cartographie des organismes de services à la page suivante. C’est un outil qui vous aidera à documenter les caractéristiques des différents locaux et à les comparer.

## Idées d’activités pour la cartographie

Avec un peu d’imagination, on peut trouver de nombreuses façons de faire participer les jeunes au recensement des centres de services locaux et à leur évaluation aux fins de l’implantation de SIJ. Les activités suivantes permettent aux jeunes de s’appuyer sur leur expérience :

- Organisez des « expéditions » de jeunes dans leurs quartiers. Ils pourraient prendre des photos ou des notes, puis faire part de leurs impressions en groupe.
- Facilitez la cartographie des locaux au moyen d’une grande carte ou d’un outil numérique; demandez aux participants de marquer les endroits où tous les jeunes

pourraient se sentir à l'aise, ainsi que les problèmes existants ou les possibilités à l'aide d'icônes ou d'autocollants.

- Organisez des ateliers de Photovoix ou de scénarimage pour que les jeunes documentent leurs lieux préférés et les fassent connaître.

### **Utilisez la cartographie comme tremplin pour prendre l'action**

La cartographie des lieux d'accueil potentiels peut inspirer des mesures concrètes aux partenaires et aux jeunes. Par exemple :

- **Amélioration des locaux existants** – faites part de vos conclusions aux responsables et explorez les améliorations possibles pour mieux répondre aux besoins des jeunes.
- **Mise en lumière des lacunes et des mesures correctrices** – par exemple, si des groupes particuliers de jeunes ne se sentent pas les bienvenus dans certains lieux, prenez des mesures sans attendre.
- **Création d'outils de plaidoyer** – intégrez des cartes, des photos et des récits dans vos demandes d'infrastructures et de ressources axées sur les jeunes.

## Ressource : modèle de cartographie des organismes de services en vue de l'implantation de SIJ

Le tableau ci-dessous sert à consigner les informations relatives aux locaux potentiels. Il peut être adapté en fonction des caractéristiques locales et des types de locaux envisagés.

Emplacement	Pourquoi les jeunes le fréquentent / s'y sentent bien	Accessibilité (transport, coût, heures d'ouverture)	Facteurs liés à la convivialité et à l'inclusivité	Capacité d'accueil (possibilité de partage des locaux / d'agrandissement)	Commodités à proximité	Considérations relatives à l'équité	Remarques
<b>Exemple : Centre récréatif</b>	Lieu prisé pour les sports et les visites sans rendez-vous	Accessible en auto, mais peu accessible par les transports en commun	Accueillant pour les jeunes, mais le coût pourrait avoir un effet dissuasif	Grand gymnase et salles polyvalentes	Gymnase, casse-croûte et certains programmes de santé	Excellent pour les sports et les activités physiques, mais trop peu inclusif pour les nouveaux arrivants et les jeunes 2SLGBTQIA+	On pourrait envisager une subvention pour faciliter l'accès des jeunes

## 5.4 Questions pour susciter la réflexion



1. Que faisons-nous pour renforcer et maintenir la confiance entre les partenaires?
2. Que faisons-nous pour que les jeunes, les familles et les partenaires participent de façon constructive à la prise de décisions?
3. Que faisons-nous pour créer des cadres de collaboration plus rassurants, inclusifs et accessibles (que ce soit sur le plan matériel, culturel ou relationnel)?
4. De quelle manière les déséquilibres de pouvoir sont-ils repérés et corrigés dans le cadre de notre collaboration?
5. Comment les informations issues de diverses activités de cartographie sont-elles exploitées pour orienter la collaboration, la prise de décisions et les mesures à prendre?

# 6.0 Passage de la collaboration entre partenaires à une gouvernance intégrée

## Sommaire de la 6<sup>e</sup> partie

- **Une intégration complète s'opère progressivement** : on commence souvent par une collaboration officieuse entre partenaires, puis on évolue vers des modèles de gouvernance plus structurés.
- **La prise de décision partagée est essentielle** : dans le cadre d'une gouvernance intégrée, les partenaires, dont les jeunes et les familles, coopèrent au sein de structures bien établies, avec des responsabilités, des procédures et des mécanismes de reddition de comptes clairement définis.
- **Caractéristiques essentielles d'une bonne gouvernance** : composition diversifiée et inclusive de l'équipe, transparence dans la prise de décisions, attention portée à l'équité, dispositifs visant à garantir l'inclusivité et mécanismes permettant d'informer jeunes et familles de l'impact de leurs contributions.
- **Collaboration en matière de ressources** : en misant dès le départ sur l'apport des jeunes, des familles et des partenaires, on jette les bases d'une gouvernance intégrée et durable. Et à mesure que les carrefours se développent, la mise en commun des ressources appuie l'infrastructure, la dotation en personnel et les systèmes nécessaires à une intégration à long terme.
- **Une culture d'amélioration continue** : afin de rester à l'écoute des besoins de la collectivité et de défendre les valeurs que sont l'équité, l'inclusion et les soins axés sur les jeunes, il faut, dans le cadre d'une gouvernance intégrée, sans cesse réfléchir, s'adapter et tirer des leçons. Cette rubrique vous propose des ressources d'autoréflexion pour vous aider dans cette tâche.



Les partenariats solides sont en constante évolution et se renforcent avec le temps. Dans le cadre du parcours de mise en œuvre de SIJ, on commence souvent par une collaboration peu structurée, puis on évolue progressivement vers des méthodes de travail plus formalisées et plus intégrées. La gouvernance intégrée est le point de convergence où le projet commun et la confiance mutuelle se traduisent par une prise de décision partagée, une responsabilisation et une gestion concertée des ressources. Cette partie présente les éléments constitutifs de la gouvernance intégrée; elle met en évidence les avantages et les difficultés de cette démarche, et elle propose des stratégies et des outils que l'on peut adapter à mesure que s'officialisent les partenariats.

## 6.1 Gouvernance intégrée

La gouvernance intégrée est un mode collaboratif de prise de décision dans lequel les partenaires, dont les jeunes et les familles, unissent leurs efforts pour orienter l'évolution des systèmes et des services. En progressant vers la gouvernance intégrée, on dépasse le cloisonnement des opérations et on évolue vers le partage des responsabilités, la transparence et la responsabilisation. En substance, la gouvernance intégrée fournit un cadre pour l'exercice partagé des responsabilités, la mise en commun des ressources et la pérennité d'un projet collectif.

### Préparation à la gouvernance intégrée

La gouvernance intégrée ne s'improvise pas. Elle résulte d'efforts délibérés qui renforcent la confiance, l'inclusion et le partage d'objectifs communs. À bien des égards, elle s'appuie directement sur le travail de collaboration entre partenaires décrit ci-dessus, en officialisant leurs relations et leurs méthodes de travail communes sous la forme d'une structure partagée pour la prise de décision et la responsabilisation.

Les **trois domaines de la gouvernance intégrée dans le contexte des SIJ** (structure et attributions, collaboration et partenariat, responsabilisation et perfectionnement) aident les collectivités à progresser vers une gouvernance plus solide et mieux coordonnée. L'examen de ces domaines et de leurs éléments constitutifs peut également servir de point de départ à la discussion : les partenaires peuvent réfléchir aux atouts dont ils disposent, aux lacunes à pallier et à leurs priorités à mesure que les structures de gouvernance prennent forme. La figure 14 résume ces trois domaines et leurs éléments clés.

**Figure 14 .** Domaines de la gouvernance intégrée dans le contexte des SIJ

Structure et attributions	Collaboration et partenariat	Responsabilisation et perfectionnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Comité de gouvernance composé des responsables du réseau, des partenaires, de jeunes et de familles</li> <li>•Mandat / protocole d'accord définissant les procédures décisionnelles, les attributions et les responsabilités</li> <li>•Intégration des membres du conseil consultatif des jeunes et du conseil consultatif des familles aux instances de gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Conception conjointe des services par les jeunes et les familles et prise de décision partagée</li> <li>•Représentation inclusive des partenaires (équité, cultures, meneurs locaux)</li> <li>•Engagement en faveur d'environnements inclusifs et de pratiques de participation équitables</li> <li>•Partage des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Explications fournies aux jeunes, aux familles et aux partenaires sur les décisions prises</li> <li>•Communication transparente et reddition de comptes relativement aux décisions prises</li> <li>•Contrôle partagé des ressources, des services et des résultats thérapeutiques</li> <li>•Apprentissage continu et amélioration de la qualité (conformément au système de santé apprenant des CBEJO)</li> </ul>

## Structures de gouvernance

La gouvernance intégrée peut prendre plusieurs formes. Si les principes fondamentaux sont toujours les mêmes (à savoir la responsabilité partagée, la transparence et la participation constructive des jeunes et des familles), la structure peut varier d'une collectivité à une autre. Le « bon » modèle dépend de facteurs tels que le nombre et le type de partenaires impliqués, l'expérience locale en matière de collaboration, les ressources disponibles et les priorités de la collectivité.

Dans certaines collectivités, on privilégie les accords hautement collaboratifs où tous les partenaires partagent équitablement la prise de décision, tandis que dans d'autres, on opte pour un organe central ou un petit nombre d'organes de coordination afin de rationaliser les opérations. Dans le cadre des CBEJO, les réseaux de carrefours adoptent souvent un modèle d'organe de direction unique ou un modèle bicéphale, mais d'autres formules peuvent également convenir, en fonction de la situation locale.

Généralement, on finit par mettre en place plusieurs instances de gouvernance, chacune ayant un objectif distinct : gestion des locaux, des services, des finances, de la mobilisation du public, etc., ainsi que des passerelles entre ces différentes instances. Ces instances

évoluent souvent progressivement, à mesure que les partenariats se renforcent, reflétant les capacités, les priorités et la confiance croissantes entre les partenaires. Des liens solides entre les instances de gouvernance garantissent la coordination, l'inclusivité et l'ancrage des décisions dans des priorités communes.

Dans le cadre des CBEJO, les instances de gouvernance :

- **apportent un cadre structuré pour la collaboration**, permettant de dépasser les échanges ponctuels ou non protocolaires;
- **équilibrent les responsabilités** en répartissant le travail entre plusieurs instances ou des groupes de travail plus petits, tout en maintenant les objectifs communs;
- **intègrent les comités consultatifs de jeunes et de familles** au processus décisionnel au lieu de les consulter après coup;
- **instituent la responsabilisation et la transparence** en s'appuyant sur des mandats détaillés (voir le modèle en page 92 et des protocoles d'accord concernant les structures de gouvernance, avec un système bien défini permettant de relier les instances de gouvernance entre elles et de communiquer les mesures prises à l'ensemble des intéressés.

□

### *Conseils pratiques :*



- Sachez que les partenaires ne sont pas toujours prêts à mettre immédiatement en place des instances de gouvernance structurées.
- Il est recommandé de concevoir des instances de gouvernance d'une manière adaptée aux spécificités locales (p. ex. commissions de gouvernance, conseils, comités, groupes de travail).
- Les différentes instances de gouvernance devraient avoir un mandat précis, leur composition devrait être bien définie et leurs liens avec l'instance de gouvernance centrale devraient être clairement établis.

## Ressources

Titres	Description	Références
<p><b><i>Rapid-Improvement Support and Exchange (RISE) – Pôle de ressources pour les ÉSO (équipes Santé Ontario)</i></b></p>	<p>RISE fournit aux équipes de santé communautaire un soutien fondé sur des données probantes « du point de vue de l'amélioration et de l'apprentissage rapides ».</p>	<p>RAPID-IMPROVEMENT SUPPORT AND EXCHANGE (RISE) – Pôle de ressources pour les ÉSO (équipes Santé Ontario)  <a href="https://www.mcmasterforum.org/fr/rise">https://www.mcmasterforum.org/fr/rise</a></p>
<p><b><i>Nine Pillars of Integrated Care</i></b> (les neufs piliers des soins intégrés, en anglais)</p>	<p>Les « neuf piliers des soins intégrés », tels que définis par l'International Foundation for Integrated Care, constituent les éléments fondamentaux des soins intégrés. Cette ressource présente neuf piliers interdépendants sur lesquels les organismes peuvent s'appuyer pour planifier des modèles de services intégrés, les mettre en œuvre et les évaluer. Elle offre une structure clairement définie, fondée sur des données probantes, pour guider la collaboration au niveau local ainsi que la transformation du système dans son ensemble.</p>	<p>INTERNATIONAL FOUNDATION FOR INTEGRATED CARE. (s. d.). <i>Nine Pillars of Integrated Care</i>.  <a href="https://integratedcarefoundation.org/nine-pillars-of-integrated-care">https://integratedcarefoundation.org/nine-pillars-of-integrated-care</a></p>

## Ressource : modèle de mandat pour les organes de gouvernance intégrée

Ce modèle générique de mandat est conçu pour aider les organes de gouvernance à déterminer qui doit participer au processus décisionnel, à choisir un modèle conforme aux valeurs communes et à documenter la procédure afin d'assurer la transparence et la responsabilisation.

### 1. Objectif et portée

Description : définir le rôle, la portée et les objectifs de l'organe de gouvernance intégré, ainsi que la manière dont il soutient l'initiative de création de SIJ au plan local ou le réseau de SIJ dans son ensemble.

*Exemple : l'instance de gouvernance intégrée veille à la répartition équitable des responsabilités, de la reddition de comptes et de la prise de décisions entre les organismes partenaires, les jeunes et les familles relativement aux SIJ. Elle harmonise les efforts des partenaires autour d'une vision commune, assure la transparence et gère les ressources de manière à répondre aux besoins de la collectivité.*

### 2. Principes directeurs

Description : définir les valeurs et principes fondamentaux orientant les travaux de l'organe de gouvernance intégrée et la prise de décision.

*Exemple :*

- *centrage sur les jeunes et prise en compte de leur stade de développement*
- *équité, inclusion et sensibilité culturelle*
- *transparence et responsabilisation*
- *collaboration et partenariat*
- *soins fondés sur des données probantes et amélioration continue*

### 3. Composition de l'organe de gouvernance intégrée

Description : décrire la composition de l'organe de gouvernance intégrée. **Sa composition reflète-t-elle les secteurs concernés, les partenaires et les membres de la collectivité desservie dans toute sa diversité?**

*Exemple : les membres doivent provenir des groupes suivants :*

- *organisme(s) (co)directeur(s)*
- *organismes partenaires (contribution financière ou autre)*
- *représentants des jeunes*
- *représentants des familles*

#### **4. Rôles et responsabilités**

Description : définir les attentes en matière de participation, de prise de décisions et de contribution des membres.

*Exemple : les membres s'engagent à faire ce qui suit :*

- *Assister régulièrement aux réunions et y participer activement.*
- *Représenter le point de vue de leur organisme, réseau ou groupe (jeunes/familles).*
- *Participer à la prise de décisions commune, en cherchant, dans la mesure du possible, à atteindre un consensus.*
- *Respecter la confidentialité comme requis.*
- *Respecter les principes directeurs dans toutes les activités.*

#### **5. Réunions**

Description : préciser la fréquence des réunions, leur format, les exigences en matière de quorum et la manière dont les ordres du jour seront établis.

*Exemple :*

- *fréquence : mensuelle ou selon les décisions de l'organe de gouvernance*
- *format : réunions en personne ou virtuelles*
- *quorum : au moins 50 % des membres, dont au moins une jeune personne et un-e représentant-e d'un organisme partenaire*

#### **6. Prise de décisions**

Description : décrire la méthode de prise de décisions, en précisant notamment comment seront conciliés les impératifs d'inclusivité et d'efficacité et quelles seront les règles relatives au vote ou à l'obtention d'un consensus.

*Exemple : l'organe de gouvernance adoptera une démarche collégiale conciliant efficacité et inclusivité. Les décisions importantes seront prises par consensus. À défaut de consensus, les décisions seront prises à la majorité des voix, sous réserve du quorum requis.*

#### **7. Résolution des conflits**

Description : décrire la procédure de règlement des désaccords ou des conflits au sein de l'organe de gouvernance.

*Exemple : les conflits seront résolus par un dialogue ouvert au sein de l'organe de gouvernance, avec l'aide de la présidente/du président ou d'une tierce partie neutre désignée à cet effet, si nécessaire. Si le problème persiste, il pourrait être soumis à une médiatrice/un médiateur externe.*

## **8. Reddition de comptes et établissement de rapports**

Description : expliquer comment les décisions prises, les progrès accomplis et les résultats obtenus seront communiqués aux partenaires et à la collectivité.

*Exemple : l'organe de gouvernance garantira la transparence en communiquant les résumés des réunions, les rapports trimestriels sur l'avancement des travaux et un rapport public annuel sur les réalisations, les défis et les suites à donner. Les communications seront diffusées par les voies convenues (p. ex. courriels, bulletins d'information, site Web). Les sous-comités et autres instances de gouvernance présenteront leurs rapports à l'organe de gouvernance, et la mise en place d'un système de diffusion de l'information permettra aux partenaires, aux jeunes et aux familles de donner leur avis sur les décisions et les progrès réalisés.*

## **9. Réexamen et évaluation du mandat**

Description : décrire quand et comment on réexaminera le mandat afin de garantir sa pertinence et son efficacité continues.

*Exemple : le présent mandat sera réexaminé chaque année, le but étant de garantir sa pertinence et son efficacité continues. Les modifications seront approuvées de la manière prévue par la procédure décisionnelle en vigueur.*

## **Annexes**

Description : joindre les listes de coordonnées des membres, les calendriers des réunions, les politiques pertinentes et autres pièces justificatives à l'appui du mandat.

*Exemple :*

- *liste des coordonnées des membres*
- *calendrier des réunions annuelles*
- *principales ressources ou politiques en matière de gouvernance*

## 6.2 Renforcer le pouvoir des jeunes et des familles au sein des instances de gouvernance intégrée

Une caractéristique essentielle du modèle des SIJ est l'intégration intentionnelle des jeunes et des familles dans les instances de gouvernance locales (et provinciales). On s'assure ainsi que les premiers concernés par les décisions jouent un rôle significatif dans l'élaboration des priorités, des politiques et de la prestation des SIJ. Il n'existe pas de méthode universelle pour réaliser cet objectif. Les instances de gouvernance varient en fonction de la taille de chaque collectivité, ainsi que de son histoire et de ses ressources. Certaines collectivités créent des comités consultatifs officiels ou attribuent des sièges aux jeunes et aux familles au sein des instances de gouvernance existantes, tandis que d'autres intègrent jeunes et familles dans des groupes de travail, des équipes de projet ou des comités décisionnels.

***Ce que disent les membres de l'équipe consultative de jeunes des CBEJO sur la participation des jeunes à la gouvernance intégrée***

La participation des jeunes est leur association aux décisions qui les concernent. Elle vise à garantir qu'ils seront reconnus comme des partenaires à part entière dans la gouvernance et que leur avis sera pris en compte et valorisé.



Les ressources suivantes, élaborées par l'équipe consultative de jeunes des CBEJO, présentent les principes de la participation des jeunes à la gouvernance intégrée et les pratiques associées. La figure 15 résume les conseils prodigués par cette équipe sur la manière de prendre véritablement en compte l'avis des jeunes grâce à « la cocréation, la consultation et l'information ». L'étude de cas qui l'accompagne montre comment appliquer ces principes quand on met en place des SIJ dans une collectivité. L'équipe offre aussi des conseils pour renforcer les liens directs entre les jeunes consultants et les dirigeants des organismes qui composent le réseau des SIJ.



Figure 15 . Conseils de l'équipe consultative de jeunes des CBEJO

**EN QUOI CONSISTE L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE INTÉGRÉE**  
Impliquer les jeunes, c'est les associer en permanence aux décisions qui les concernent, en veillant à ce qu'ils soient reconnus comme des partenaires à part entière dans la gouvernance et à ce que leur point de vue soit écouté et valorisé.

**IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES**  
Il importe de garantir que les jeunes soient représentés, car ils apportent des éclairages et des expériences uniques qui permettent de mieux adapter les programmes. Leur implication renforce la confiance de la collectivité, favorise la transparence et crée des occasions pour les jeunes de développer des compétences de meneurs.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

**Respect** : valorisez les contributions des jeunes au même titre que celles de tous les autres participants à la gouvernance.

**Équité** : veillez à ce que les possibilités de participation soient accessibles à tous les jeunes, et en particulier aux groupes marginalisés au sein de la collectivité.

**Transparence** : expliquez clairement l'objectif, la procédure et la manière dont les contributions des jeunes seront mises à profit.

**carrefours bien-être pour les jeunes**  
DE L'ONTARIO

**CONSIDÉREZ LES JEUNES COMME DES COLLABORATEURS À PART ENTIÈRE**  
Mettez en place un comité composé de représentants des jeunes qui travailleront aux côtés des dirigeants des organismes à la création de politiques, de programmes et de services. Tout en apportant leur point de vue, les membres du Conseil consultatif jeunesse des CBEJO bénéficient de cours de perfectionnement professionnel, d'une formation au leadership et d'occasions d'acquérir des compétences transférables. Les membres du CCJ peuvent se charger de projets spécifiques ou initier de tels projets, en collaboration avec les décideurs.

**CONSULTEZ-LES RÉGULIÈREMENT**  
Créez des occasions régulières de recueillir les commentaires des jeunes sur les programmes et services existants et envisagés.

**INFORMEZ-LES RÉGULIÈREMENT**  
Veillez à tenir les jeunes au courant des décisions et des changements apportés aux programmes et services, en mettant l'accent sur la manière dont leurs commentaires ont contribué à ces changements.

**Piste de réflexion** : Que souhaiterais-tu voir inclus dans ce projet ou programme?

**Piste de réflexion** : Y aurait-il d'autres façons d'utiliser tes idées ou les ressources existantes?

**Piste de réflexion** : Tes commentaires reflètent-ils bien ton expérience et ce qui compte pour toi?

## Étude de cas : de l'écoute à l'action

Fondée sur les principes d'intégration des opinions des jeunes dans la gouvernance des SIJ, l'étude de cas suivante, élaborée par l'équipe consultative de jeunes, montre comment les principes de cocréation, de consultation et d'information ont été mis en pratique dans le cadre de la création d'un réseau de carrefour SIJ.

### 1. **Cocréation**

Pour la création de nouvelles ressources au sein du réseau de carrefour SIJ, la personne responsable de l'implication des jeunes des SIJ a mis en place un comité de création de ressources composé de jeunes. Le recrutement s'est fait par le biais d'actions de sensibilisation dans les écoles, les universités, les organismes communautaires et les lieux de culte afin de garantir une représentation diversifiée.

**Première réunion d'une heure (soudier le comité et instaurer un climat de confiance) :** cette réunion visait à permettre aux jeunes de faire connaissance, de nouer des liens et de se sentir à l'aise avec la personne chargée de l'implication. Cela a permis de créer un climat propice à une collaboration ouverte.

**Deuxième réunion d'une heure (définition d'un projet commun) :** la personne responsable de l'implication a présenté les objectifs du carrefour. Les jeunes ont été invités à réfléchir au projet, à discuter des ressources qu'ils souhaitaient créer et à parler de leurs atouts et de leurs difficultés. Leurs commentaires ont guidé l'orientation du projet de carrefour.

Pour renforcer le **sens des responsabilités**, on a confié à chaque jeune membre une petite **tâche avant la réunion suivante (mise en pratique des compétences liées à la prise de décision) :** réfléchir à des idées de ressources, rédiger des propositions, etc. Lors des séances suivantes, les jeunes ont présenté leur travail au groupe, reçu des **commentaires constructifs (mentorat)** et affiné leurs projets à la suite d'une discussion collective. Lorsque les idées n'étaient pas réalisables, les jeunes étaient invités à expliquer leur raisonnement, ce qui permettait à la personne responsable de l'implication de proposer des modifications tout en reconnaissant la valeur des contributions.

Cette démarche a permis aux jeunes de se sentir **appréciés, épaulés et habilités à faire bouger les choses.**

## 2. Consultation

En plus des réunions du comité, la personne responsable de l'implication des jeunes au sein des SIJ a créé un **cadre de consultation des jeunes (échanges ouverts)** en prenant régulièrement de leurs nouvelles et en les incitant à communiquer les commentaires recueillis auprès de leurs pairs dans leurs réseaux élargis.

Afin de renforcer la collaboration, on a invité les jeunes à **former des groupes ou des binômes en fonction de leurs intérêts communs (représentation inclusive)** ou en sélectionnant un projet spécifique sur lequel ils souhaitaient travailler. Chaque groupe a ensuite présenté ses progrès lors de **réunions bi-hebdomadaires (responsabilité envers les pairs)**. Ces séances ont permis aux petits groupes de **partager leurs travaux avec les autres groupes, de les consulter à ce sujet (apprentissage partagé)** et d'affiner leur travail en fonction des commentaires.

Cette **structure collective, qui a permis de mettre en place des ressources variées (responsabilité partagée)**, a en outre contribué à créer un **cadre propice à l'apprentissage mutuel (mentorat par les pairs)** tout en s'inscrivant dans le projet global du carrefour bien-être.

## 3. Information

La personne responsable de l'implication a mis l'accent sur l'**information des jeunes (reddition de comptes + reconnaissance de la valeur des contributions)** en leur montrant que leurs contributions auraient un effet direct sur le visage du nouveau carrefour bien-être. Au lieu de considérer les travaux des jeunes comme des projets ponctuels, on leur a clairement indiqué que **le carrefour se servirait des ressources qu'ils auraient créées (application concrète)**.

Lors de chaque suivi, on a indiqué aux jeunes quelles étaient leurs contributions qui avaient été intégrées et comment elles seraient appliquées dans les programmes du carrefour. Ce **souci de transparence** a permis aux jeunes de constater l'**impact collectif (visibilité + habilitation)** de leurs efforts.

Afin d'approfondir la participation des jeunes aux SIJ, la personne responsable leur a posé une question de réflexion importante :

*« Les ressources que vous créez pourraient-elles être utilisées d'une autre manière, par exemple dans le cadre d'ateliers, de séances de formation, de présentations ou sous un autre format? »*

Cette question ouverte a permis aux jeunes de participer non seulement à la création des ressources, mais aussi à leur **mise en œuvre pratique (appropriation + innovation)**.



## Conseils de l'équipe consultative de jeunes des CBEJO : renforcer les liens entre les jeunes consultants et les dirigeants des organismes

Les jeunes membres de l'équipe consultative des CBEJO ont fait valoir que pour que la participation des jeunes soit fructueuse, il fallait établir des liens solides non seulement au sein des organes de gouvernance des CBEJO, mais aussi avec les autres instances dirigeantes susceptibles d'influer sur la planification et le développement des CBEJO. Ces liens sont essentiels pour que l'opinion des jeunes soit prise en compte par l'ensemble des partenaires et des personnes qui déterminent l'orientation des SIJ.

Lorsque les membres de l'équipe consultative de jeunes ont l'occasion de rencontrer les hauts dirigeants des organismes partenaires ou les leaders des SIJ, ils acquièrent une meilleure connaissance du processus décisionnel, tandis que les leaders acquièrent une meilleure connaissance des priorités et des expériences vécues par les jeunes, ainsi que de leurs besoins et de leurs compétences. Ces échanges renforcent la confiance et le sens des responsabilités à l'égard de l'objectif commun et contribuent à garantir que les perspectives des jeunes auront un impact réel sur les décisions qui les concernent, eux et les collectivités ou communautés auxquelles ils appartiennent.

### Voici trois mesures concrètes recommandées par les jeunes pour favoriser les liens entre les membres de l'équipe consultative de jeunes et les dirigeants :

1. **Donnez aux jeunes les moyens d'assumer des rôles de dirigeants.** Aidez les membres de votre équipe consultative de jeunes à élire des représentants du carrefour qui soient habilités à participer aux instances décisionnelles, dont le conseil d'administration, et veillez à ce qu'ils disposent d'un droit de vote lorsque cela est approprié. Vous montrerez ainsi aux jeunes qu'ils ont réellement leur mot à dire dans les décisions qui les concernent.
2. **Organisez des réceptions ou des occasions de rencontres non officielles entre les membres du comité consultatif et les dirigeants du carrefour.** Il suffit, pour briser la glace, d'organiser un dîner amical avec quelques activités et avec du temps réservé aux échanges pour établir des liens entre les participants. Une fois qu'ils auront fait connaissance, la collaboration et le mentorat deviendront plus naturels.
3. **Créez les documents importants en collaboration avec les jeunes.** Invitez les jeunes consultants à participer à la rédaction des rapports annuels et à l'élaboration des politiques d'équité et d'inclusion et autres documents. Facilitez-leur la tâche en leur expliquant comment analyser les données annuelles qui servent à élaborer ces documents. Les jeunes apportent un point de vue précieux en indiquant quelles sont les informations les plus pertinentes et comment elles devraient être présentées. Fournissez-leur le contexte nécessaire pour leur permettre de participer de manière productive et clarifiez les informations complexes. Lorsque les documents sont élaborés et rédigés *avec* l'aide des jeunes et *pour* les jeunes, ils gagnent en transparence et en pertinence et ils sont *mieux adaptés aux besoins des intéressés*.

## 6.3 La prise de décisions collaborative

La gouvernance intégrée vise à garantir que les décisions sont prises de manière transparente, équitable et conforme aux valeurs communes. Dans la plupart des cas, les décisions seront prises par tous les partenaires représentés dans l'instance de gouvernance. Toutefois, toutes les décisions ne nécessitent pas la participation de l'ensemble des membres. Certaines peuvent être déléguées à des sous-comités ou à des responsables désignés, à condition que la procédure reste transparente, inclusive et conforme aux principes qui ont été convenus.

### Ressource : outil de prise de décision collaborative

L'outil présenté dans cette rubrique est conçu pour aider les comités de gouvernance intégrée à déterminer qui doit participer à la prise de décisions, à choisir une démarche conforme aux valeurs communes et à documenter la procédure dans un souci de transparence et de reddition de comptes. L'outil contient les étapes à suivre ainsi qu'un modèle de **compte rendu des décisions** permettant de consigner les noms des personnes ayant participé à la prise de décisions, les motifs qui ont présidé à ces décisions et la date à laquelle elles seront réexaminées.

**1<sup>re</sup> étape : Précisions concernant la décision** – Indiquez clairement la décision à prendre et son importance.

Questions à se poser :

- Quelle est la décision à prendre?
- Quels sont les enjeux et les résultats attendus?

**2<sup>e</sup> étape : Déterminez qui devrait prendre part à la prise de décision** – Demandez-vous qui devrait y participer pour que la décision soit efficiente, équitable et transparente.

Questions à se poser :

- Quelles sont les personnes directement concernées par la décision?
- Qui sera chargé-e de la faire appliquer et d'en faire le suivi?
- Qui fournira les ressources financières, humaines et autres?
- Combien de parties faudra-t-il impliquer pour que la décision soit équitable, compte tenu du facteur efficience?

- Les parties ont-elles déjà établi des liens solides et un climat de confiance entre elles? Et avec les jeunes?
- Quelle est, dans ce cas précis, la démarche décisionnelle la plus conforme à nos valeurs communes?

**3<sup>e</sup> étape : Veillez à établir un équilibre entre efficacité et inclusivité** – Adaptez la procédure à la nature de la décision.

- Procédure efficace (petit comité) : plus rapide, idéale pour les questions logistiques ou urgentes.
- Procédure inclusive (grand comité) : idéale pour les décisions ayant des implications à long terme ou un impact important sur de multiples partenaires et de nombreux jeunes.

Questions à se poser :

- Quelles seraient les conséquences si on allait de l'avant avec un nombre réduit de participants?
- Y a-t-il des points de vue, notamment ceux des jeunes, des familles ou des groupes privés d'équité, qui pourraient être omis si nous choisissons un comité plus restreint?
- Cette décision est-elle urgente, et disposons-nous du temps nécessaire pour élargir la participation sans causer de préjudice ni de retard inutile?
- Les personnes directement concernées estimeront-elles que la décision a été prise de manière équitable et transparente?
- Cette décision pourrait-elle renforcer les liens entre partenaires si on y associait davantage de parties prenantes?
- Y aurait-il moyen pour un comité de gouvernance restreint de communiquer ses décisions à un groupe plus large?

**4<sup>e</sup> étape : Documentez la procédure décisionnelle et faites-en le suivi** – Pour assurer la reddition de comptes, faites un compte rendu en consignand de façon transparente la manière dont la décision a été prise.

Mesures à prendre :

- Consignez la décision, ses motifs et les noms des participants à l'aide du « Modèle de compte rendu pour la prise de décision » figurant à la page suivante.
- Fixez un calendrier pour évaluer la décision prise et la procédure suivie

# Ressource : modèle de compte rendu pour la prise de décisions

Ce modèle de compte rendu permet de documenter les décisions prises au sein de votre instance de gouvernance ou de vos groupes de travail dans le cadre des SIJ. Il garantit la transparence et la reddition de comptes avec des cases pour indiquer qui a participé à la prise de décision, ce qui a été décidé et les raisons qui ont motivé la décision. Cet outil contient des exemples de réponses qui montrent comment le remplir.

**Tableau 6** . Modèle de compte rendu pour la prise de décisions, avec exemples

Décisions	Qui a pris part à la prise de la décision?	Qui cette décision concerne-t-elle?	À qui revient la responsabilité de cette décision?	Climat de confiance entre les partenaires	Démarche choisie	Motifs de la décision et résultats	Date de bilan de la décision
<b>Exemples</b>							
<b>Établir conjointement le calendrier et le format des réunions du groupe de planification provisoire</b>	Représentants de trois organismes de services essentiels, représentant-e du comité consultatif de jeunes et représentant-e du comité consultatif des familles	Toutes les personnes participant à la gouvernance : partenaires, représentants des jeunes et familles – actuels et futurs	Groupe de planification provisoire	Confiance modérée (l'établissement de liens est en progrès)	Inclusive (partenaires et comités consultatifs des jeunes et familles)	Il fallait convenir d'un rythme et d'une structure pour instaurer la confiance et garantir une participation constante avant de mettre en place une structure de gouvernance en bonne et due forme.	3 mois
<b>Fixer le montant de la rémunération des représentants des jeunes et des familles</b>	Groupe de planification provisoire (voir ci-dessus)	Représentants des jeunes et des familles	Groupe de planification provisoire, avec la contribution des services financiers de l'organisme ou des organismes dirigeants	Confiance modérée (accord de principe, mais réticences concernant les ressources disponibles)	Inclusive (priorité accordée à l'avis des représentants des jeunes et familles)	La rémunération est essentielle pour montrer aux jeunes et aux familles qu'on valorise leur expérience vécue. Nécessité de concilier rémunération raisonnable et contraintes budgétaires au stade initial. Décision : 50 \$ par réunion. Engagement à revoir cette décision en fonction de l'addition de nouvelles sources de financement.	6 mois

## 6.4 Exploration des ressources financières collectives pour une gouvernance intégrée

La collaboration entre les jeunes, les familles et les partenaires est au cœur de la gouvernance intégrée, et cette collaboration nécessite des ressources. Au début, il est important d'investir dans les personnes, les locaux et les conditions permettant aux jeunes et aux partenaires de participer pleinement à la gouvernance et à la prise de décision. Les partenaires devront peut-être se cotiser pour financer certaines activités, dont :

- la coordination des instances de gouvernance et des structures décisionnelles;
- le soutien à la gestion du projet ou à la coordination centrale;
- la rémunération des jeunes et des familles pour favoriser leur participation;
- les frais occasionnés par les besoins pratiques initiaux, dont l'animation des réunions, les communications et les outils de planification partagés.

Ces investissements fondateurs, qui s'inscrivent dans le cadre de votre structure de gouvernance intégrée, témoigneront de votre engagement, créeront un climat de confiance et jetteront les bases des phases ultérieures du développement des SIJ.

### **Idées puisées dans l'expérience des réseaux CBEJO : des stratégies innovantes en matière de collecte de fonds**

Pour assurer leur viabilité, les réseaux CBEJO ont testé toute une série de stratégies créatives :

- Organisation de marches communautaires et partenariats avec des associations caritatives locales pour collecter des fonds et sensibiliser la collectivité.
- Implantation d'une culture axée sur la durabilité par le biais de la diversification des activités de collecte de fonds et de leur intégration dans les pratiques courantes.
- Demandes de subventions via les réseaux de soins primaires et autres afin d'élargir les possibilités de financement pour la collaboration.

Ces exemples montrent que la collecte de fonds ne doit pas nécessairement se limiter à la formule traditionnelle qui consiste à solliciter des dons. En combinant la tenue d'événements locaux, les demandes de subventions collaboratives et les partenariats locaux solides, on peut assurer la viabilité des projets.



## Ressources

Titres	Description	Références
<p><b>34+ Easy &amp; Fun Youth Sports Fundraising Ideas</b> (34+ idées simples et amusantes pour collecter des fonds au profit de sports jeunesse, en anglais)</p>	<p>Une série d'idées simples et amusantes pour la collecte de fonds destinée à financer des activités sportives.</p>	<p>PORTER, Jeff. 2023. <i>34+ Easy &amp; Fun Youth Sports Fundraising Ideas</i>  <a href="https://eventpipe.com/blog/youth-sports-fundraising-ideas">https://eventpipe.com/blog/youth-sports-fundraising-ideas</a></p>
<p><b>Best Fundraising Ideas for Youth Group</b> (les meilleures idées de collecte de fonds pour les groupes de jeunes, en anglais)</p>	<p>Cette publication propose plus de cinquante idées créatives adaptées aux jeunes pour lever des fonds, allant des soirées quiz et tournois sportifs aux ventes de pâtisseries et expositions artistiques. Elle constitue un bon point de départ pour les collectivités en quête d'idées adaptées aux réalités locales et aux centres d'intérêt des jeunes.</p>	<p>BETTERWORLD. (s. d.). <i>Best Fundraising Ideas for Youth Group</i>.  <a href="https://betterworld.org/blog/sports-teams/best-fundraising-ideas-for-youth-group/">https://betterworld.org/blog/sports-teams/best-fundraising-ideas-for-youth-group/</a></p>
<p><b>Do It Yourself (DIY) Fundraising Toolkit for Teens and Students</b> (trousse à outils pour la collecte de fonds à l'usage des adolescents et des étudiants, en anglais)</p>	<p>Une petite trousse à outils qui présente des activités de collecte de fonds faciles à organiser : concours, compétitions, campagnes sur les réseaux sociaux et autres que les adolescents peuvent organiser à peu de frais. Elle vise à inciter les jeunes à prendre des initiatives tout en s'amusant et sans y consacrer trop d'efforts.</p>	<p>Crohn's &amp; Colitis Foundation. (s. d.) <i>Do It Yourself (DIY) Fundraising Toolkit for Teens and Students</i>  <a href="https://www.crohnscolitisfoundation.org/sites/default/files/2024-04/TeenDIY%20Toolkit-5%201.pdf">https://www.crohnscolitisfoundation.org/sites/default/files/2024-04/TeenDIY%20Toolkit-5%201.pdf</a></p>
<p><b>Investir dans l'impact jeunesse - Kit de ressources pour le financement des</b></p>	<p>Ce kit contient toutes les ressources de CHOICE sur la participation constructive et inclusive des jeunes, la santé sexuelle et reproductive et les droits associés à la</p>	<p>CHOICE for Youth &amp; Sexuality.  <a href="https://www.choicefor-youth.org/assets/Toolkits/Organizational">https://www.choicefor-youth.org/assets/Toolkits/Organizational</a></p>

<b>organisations dirigées par la jeunesse</b>	sexualité, ainsi que le plaidoyer mené par les jeunes.	<a href="#">/Fundraising/Fundraising-toolkit_FR.pdf</a>
---	--	---

## 6.5 Questions pour susciter la réflexion



1. Comment instaurer la confiance et définir les objectifs communs nécessaires pour passer d'une collaboration non structurée à une gouvernance intégrée?
2. Nos structures de gouvernance actuelles (p. ex. comités, fonctions, accords) traduisent-elles une participation équitable des jeunes, des familles et des différents partenaires?
3. Quels sont les mécanismes en place pour garantir la transparence, la reddition de comptes et la prise de décision partagée entre partenaires?
4. Où en sommes-nous dans notre cheminement de la collaboration à la gouvernance, et quels sont les besoins en matière de soutien ou de renforcement des capacités pour passer à l'étape suivante?

# 7.0 Au-delà du socle initial : le modèle complet des CBEJO

## Sommaire de la 7<sup>e</sup> partie

L'intégration est au cœur des SIJ. Elle garantit que les jeunes et les familles bénéficieront de soins coordonnés et adaptés à leurs besoins, et ce, sans cloisonnements ni ruptures. Le rythme d'intégration varie selon les collectivités, suivant un continuum allant du simple partenariat à l'intégration complète de la gouvernance, des locaux, des services et des procédures.

Cette partie présente l'intégration comme cadre directeur ainsi que les quatre autres éléments fondamentaux du modèle des SIJ des CBEJO :

- **Accessibilité** – importance d'offrir un accès direct ou une connexion rapide et équitable aux services; stratégies visant à réduire les obstacles, dont colocalisation des services, avec choix de l'emplacement et pratiques de base pour créer des locaux conviviaux pour les jeunes; services à distance.
- **Services inclusifs et culturellement diversifiés** – importance d'offrir des services équitables, culturellement inclusifs et pouvant s'adapter aux diverses populations de jeunes; stratégies d'intégration de pratiques anti-oppressives; modèles de services inclusifs.
- **Prestation de services intégrés** – importance d'offrir des trajectoires de services fluides; modèles d'accueil partagé et de planification conjointe des services; pratiques favorisant la collaboration entre secteurs.
- **Soins fondés sur des mesures** – importance des données et de la rétroaction d'information pour l'amélioration de la qualité; suivi des résultats favorisant l'apprentissage continu; principales pratiques d'intégration des mesures dans la prestation quotidienne des services.

Cette partie s'adresse aux collectivités qui souhaitent tirer parti des deux éléments dont il a été question précédemment dans ce guide : l'implication des jeunes et des familles, et la collaboration entre partenaires dans le cadre d'une gouvernance intégrée. De nombreuses collectivités partagent la conception des SIJ des CBEJO et souhaitent s'en rapprocher, même si elles n'adoptent pas tous les éléments fondamentaux de ce modèle. Toutefois, elles peuvent progresser dans cette direction en s'inspirant du modèle des CBEJO et en se servant de celui-ci comme d'un guide pratique.

Nous avons déjà examiné les deux premiers éléments fondamentaux des SIJ des CBEJO, à savoir **l'implication des jeunes et des familles** ainsi que **la collaboration entre partenaires et la gouvernance intégrée**. Ces éléments sont essentiels pour établir des liens de coopération et un climat de confiance et définir des objectifs communs. Nous allons maintenant nous intéresser à **l'intégration** : ce qu'elle signifie concrètement, comment on progresse vers cet objectif et dans quels domaines cette intégration se manifeste, afin d'aider les équipes locales à faire le point sur leur niveau d'avancement et à s'organiser pour la suite.

Nous présenterons ensuite les quatre autres éléments fondamentaux du modèle de SIJ des CBEJO, assortis de conseils provenant de réseaux de carrefours CBEJO établis, conseils que vous êtes libres d'adapter à votre propre situation. Ces éléments fondamentaux sont les suivants :

- accessibilité
- services inclusifs et culturellement diversifiés
- prestation de services intégrée
- soins fondés sur des mesures

Qu'ils soient établis en une fois ou de façon progressive, ces éléments constituent un modèle pour la prestation de soins équitables, intégrés, axés sur les jeunes et ancrés dans les ressources et les populations propres à chaque collectivité. Vous pouvez les adopter et les adapter (même sans avoir reçu la désignation officielle de CBEJO) afin d'améliorer la coordination de vos services, votre réactivité et les résultats thérapeutiques des jeunes.

# 7.1 L'intégration dans le contexte des SIJ

L'intégration est au cœur de tous les aspects des SIJ. Il s'agit d'établir des synergies entre personnes, procédures et ressources dans le but de faire bénéficier les jeunes de soins

**L'intégration, dans le contexte des SIJ,** implique un engagement à fournir des soins fluides, continus et holistiques grâce à une intégration intra- et intersectorielle.

continus, coordonnés et adaptés à leurs besoins, ce qui rejaillira sur le bien-être des familles.

Dans le contexte des SIJ, l'intégration signifie plusieurs choses :

- **Une expérience unifiée pour les jeunes et les familles.** Plutôt que d'être ballottés entre des services disparates, les jeunes se voient offrir des points d'accès adaptés à leur situation, où leurs besoins seront évalués et pris en charge par différents secteurs, de façon coordonnée.
- **Unification des partenaires.** Dépassant le cadre de leurs activités parallèles, les partenaires des secteurs de la santé, des services sociaux, de l'éducation et d'autres partenaires locaux s'engagent à collaborer à la planification, à la prise de décisions et à la reddition de comptes.
- **Association de services classiques à d'autres formes de soutien.** L'intégration valorise l'expertise professionnelle, mais aussi le soutien par les pairs, les pratiques de guérison autochtones et les autres formes de soutien offertes au plan local.
- **Amélioration continue.** Les systèmes intégrés s'appuient sur les données recueillies, les commentaires et les évaluations pour s'adapter en temps réel, pallier les lacunes et aplanir les obstacles rencontrés par les jeunes.

L'intégration n'est pas un acquis définitif, mais une **démarche continue d'harmonisation des pratiques et de renforcement de la confiance**. Chaque collectivité évoluera vers l'intégration à son propre rythme, en passant progressivement d'un réseau non structuré à une gouvernance proprement dite, avec un personnel, des locaux et des ressources partagés, comme illustré à la page suivante.

# Domaines d'intégration dans le cadre des SIJ

À mesure que les partenariats progressent, l'intégration se manifeste dans plusieurs domaines. Dans les SIJ, l'intégration ne se limite pas à la prestation de services sous un même toit; elle s'étend aux autres types de services, aux procédures et à la gouvernance, de sorte que les jeunes et les familles bénéficient de soins fluides et coordonnés.

Dans le cadre des SIJ, les domaines d'intégration sont les suivants :

- **Gouvernance** : accords officialisés (p. ex. protocoles d'entente, accords conjoints) qui établissent une responsabilité partagée et une prise de décision collective.
- **Locaux** : locaux partagés avec espaces de travail communs favorisant la collaboration et les échanges spontanés.
- **Services** : prestation de services intégrés divers, dont groupes de traitement coanimés, sensibilisation coordonnée, soutien par les pairs et intervention pivot, garantissant aux jeunes l'accès à de multiples formes de soutien via un guichet unique.
- **Procédures** : formulaires de consentement communs, partage des dossiers, réunions inter-équipes et autres pratiques visant à rationaliser les soins et à réduire les doublons.

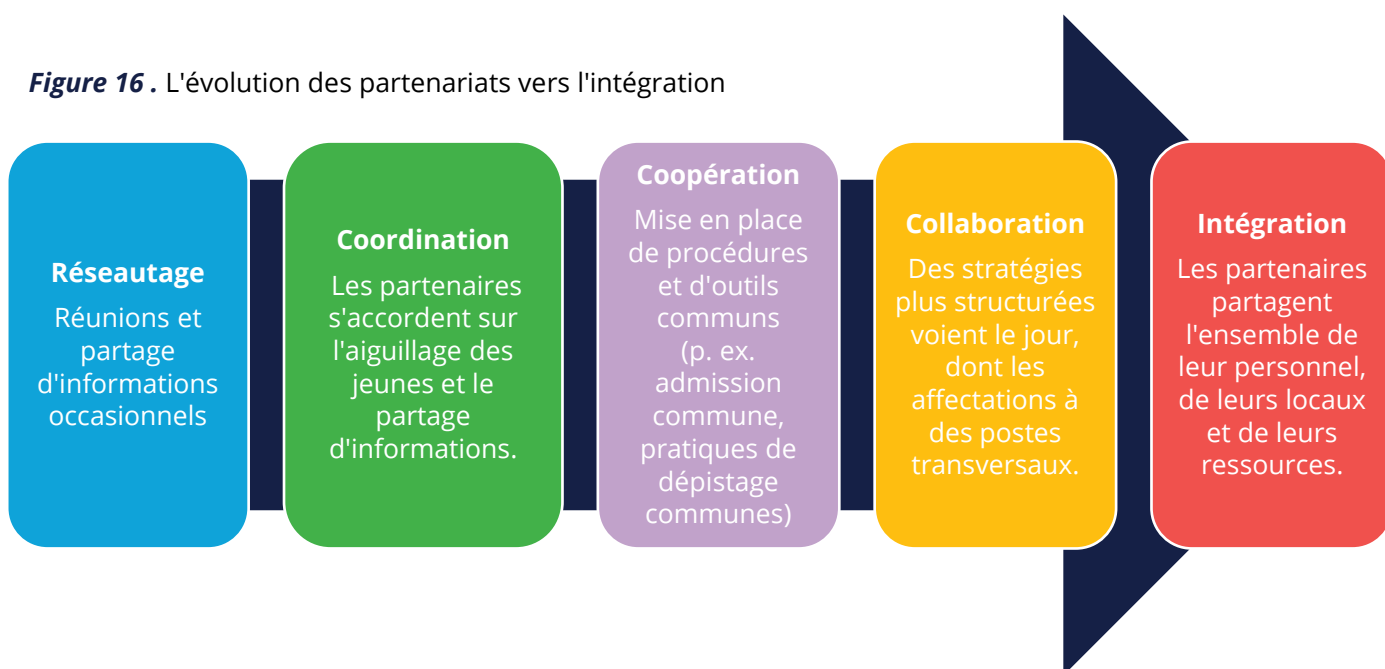
En tenant compte à la fois du continuum d'intégration et des domaines d'intégration, on peut se faire une meilleure idée du niveau présent de collaboration, reconnaître les progrès réalisés et définir des priorités pour continuer à avancer. Ces domaines d'intégration sont examinés plus avant dans la partie suivante, dans le contexte des éléments fondamentaux des CBEJO.

# Ressource : l'évolution des partenariats vers l'intégration

Les partenariats évoluent avec le temps. Il est rare qu'on passe directement d'un réseau non structuré à une intégration complète. Dans la plupart des cas, **l'intégration se fait progressivement**, en fonction des besoins locaux, de l'évolution des relations de confiance et des capacités, comme l'illustre la figure 16.

Il convient de préciser que **la progression n'est pas toujours linéaire**. Il peut arriver qu'après avoir commencé par progresser, les partenaires marquent une pause, voire fassent marche arrière, suite à des changements de direction, à des changements de priorités ou à des contraintes budgétaires. Cette situation est tout à fait normale et reflète bien la complexité des actions menées à l'échelle locale.

**Figure 16.** L'évolution des partenariats vers l'intégration



En sachant où se situent vos partenariats sur la voie de l'intégration, vous pourrez :

- **Définir votre point de départ.** En vous situant sur ce continuum, vous disposerez d'un référentiel commun pour décrire vos méthodes de collaboration actuelles.
- **Mieux calibrer vos attentes.** En sachant où vous en êtes, vous resterez réaliste quant à vos attentes envers vos partenaires.
- **Définir les prochaines étapes.** Chaque étape ouvre des possibilités d'approfondissement de la collaboration (p. ex. passage du partage d'informations à la mise en place de protocoles communs ou d'activités conjointes).
- **Mesurer les progrès accomplis.** La mise en place de protocoles communs pour l'orientation des jeunes, l'adoption d'un formulaire de consentement commun et d'autres modestes avancées de ce type sont des indicateurs décisifs de progrès.

# Mobilisation de ressources pour l'intégration

Pour les SIJ, la mobilisation de ressources ne consiste pas tant à obtenir de nouveaux financements qu'à transformer la manière dont les services existants sont utilisés. Cela dit, il faut tout de même disposer de moyens financiers suffisants pour l'infrastructure, le personnel et les systèmes nécessaires à l'intégration. À mesure que les partenariats se consolident, l'accent se déplace de la mobilisation de ressources pour les activités de mobilisation vers l'appui aux activités d'exploitation de base des SIJ afin de garantir l'accès aux services, leur coordination et leur réactivité face aux besoins des jeunes et des familles. La mise en commun des fonds, de l'expertise et des contributions matérielles constitue le fondement de la pérennité.

Généralement, les investissements collectifs visent à :

- bâtir des locaux adaptés aux jeunes pour la prestation de services intégrés ou aménager des locaux existants à cet effet;
- développer des fonctionnalités de base – plateformes de données, outils d'évaluation, programmes d'amélioration de la qualité, etc. – qui profitent à tous les partenaires;
- intégrer du personnel spécialisé au sein des centres (p. ex. cliniciens en rotation, accompagnateurs culturels, pairs-aidants).



**Conseil pratique :** les dons caritatifs, les subventions gouvernementales et les collectes de fonds locales pourraient permettre de compléter les ressources initiales apportées par les partenaires (voir la [partie 6.4](#)).

## Principes directeurs de mise en commun des ressources pour les SIJ :

- **Commencez par établir les bases :** veillez à ce que les activités de collaboration initiales, dont la gouvernance et l'implication des jeunes, bénéficient d'un financement adéquat.
- **Faites preuve de souplesse :** les ressources financières, matérielles ou à durée limitée ont toutes un intérêt.
- **Planifiez le partage équitable des ressources :** veillez à ce que les partenaires disposant de peu de ressources et les petits partenaires issus d'initiatives locales ne soient pas laissés pour compte; les ressources collectives doivent renforcer les divers organismes au lieu de les affaiblir.



- **Ne négligez pas les infrastructures** : les plateformes de données, les dispositifs d'évaluation et autres infrastructures collectives sont essentiels à la prestation de services partagés.
- **Songez à l'avenir de votre collaboration** : la planification des ressources doit se faire dans le cadre de la gouvernance, pour que les décisions concernant les contributions, les priorités et les nouvelles possibilités soient prises collectivement et en toute transparence.

### **Exemple : le pouvoir des contributions collectives**

L'une des stratégies les plus efficaces de mobilisation des ressources collectives dans le cadre des SIJ consiste à collaborer entre partenaires afin de pallier une lacune qu'aucun d'entre eux ne pourrait combler seul. En combinant divers types de contributions (financières, humaines ou matérielles), les partenaires peuvent créer de nouveaux services durables et adaptés aux besoins des jeunes.

Voici un exemple tiré de l'expérience d'un CBEJO qui illustre comment trois partenaires ont concrétisé l'idée de faciliter l'accès des jeunes à une infirmière praticienne/un infirmier praticien (IP) sous la forme d'un service durable :

- *L'hôpital* a réaffecté une partie de son budget pour financer le salaire de l'IP.
- *Le centre de santé communautaire* a fourni les services d'accueil et de prise de rendez-vous.
- *Le centre de loisirs* a fourni les locaux et l'équipement nécessaires à l'installation de la clinique.

En unissant leurs efforts, les partenaires ont transformé un projet commun en un service qu'aucun d'entre eux n'aurait pu offrir à lui seul. En plus de combler un besoin immédiat, cette initiative a démontré le pouvoir de la collaboration, qui renforce la confiance, consolide les partenariats et ouvre la voie à de nouvelles possibilités dans le domaine des services à la jeunesse.

## Ressource : modèle de planification budgétaire

Les SIJ passant de la phase de planification à celle de la mise en œuvre durable, l'établissement d'un budget devient un outil de mobilisation collective des ressources. Le tableau 7 fournit un modèle visant à aider les partenaires à recenser les contributions financières et matérielles continues, dont le temps de travail du personnel, les locaux, les systèmes de données et les contributions à l'évaluation, qui sont essentielles au fonctionnement à long terme des SIJ. Il permet également de répertorier les nouveaux investissements et de veiller à la reddition de comptes de l'ensemble des partenaires.

**Tableau 7** . Modèle de planification budgétaire

Frais de main-d'œuvre	EPT* [EF]**	[EF]	EPT [EF]	[EF]	Remarques
<b>Postes requis</b>					
Clinicien·ne en santé mentale et en traitement des dépendances		\$		\$	
Infirmière praticienne/infirmier praticien		\$		\$	
Coordonnatrice/coordonnateur à l'accueil		\$		\$	
Paire travailleuse/pair travailleur		\$		\$	
Coordonnatrice/coordonnateur des soins		\$		\$	
<b>Autres membres du personnel du carrefour</b>					
Contrats de service (main-d'œuvre)		\$		\$	
Total des salaires		\$		\$	
Avantages sociaux		\$		\$	
<b>Total des coûts de main-d'œuvre</b>		\$		\$	
<b>Frais généraux</b>					
Déplacements et hébergement		\$		\$	
Frais liés aux réunions		\$		\$	
Matériel et fournitures		\$		\$	
Frais de fonctionnement		\$		\$	
Services et matériel informatique		\$		\$	
Formation		\$		\$	
Contrats de service		\$		\$	
<b>Total des frais généraux</b>		\$		\$	

<b>Coût total du projet</b>		\$	\$
<b>Ventilation des dépenses non liées à la main-d'œuvre</b>			
<b>Déplacements et hébergement</b>	<b>2023/24</b>	<b>2024/25</b>	
Déplacements et hébergement des jeunes	\$	\$	
Déplacements et hébergement des familles	\$	\$	
Déplacements et hébergement du personnel	\$	\$	
Déplacements et hébergement des parties prenantes	\$	\$	
<b>TOTAL des frais de déplacements et d'hébergement</b>	\$	\$	
<b>Frais de réunions</b>			
Rémunération des membres du comité consultatif des jeunes	\$	\$	
Rémunération des membres du comité consultatif des familles	\$	\$	
Repas/collations	\$	\$	
<b>TOTAL des frais de réunions</b>	\$	\$	
<b>Matériel et fournitures - frais spécifiques au carrefour</b>			
Fournitures de bureau	\$	\$	
Fournitures pour les programmes	\$	\$	
Frais d'impression et de marketing	\$	\$	
Autres	\$	\$	
<b>TOTAL des frais de matériel et fournitures</b>	\$	\$	
<b>Frais d'exploitation</b>			
Loyer et services publics	\$	\$	
Petits investissements	\$	\$	
Frais administratifs généraux (10 % du budget total)	\$	\$	
Communications	\$	\$	

Autres		\$		\$	
<b>TOTAL des frais d'exploitation</b>		\$		\$	
<b>Services et matériel informatique</b>					
Achat d'ordinateurs		\$		\$	
Licences de logiciels		\$		\$	
Développement du site Web et assistance technique		\$		\$	
Autres		\$		\$	
<b>TOTAL des services et du matériel informatiques</b>		\$		\$	
<b>Formation</b>					
Formation du personnel		\$		\$	
Autres types de formation		\$		\$	
<b>TOTAL des frais de formation</b>		\$		\$	
<b>Contrats de service (hors main-d'œuvre)</b>					
		\$		\$	
		\$		\$	
		\$		\$	
<b>TOTAL des frais pour contrats de service (hors main-d'œuvre)</b>		\$		\$	
<b>TOTAL DES POSTES NON LIÉS À LA MAIN-D'ŒUVRE</b>		\$		\$	

\*EPT : employé à plein temps

\*\*EF : exercice financier

## 7.2 Les quatre autres éléments fondamentaux des CBEJO

### Accessibilité

Dans le modèle des SIJ des CBEJO, l'accessibilité ne se limite pas au cadre physique. Il s'agit également de créer des voies d'accès aux services qui soient fluides et exemptes d'obstacles pour que les jeunes puissent obtenir rapidement le soutien dont ils ont besoin, de la façon qui leur convient. Les CBEJO assurent aussi l'accessibilité par le biais du regroupement d'une large gamme de services dans des locaux adaptés aux jeunes, avec des options virtuelles flexibles.

L'accessibilité c'est aussi des locaux d'une grande visibilité, conviviaux et conçus pour accueillir des jeunes et les inciter à participer aux activités. Que ce soit pour aller à un cours d'expression artistique, rencontrer une paire travailleuse/un pair travailleur ou voir un·e clinicien·ne, les jeunes devraient pouvoir aller dans des centres inclusifs, sans craindre d'être stigmatisés et sans avoir à se perdre dans un dédale de services.

### Importance de l'accessibilité

Pour répondre aux besoins des jeunes là où ils se trouvent (tant en termes géographiques qu'en termes de développement), il est essentiel de leur offrir des services accessibles qui leur permettent :

- d'accéder plus rapidement aux services, afin d'éviter l'aggravation de leurs problèmes;
- de ne pas avoir à faire face à des services fragmentés, surtout s'ils ont des troubles concomitants ou des besoins complexes;
- d'être traités de façon plus équitable grâce à la prise en compte de leur diversité et de leurs préférences;
- d'avoir des relations plus étroites avec les prestataires, et ce, dans des locaux accueillants à guichet unique;
- d'obtenir de meilleurs résultats thérapeutiques grâce à des services rapides, holistiques et axés sur eux;
- d'avoir un accès facilité aux services, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO)<sup>50</sup> et les règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1<sup>51</sup>.

## Principaux aspects de l'accessibilité

Voici un aperçu des caractéristiques de services accessibles :

- **Regroupement des services** – Autant de services que possible sont offerts en un seul et même lieu (répondant aux normes de la *LAPHO*) : services de santé mentale et de traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, soins primaires, soutien social, activités de bien-être et programmes de soutien par les pairs, l'objectif étant de favoriser la collaboration et d'éviter les problèmes d'orientation dans un dédale de services fragmentés.
- **Aménagement adapté aux jeunes** – Aires de repos, espaces de socialisation, salles privées et salles adaptées aux activités spirituelles et culturelles (p. ex. rituels de purification, activités créatrices). Les locaux sont aménagés en fonction des commentaires des jeunes et en tenant compte de l'accessibilité physique ainsi que de l'éclairage et de l'acoustique afin de répondre aux besoins spéciaux.
- **Emplacement bien choisi** – Situé dans un endroit central, accessible par les transports en commun et proche de lieux fréquentés par les jeunes. Le choix de l'emplacement est fait en consultation avec les jeunes. Il s'agit aussi d'éviter la stigmatisation et de faire en sorte que les jeunes s'y sentent à l'aise.
- **Accès virtuel et à distance** – Choix des moyens de communication (p. ex. vidéo, téléphone, clavardage), *en conformité avec les normes WCAG 2.1 de niveau AA*, et mesures de soutien pour les jeunes qui ont besoin d'appareils spéciaux, d'une connexion à large bande ou d'un espace privé.
- **Accès facilité** – Soins cliniques offerts sans rendez-vous. Les jeunes peuvent venir en tout temps et se joindre à des activités de groupe, ce qui leur permet de créer des liens, avec l'aide d'interprètes et de traducteurs si nécessaire (voir les protocoles de services des CBEJO à la page 125).
- **Horaires adaptés** – Heures d'ouverture prolongées et adaptées aux jeunes, avec services offerts en soirée, avant l'école, pendant la pause du dîner et durant les fins de semaines, afin de tenir compte des horaires scolaires, des horaires de travail et des contraintes familiales.
- **Services mobiles** – Options de services mobiles ou virtuels pour aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent et étendre le rayonnement des services aux collectivités avoisinantes.

## Conseils et réflexions sur l'accessibilité fournis par les réseaux de carrefours CBEJO

- **Impliquez les jeunes et les partenaires dans la définition de l'accessibilité** – Ceci afin de vous assurer que les aspects essentiels de l'accessibilité (voir ci-dessus) correspondent à leur perception des choses, à leurs besoins et à leurs préférences.
- **Impliquez les jeunes dès le départ dans l'aménagement des locaux** – Organisez des réunions avec les architectes et les décorateurs d'intérieur, faites des visites guidées et examinez ensemble les maquettes.
- **Optez pour la flexibilité** – Utilisez des sièges modulaires pour les espaces polyvalents, tirez parti des espaces extérieurs (p. ex. pour y aménager des jardins et y présenter des expositions artistiques) et prévoyez des aires de repos, propices à la réflexion.
- **Prévoyez les contraintes, mais faites preuve de créativité** – Recourez à des services tournants, à des programmes temporaires ou à des services mobiles lorsque vous manquez de place ou de moyens afin de mieux faire connaître vos services et de les rendre plus accessibles.
- **Optimisez l'espace disponible** – Concevez des locaux pouvant accueillir simultanément plusieurs prestataires, tout en ménageant des aires calmes, privées et culturellement adaptées, ainsi que des pièces pour les soins cliniques et les soins primaires.
- **Créez diverses options pour aider les jeunes à se familiariser avec votre centre** – Bien que les réseaux de carrefours CBEJO fonctionnent comme un point d'accès unique aux services, on peut concevoir plusieurs façons pour les jeunes d'établir un premier contact (p. ex. par le biais d'espaces de détente, de groupes d'accueil ou d'activités de bien-être). Ces expériences peuvent servir de passerelles naturelles vers l'ensemble des services de soutien.
- **Instaurez la confiance grâce à la visibilité des locaux et à leur aménagement** – Une signalisation clairement visible, un accueil chaleureux, des œuvres d'art inclusives et un personnel qui reflète les jeunes qu'il dessert contribuent à ce que les jeunes se sentent à l'aise et valorisés. Collaborez avec les comités consultatifs de jeunes afin d'intégrer, le plus largement possible, l'image de marque et le style définis par les jeunes.
- **Surveillez régulièrement l'accessibilité** – Intégrez des vérifications structurées lors des réunions de gouvernance intégrée et des séances consultatives avec les jeunes, et considérez l'accessibilité comme une démarche d'amélioration continue.
- **Donnez à tous les groupes les moyens d'agir** – Attribuez aux groupes consultatifs de jeunes et de familles, au personnel et aux partenaires de gouvernance des rôles bien définis dans la détection, l'examen et la résolution des obstacles à l'accessibilité.

- **Prévoyez une marge de manœuvre en vue d'une croissance future** - Assurez-vous que les locaux peuvent s'adapter à l'évolution des besoins de la collectivité, des services offerts par le carrefour et des priorités des jeunes.

Pour de plus amples informations sur la manière de trouver des locaux qui pourraient convenir et d'évaluer leur accessibilité, voir la cartographie des locaux et le modèle de cartographie figurant à la [partie 5.3](#).

## Services inclusifs et culturellement diversifiés

En créant des services inclusifs et culturellement diversifiés, on reconnaît la diversité des identités culturelles des jeunes, de leurs conceptions de la santé et de leurs expériences. Dans le cadre des services intégrés pour les jeunes (SIJ), l'inclusion signifie qu'on met l'accent sur les expériences des jeunes issus de communautés privées d'équité, dont les Autochtones et les Noirs, les jeunes racisés, ceux qui appartiennent à la communauté 2SLGBTQIA+, les francophones, les nouveaux arrivants et les jeunes neurodivers, et que l'on s'attaque aux obstacles systémiques auxquels ils sont confrontés.

La sensibilité culturelle n'est pas un élément qui vient se surajouter aux SIJ. Elle est au cœur de leur conception, de leur mise en œuvre et de leur évaluation. Elle nécessite d'examiner qui a voix au chapitre et quelles sont les hypothèses qui sous-tendent les pratiques, et de mesurer l'impact des données sur l'équité et des avis des communautés sur le projet d'amélioration continue des SIJ.

### Importance des services inclusifs et culturellement diversifiés

Lorsque les services reflètent les réalités culturelles et sociales ainsi que l'identité des jeunes, la qualité des soins en bénéficie. Les services inclusifs :

- instaurent un climat de confiance et un sentiment d'appartenance, en particulier pour les jeunes qui sont victimes de stigmatisation ou de discrimination systémique;
- favorisent une implication culturelle authentique, la guérison et la construction identitaire;
- réduisent les inégalités en matière de services, notamment les erreurs de diagnostic et la sous-utilisation des services;
- améliorent les résultats et la satisfaction grâce à la rétroaction et à l'apprentissage continu (voir la partie suivante, qui porte sur les soins fondés sur des mesures);
- font progresser l'équité, la vérité et la réconciliation au sein des systèmes de santé et de services sociaux.



## Inspiration provenant des réseaux de carrefours CBEJO : créer des services inclusifs et culturellement diversifiés

Les réseaux de carrefours CBEJO ont trouvé des moyens créatifs pour s'assurer que leurs services reflètent la diversité de leurs collectivités. En voici quelques exemples :

- **Aires axées sur l'équité** : dans plusieurs réseaux de carrefours CBEJO, les jeunes peuvent se réunir dans des cafés et des groupes d'accueil conçus spécialement pour les jeunes 2SLGBTQIA+, les jeunes neurodivers et d'autres groupes privés d'équité. Ces programmes offrent aux jeunes des lieux accueillants où ils peuvent tisser des liens, se soutenir mutuellement et célébrer leur identité.
- **La culture en action** : les réseaux de carrefours CBEJO intègrent, à leurs programmes réguliers, des pratiques culturelles autochtones, par exemple en organisant des pow-wows et des cérémonies de passage ou en proposant des cercles de purification. Ces activités permettent non seulement d'honorer les traditions ancestrales autochtones, mais aussi de rassembler les familles et les communautés au sein du carrefour de manière authentique.
- **Un décor qui raconte une histoire** : des fresques murales, des œuvres d'art créées par des jeunes et d'autres éléments de décor transforment les murs de chaque carrefour en reflet de la culture et de l'identité locales, aidant les jeunes à se reconnaître dans ces lieux dès qu'ils en franchissent le seuil.
- **Représentation au sein du personnel** : en intégrant à leur personnel des gens qui parlent les langues des jeunes, qui ont les mêmes origines culturelles et le même vécu, les réseaux de carrefours CBEJO renforcent les liens avec les jeunes, créent des points d'accès conviviaux et réduisent les entraves à l'accès aux services.
- **Partenariats locaux** : la collaboration avec des organismes populaires et des organismes privés d'équité a ouvert la voie à des programmes spécialisés et adaptés aux réalités culturelles locales, et elle a permis aux jeunes d'avoir accès à des mesures de soutien qui correspondent à leur expérience vécue.
- **Jeunes fréquentant les carrefours** : dans certains carrefours, les jeunes ont fait plus que participer à la conception des programmes : ils ont également dirigé eux-mêmes des activités culturelles et contribué ainsi à façonner des lieux et des services reflétant fidèlement leurs identités et leurs expériences.

Ces exemples montrent que l'inclusion n'est pas simplement « un ajout ». Elle fait partie intégrante de la conception des carrefours et de leurs programmes, et elle se reflète dans le choix des personnes qui les dirigent. Il en résulte des lieux où tous les jeunes se sentent représentés, valorisés et pris en charge.

# Modèle de prestation de services intégrés

Au cœur des SIJ, il y a l'engagement à fournir des services entièrement intégrés, axés sur les jeunes et adaptés à leur développement, par le biais d'un guichet unique facile d'accès. Au lieu d'avoir à essayer de s'y retrouver dans un système fragmenté, les jeunes peuvent accéder aux services dont ils ont besoin, qu'ils soient offerts sur place ou virtuellement, grâce à un réseau coordonné qui rassemble des programmes de santé mentale, de traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives, de soins primaires, de soutien social et de bien-être. Les services sont coordonnés, fluides et adaptés aux objectifs et aux besoins de chaque jeune. **Ce degré d'intégration n'est possible que grâce à une collaboration étroite entre les partenaires, à la participation des jeunes et à une gouvernance partagée permettant de mettre en commun les ressources et de prendre des décisions conjointes afin d'offrir aux jeunes des services plus accessibles et mieux adaptés à leurs besoins.**

## Importance de la prestation de services intégrés

Les jeunes sont souvent confrontés à de longues listes d'attente, à des modes d'aiguillage déroutants, à des critères restrictifs ou à des transitions compliquées entre les systèmes destinés pour les jeunes et pour les adultes. Le modèle de prestation de services intégrés permet de surmonter ces difficultés :

- en réduisant les transferts entre prestataires et entre secteurs;
- en facilitant l'intervention précoce grâce à des services sans rendez-vous et facilement accessibles à tous;
- en répondant aux besoins des jeunes tout au long du continuum de soins grâce à des traitements fondés sur des données probantes – eux-mêmes générateurs de données probantes – en matière de santé mentale et de traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives;
- en offrant plusieurs services sous un même toit (p. ex. accès à des services de santé mentale, à des soins primaires et à du soutien social);
- en rationalisant l'accès aux services grâce à un formulaire de consentement unique et à d'autres protocoles communs;
- en favorisant l'équité par le biais d'un regroupement de services culturellement adaptés;
- en faisant participer les jeunes et les familles à la planification des services, à titre de partenaires;
- en promouvant le bien-être sous toutes ses formes par le biais de l'établissement de liens avec les secteurs social, éducatif et culturel.

## Principales caractéristiques du modèle des SIJ

### Les différents protocoles de services des CBEJO

Comme indiqué à la [rubrique 3.4](#), les CBEJO offrent trois protocoles de services interreliés pour permettre aux jeunes de recevoir toutes les formes de soutien dont ils ont besoin, sous un même toit : soins cliniques, soutien social, et activités axées sur les compétences et le bien-être. Les services offerts dans le cadre de ces protocoles sont conçus pour être adaptés aux besoins des jeunes et coordonnés.

### La continuité des services offerte par les CBEJO

Au sein des CBEJO, les services sont organisés de manière à offrir un continuum complet d'interventions adaptées aux besoins, aux objectifs et à la situation de chaque jeune. L'objectif est de fournir les services appropriés, en temps utile, de manière à offrir l'amplitude de prise en charge nécessaire compte tenu des besoins des jeunes, de leurs objectifs et des ressources dont dispose le réseau des SIJ. La planification des services s'appuie également sur le degré de préparation des jeunes, le dialogue collaboratif, le recueil de données sur les jeunes et le jugement clinique, de manière à ce que les interventions soient fondées sur des données probantes, qu'elles soient elles-mêmes génératrices de données probantes et qu'elles correspondent aux priorités des jeunes.

Ce continuum de services couvre des niveaux d'intervention de faible intensité, d'intensité moyenne et d'intensité élevée. Les services de faible et moyenne intensité occupent une place centrale au sein des carrefours, car ils permettent d'offrir un soutien précoce et opportun dans un cadre adapté aux jeunes. Les services de forte intensité sont pris en charge via les ressources du réseau de carrefour CBEJO et des partenariats. Certains sont fournis sur place, tandis que d'autres sont proposés dans le cadre d'accords passés avec des services spécialisés et des partenaires locaux. En d'autres termes, bien que les services de faible et moyenne intensité soient généralement fournis dans les carrefours, les services d'intensité élevée peuvent être fournis soit sur place, soit par le biais de partenariats locaux. Le tableau 8 présente des exemples d'interventions proposées pour différents niveaux d'intensité, illustrant la manière dont les réseaux de carrefours CBEJO adaptent leurs services pour répondre aux besoins divers et changeants des jeunes.

**Tableau 8** . Exemples d'interventions en fonction des différents niveaux d'intensité de services proposés par les CBEJO

Intensité des services	Exemples d'interventions
<b>Faible</b>	Psychoéducation Psychothérapie brève, orientée vers les solutions Entretien motivationnel (EM) ou thérapie cognitivo-comportementale (TCC) (1 à 5 séances)* Soutien par les pairs, individuel ou de groupe Intervention pivot
<b>Modérée</b>	Psychothérapie structurée fondée sur des preuves pour troubles de santé mentale (thérapie comportementale dialectique [TCD] ou TCC; 6 à 12 séances)* Traitement de groupe fondé sur des preuves pour troubles liés à la consommation de substances psychoactives/troubles concomitants (EM, TCC, TCD ; 6 à 12 séances)* Soutien aux familles Aide à l'éducation/la formation, à l'emploi ou au logement, s'il y a lieu
<b>Élevée</b>	Intervention psychiatrique (télépsychiatrie ou consultations en personne) Consultation pharmaceutique Accès à des services d'aide en cas de crise Orientation vers des services plus intensifs (p. ex. psychothérapie à long terme, traitement ambulatoire intensif, hospitalisation, médecine de la dépendance, traitement spécialisé de la dépendance, aide au sevrage)

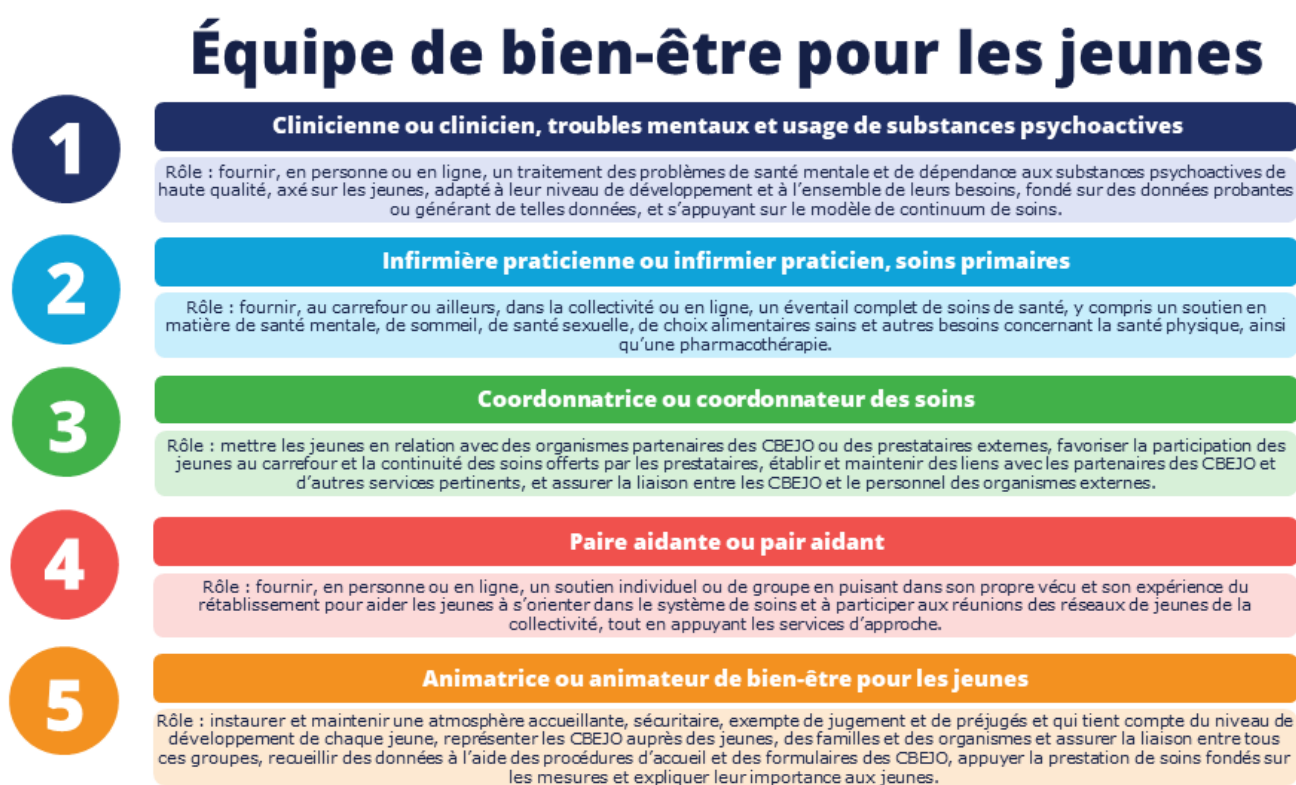
\* Remarque : le modèle des CBEJO relatif à l'intensité des interventions ne limite pas le nombre de séances pouvant être offertes aux jeunes dans le cadre des trois différents protocoles. Il ne fait qu'indiquer le nombre de séances généralement considéré comme approprié pour chaque protocole.

### Équipe de professionnels en bien-être pour les jeunes

Chaque réseau de carrefour CBEJO s'appuie sur une ou plusieurs équipes multidisciplinaires axées sur le bien-être des jeunes, comptant en leur sein des postes essentiels qui sont subventionnés. Leur personnel, qui s'inscrit dans le modèle de

continuum de soins, veille à ce que les soins soient prodigués aux jeunes en temps utile et de manière coordonnée. Les équipes multidisciplinaires fournissent des services intégrés, axés sur les jeunes et fondés sur des données probantes dans les domaines de la santé physique, de la santé mentale et du traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives; elles offrent aussi un soutien par les pairs, des services d'intervention pivot et du soutien social. Même lorsqu'elles sont hébergées par différents organismes, les équipes axées sur le bien-être des jeunes sont entièrement intégrées. La figure 17 illustre les cinq postes essentiels qui composent une équipe de bien-être des jeunes, avec leurs principales fonctions.

**Figure 17.** Composition des équipes de professionnels en bien-être pour les jeunes des CBEJO



### Le formulaire de consentement commun

L'une des principales caractéristiques des SIJ offerts par les CBEJO est l'utilisation d'un formulaire de consentement commun. Ce formulaire, établi en collaboration avec les jeunes et les familles, permet aux jeunes d'accéder à un large éventail de services offerts par le réseau du carrefour sans avoir à redonner à chaque fois leur consentement. Grâce à ce formulaire, les CBEJO réduisent les chevauchements, facilitent l'accès aux services et renforcent la confiance des jeunes et des familles en faisant preuve de clarté et de transparence.

Voici quelques caractéristiques du formulaire de consentement commun et de la procédure de consentement des CBEJO. En Ontario, les exigences en matière de consentement éclairé et de protection des renseignements personnels sont énoncées dans la législation provinciale, les politiques organisationnelles et les normes des ordres professionnels. Les fournisseurs de services sont tenus de se référer à ces sources pour se conformer aux règles applicables<sup>vii</sup>.

- Énumération de tous les organismes susceptibles d'intervenir dans la prise en charge de la jeune personne, accompagnée d'une brève description des services fournis par chacun d'entre eux.
- Explications des raisons pour lesquelles les informations concernant les jeunes pourraient être communiquées aux autres membres du réseau et éclaircissements sur les modalités de ce partage de données, avec précisions concernant les restrictions en matière de confidentialité et de partage des données.
- Présentation du formulaire aux jeunes lorsqu'ils sollicitent pour la première fois des services liés à des besoins cliniques ou sociaux. Les jeunes doivent donner leur consentement, en personne ou en ligne, avant qu'on ne leur soumette tout formulaire d'admission ou questionnaire d'évaluation clinique.
- Passage en revue périodique des termes du consentement pour confirmer que la jeune personne accepte, à chaque étape et en toute connaissance de cause, l'usage qui sera fait de ses renseignements personnels.

Un consentement écrit (exprès) devra être obtenu de nouveau auprès de la jeune personne dans les cas suivants :

- De nouveaux organismes ou fournisseurs de services viennent de se joindre au cercle de prise en charge de la jeune personne.
- On se propose d'orienter la jeune personne vers un organisme externe au réseau de services.
- Une jeune personne redemande des services à son CBEJO après l'avoir quitté (décision à la discrétion du carrefour).

On s'attend à ce que les réseaux de carrefours adaptent le modèle de consentement commun des CBEJO à leur situation locale tout en conservant ses caractéristiques essentielles. Des rappels périodiques et transparents sur l'usage qui sera fait des renseignements personnels de la jeune personne devront prendre place tout au long de son parcours de soins.

---

<sup>vii</sup> Le présent guide ne saurait se substituer à une consultation juridique ou réglementaire.

## L'image de marque

La stratégie de marque consiste à créer une image clairement définie et unifiée par le biais de supports visuels, de choix linguistiques et de messages à véhiculer afin de communiquer les valeurs d'un organisme et la manière dont il doit être perçu<sup>52</sup>. Une image de marque clairement définie et unifiée est un élément important de la prestation de services intégrés, car elle permet aux jeunes de reconnaître les services et leur indique à quoi s'attendre lorsqu'ils franchissent la porte d'un carrefour. Une image de marque solide renforce la confiance en créant un sentiment d'appartenance, d'inclusion et d'accessibilité. Du point de vue des collectivités, l'image de marque renforce la cohésion entre les divers partenaires et elle montre que les services font partie d'un système unifié axé sur les jeunes.

Il convient de préciser que si les collectivités connectées qui ne sont pas officiellement financées en tant que réseaux de carrefours CBEJO ne peuvent pas utiliser l'image de marque des CBEJO, elles sont néanmoins invitées à investir dans le développement de leur propre image de marque, adaptée aux jeunes à qui elles offrent des SIJ.

## Règles de conduite

- **Création de l'image de marque en collaboration avec les jeunes :** pour faire en sorte que l'image de marque soit crédible et accrocheuse et qu'elle représente bien la collectivité, il faut faire participer les jeunes à la création des dénominations, des éléments visuels et des messages à véhiculer.
- **Veillez à ce que tous les sites et partenaires adhèrent à l'image de marque :** employez des éléments visuels communs (logo, couleurs, typographie, style langagier) afin que les jeunes et les familles puissent facilement reconnaître les services offerts par les SIJ, où qu'ils se trouvent.
- **Soulignez les valeurs fondamentales de vos SIJ :** l'image de marque doit communiquer vos valeurs essentielles : services axés sur les jeunes, inclusivité, accessibilité, équité, collaboration, etc.
- **Trouvez un juste équilibre entre votre identité locale et l'identité globale des SIJ :** il est bon de refléter la culture et la collectivité locales, mais il ne faut pas perdre de vue l'image de marque des SIJ, car il importe que les services soient perçus comme étant liés et coordonnés.

## Comment mettre en pratique le modèle de prestation de services intégrés : conseils issus des réseaux de carrefours CBEJO

- Déterminez le modèle d'intégration qui convient en fonction de votre collectivité – Avec vos partenaires (dont les jeunes et les familles) ou votre instance de gouvernance intégrée, prenez le temps de réfléchir à la forme que devrait prendre l'intégration pour être adaptée aux réalités locales.
- Mobilisez vos partenaires le plus tôt possible – Présentez-leur le modèle des SIJ et prenez ensemble des décisions concernant l'organisation des tâches, les locaux et les protocoles de services.
- Exploitez les données locales – Servez-vous des données pour cerner les lacunes et faites appel à de nouveaux partenaires pour qu'ils vous aident à y remédier en apportant les services nécessaires.
- Renforcez les compétences des instances de gouvernance – Appuyez-vous sur les instances de gouvernance pour répartir les rôles entre les différents organismes et régler les problèmes liés à l'intégration.
- Soyez explicites et faites preuve de transparence – Rédigez des protocoles de services précis et orientez vos partenaires vers le modèle du continuum de services des CBEJO.
- Inspirez-vous de ce qui se fait dans d'autres collectivités – Entrez en contact avec les collectivités qui ont adopté le modèle de SIJ des CBEJO afin de mettre en commun vos expériences et les leçons que vous en avez tirées, ainsi que les outils dont vous vous servez.
- Mettez sur la pérennité – Prévoyez les répercussions budgétaires du projet de mise en place de SIJ et planifiez la viabilité à long terme des ressources humaines au moyen d'un financement de base, d'un soutien matériel ou d'une collecte de fonds locale.

## Soins fondés sur des mesures

La notion de « soins fondés sur des mesures » (SFM) désigne le recours systématique et régulier à des questionnaires uniformisés pour s'informer des besoins des jeunes, de leurs expériences et de leurs progrès tout au long de leur prise en charge. Dans le modèle de SIJ des CBEJO, les SFM remplissent plusieurs fonctions : emploi des données recueillies en temps réel pour orienter les décisions individuelles en matière de soins, guider la planification des programmes et des services et favoriser l'amélioration continue de la qualité dans l'ensemble du réseau provincial. Les SFM sont désormais reconnus comme



une **pratique clinique de base** qui permet aux fournisseurs de services de collaborer avec les jeunes pour adapter les soins à leurs objectifs, à leurs besoins et à leurs expériences.

## Importance des soins fondés sur des mesures

Avec les SFM, on s'assure que les jeunes reçoivent des soins adaptés à leurs besoins et à leurs objectifs changeants ainsi qu'à leurs progrès. Cela permet de faire le lien entre ce que disent les jeunes, ce qu'observent les prestataires et les mesures à prendre, et de favoriser la responsabilisation, la confiance et l'implication des jeunes. Lorsqu'ils sont correctement mis en œuvre, les SFM contribuent à :

- la prise de décisions partagée entre les jeunes et les prestataires;
- des soins plus réactifs, personnalisés et efficaces;
- une meilleure continuité et qualité des services;
- un accès plus équitable aux soins, grâce aux données recueillies, qui permettent de cerner les disparités en matière d'accès, d'expériences et de résultats thérapeutiques;
- un renforcement de la relation thérapeutique grâce à la rétroaction des jeunes;
- un apprentissage en temps réel et une amélioration du système, conformément au rôle central des CBEJO comme système de santé apprenant;
- une implication accrue des jeunes dans leurs soins.

*« Les soins fondés sur des mesures ont permis à notre équipe de fournir des services plus personnalisés afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes qui se présentent à notre carrefour. Ils ont contribué à les autonomiser et à les impliquer en tant que partenaires dans les soins qu'ils reçoivent. Globalement, notre équipe et les jeunes que nous desservons ont beaucoup apprécié les soins fondés sur des mesures, dont l'objectif est d'améliorer la qualité des services que nous offrons et les résultats thérapeutiques. »*

— Responsable du carrefour de Chatham-Kent

## Éléments essentiels à la pratique des SFM

Voici les éléments communs à toute stratégie de SFM :

### **Questionnaires/formulaires à remplir**

- **Questionnaires uniformisés et personnalisés** : les jeunes remplissent régulièrement des formulaires de suivi des progrès, ainsi que des formulaires servant à mesurer les résultats thérapeutiques (p. ex. formulaire d'admission, listes de contrôle des symptômes, échelles de capacité fonctionnelle, questionnaires de satisfaction) ainsi que des questionnaires personnalisés au sujet de leurs progrès vers l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés. Pour une liste d'exemples tirés de l'ensemble minimal de données pour les jeunes en usage dans les CBEJO, voir [l'annexe E](#).

- **Formulaire de consentement adapté aux jeunes :** un formulaire de consentement unique et standardisé sert à s'assurer que les jeunes savent quelles informations seront recueillies, comment elles seront employées et à qui elles pourraient être communiquées. Le formulaire de consentement doit être rédigé en langage simple, mettre l'accent sur le choix et la transparence, et favoriser une relation de confiance durable entre les jeunes et les prestataires.

### ***Données et infrastructure***

- **Pratiques de gestion des données :** accords indiquant avec précision les règles relatives à la propriété des données, à leur gestion et à leur utilisation, au consentement et aux droits d'utilisation des données (assortis de principes en matière d'éthique), sans oublier les pratiques relatives à la souveraineté des données provenant d'Autochtones et à la gestion des données relatives à la santé des Noirs.
- **Plateformes de données sécurisées et accessibles :** les plateformes doivent permettre de recueillir les données, de les analyser et de les transmettre, et ce sans délai, dans le respect des normes de sécurité des partenaires. Les plateformes doivent aussi permettre l'intégration des questionnaires standardisés et personnalisés.

#### **Remarque concernant la gestion des données**

L'utilisation efficace des données relatives aux SFM dépend de leur gestion rigoureuse. Les collectivités et les organismes de services doivent s'assurer que les normes régissant l'emploi des données comportent des dispositions concernant la propriété, la gestion et l'emploi éthique des données recueillies dans le cadre des SFM et qu'elles intègrent les dispositions relatives à la propriété, au contrôle, à l'accès et à la possession (PCAP®) des données relatives aux Premières Nations ainsi que le cadre d'engagement, de gouvernance, d'accès et de protection (EGAP) régissant les données relatives aux communautés noires. En harmonisant les pratiques relatives aux SFM avec ces principes ainsi qu'avec les valeurs et politiques générales des organismes, on s'assure que l'exploitation des données se fera en toute équité et transparence et qu'on renforcera la confiance des intéressés.

## **Mécanismes de l'apprentissage et de l'amélioration continus de la qualité**

- **Communication des mesures obtenues avec les questionnaires SFM** : les mesures sont communiquées en temps réel à la jeune personne et à son équipe de soins, ce qui favorise la prise de décisions concertée, la transparence et la confiance.
- **Rapports à l'échelle du système/secteur et des instances de gouvernance** : les mesures agrégées et anonymisées obtenues avec les questionnaires SFM sont communiqués au personnel du réseau du carrefour, aux partenaires et aux instances de gouvernance dans le but d'orienter la planification et l'évaluation, et de favoriser l'amélioration continue de la qualité.
- **Retour d'information** : les conclusions à l'échelle individuelle et à l'échelle du système sont relayées de manière transparente et unifiée afin que les jeunes, les familles, le personnel, les partenaires et les bailleurs de fonds soient informés de la manière dont les mesures obtenues dans le cadre des SFM influent sur la forme des soins et des services.

### **Idées puisées dans l'expérience des réseaux CBEJO : stratégies novatrices pour l'intégration des SFM dans la pratique clinique**

Pour mieux intégrer les SFM dans la pratique clinique quotidienne, les réseaux CBEJO ont eu recours à diverses stratégies :

- Recours à des **méthodes de retour d'information innovantes et adaptées aux jeunes** : « mur de commentaires » (p. ex. avec papillons autocollants ou codes QR renvoyant vers le site Web du carrefour) et **séances de narration** pour recueillir les points de vue des jeunes de manière ludique. Les conclusions dérivées de l'emploi des outils de mesure sont communiquées aux jeunes qui ont rempli les questionnaires (rétroaction).
- Mise à contribution d'**intervenants chevronnés en bien-être des jeunes** pour la promotion de l'emploi des outils de dépistage et de l'intégration systématique des SFM dans les protocoles de soins.
- **Période prévue avant ou pendant les rendez-vous** pour faire remplir les questionnaires ou parler des mesures recueillies dans le cadre des SFM.

Ces exemples montrent comment les SFM peuvent être intégrés de manière flexible et adaptée aux jeunes dans la prestation des services, pour que les données recueillies soient pertinentes et exploitables.

## Activités visant à promouvoir les SFM dans le cadre des SIJ

- **Commencez à petite échelle et renforcez la confiance** : vous pouvez commencer par quelques questionnaires de base et en rajouter d'autres par la suite.
- **Expliquez l'intérêt des SFM aux jeunes et aux membres du personnel** : faites-leur comprendre que les questionnaires servent à améliorer les soins, et pas seulement à produire des rapports. Mettez l'accent sur les SFM lorsque vous engagez de nouvelles personnes et lors de leur formation initiale (voir la ressource à la page suivante).
- **Choisissez une plateforme de données adaptée** : sélectionnez une plateforme permettant de collecter, stocker et partager en toute sécurité et en temps réel les données issues des questionnaires SFM. La plateforme doit être conforme aux normes en matière de confidentialité et de gouvernance, et il serait souhaitable qu'elle permette l'interopérabilité avec les autres systèmes de dossiers médicaux électroniques applicables. Elle doit également s'intégrer facilement aux flux de travail cliniques existants et être facile à utiliser pour les jeunes et les prestataires. Enfin, elle devrait offrir une certaine flexibilité afin de s'adapter à l'évolution des pratiques en matière de SFM.
- **Montrez aux jeunes les effets des SFM** : faites-leur savoir comment les mesures recueillies contribuent à façonner les services.
- **Intégrez les SFM dans les flux de travail** : intégrez-les aux procédures d'accueil, aux examens cliniques et aux discussions d'équipe, de sorte qu'ils fassent partie intégrante de la pratique courante.
- **Tirez parti des défenseurs des SFM** : repérez, au sein de votre réseau ou de votre instance de gouvernance intégrée, les personnes susceptibles de se faire les champions des SFM. Ces personnes peuvent veiller à ce que les perspectives des jeunes et des familles soient prises en compte dans l'interprétation des données, aider les instances de gouvernance à utiliser les conclusions tirées de ces données pour orienter leurs décisions et maintenir les SFM en phase avec les objectifs de reddition de comptes et d'équité de votre réseau.
- **Appuyez-vous sur la pratique des SFM pour renforcer l'équité** : examinez de près qui est pris en charge, quels outils/instruments de mesure sont utilisés, qui en bénéficie et où se trouvent les lacunes.
- **Faites les adaptations nécessaires en collaboration** : élaborer, conjointement avec les jeunes et les prestataires de services, des procédures de SFM pour votre collectivité afin de favoriser leur adoption et leur pérennité.

## Ressources

Titres	Description	Références
<p><b><i>Mindsense Video on Youth Engagement in MBC</i></b> (vidéo de Mindsense sur la participation des jeunes aux SFM, en anglais)</p>	<p>Cette courte vidéo animée suit Marion, 17 ans, qui jongle études, sport et psychothérapie et qui découvre les SFM. La vidéo explique de manière simple comment se servir des questionnaires et d'autres outils pour suivre les progrès des jeunes, prendre de bonnes décisions thérapeutiques et faire mieux correspondre leur traitement à leurs besoins. En présentant les SFM du point de vue d'une adolescente, la vidéo montre combien il est important d'emporter l'assentiment des jeunes pour qu'ils se sentent plus impliqués et mieux pris en charge.</p>	<p>PREBEG, Matthew, Brianna DUNSTAN et Izzar LINARES. 2025. <i>Enhancing Youth Engagement in Mental Health Treatment Through Measurement-Based Care</i> <a href="https://drive.google.com/file/d/1ZJYVOJ3P3rDpBn44myf5VWS8Hyq0JugG/view">https://drive.google.com/file/d/1ZJYVOJ3P3rDpBn44myf5VWS8Hyq0JugG/view</a></p>
<p><b><i>Mon Guide de poche des SFM</i></b></p>	<p>Ce guide de poche, une ressource conçue avec des jeunes et pour les jeunes, présente les soins fondés sur des mesures (SFM) en langage simple, avec des illustrations attrayantes. Il a pour but de faire découvrir les SFM aux jeunes, de leur en montrer l'importance et de leur expliquer qu'ils peuvent jouer un rôle actif dans leur prise en charge. Par le biais de feuilles de travail pour la définition d'objectifs personnels par les jeunes, de questions les invitant à la réflexion, d'infos sur leurs droits et la protection de leurs renseignements personnels ainsi que d'autres outils, ce guide invite les jeunes à collaborer avec les prestataires afin</p>	<p>DUNSTAN, Brianna, Izzar LINARES et Matthew PREBEG. 2024. <i>Making sense of Measurement-Based Care (MBC): Developing a by-youth-for-youth MBC counselling pocket guide</i>. Commandité par les CBEJO, Toronto, Centre de toxicomanie et de santé mentale<sup>viii</sup>.</p>

<sup>viii</sup> Pour des renseignements supplémentaires, veuillez adresser un courriel à [inquiries@ywho.ca](mailto:inquiries@ywho.ca).

	de se sentir plus en contrôle dans leur parcours vers une meilleure santé mentale.	
<b><i>SFM pour les prestataires de services à la jeunesse</i></b>	<p>Ce cours aide les prestataires à se familiariser avec les SFM et à acquérir la confiance nécessaire pour les appliquer de manière pertinente, respectueuse et efficace auprès des jeunes. Il examine les grandes lignes de la pratique des SFM, présente des exemples sous forme de vidéos et présente des témoignages de jeunes qui ont une expérience vécue des troubles de santé mentale ou de la consommation problématique de substances psychoactives. Le cours offre un aperçu général des SFM, suivi de quatre modules : comment présenter les SFM aux jeunes, comment recueillir des informations pertinentes, comment communiquer les conclusions aux jeunes et comment prendre des décisions thérapeutiques en collaboration avec eux.</p>	<p>CBEJO. Inscription :  <a href="https://ywholearn.noverant.com/protected/cbt/52cdbfde-2dd0-44b4-be91-da480d0c04bd/learner">https://ywholearn.noverant.com/protected/cbt/52cdbfde-2dd0-44b4-be91-da480d0c04bd/learner</a></p>

## 7.3 Préparation à la mise en œuvre des SIJ et réexamen continu

La mise en place de SIJ nécessite une préparation minutieuse, tant à l'échelle des organismes qu'à celle de la collectivité, ainsi qu'un réexamen continu de la manière dont les éléments fondamentaux sont mis en œuvre, réexamen qui doit s'inscrire dans le développement progressif des SIJ.

Il importe que les jeunes et les familles soient inclus dans cet examen, soit par leur participation directe à des tables rondes de gouvernance intégrée, soit par le biais de mécanismes de participation spécifiques. Cette rubrique propose deux ressources complémentaires pour aider les collectivités dans cette tâche. Le tableau intitulé « Les six aspects de l'état de préparation » vous aidera à déterminer si les conditions nécessaires sont réunies pour lancer les SIJ ou s'il convient de poursuivre leur développement. *L'Auto-évaluation à l'égard des éléments fondamentaux des CBEJO* vous offre un moyen pratique d'évaluer vos services à la lumière du modèle SIJ des CBEJO dans des domaines cruciaux : accessibilité, participation, équité, gouvernance, etc. Ensemble, ces outils sont conçus pour susciter des conversations franches et vous aider à repérer les ressources dont vous disposez ainsi que les domaines dans lesquels un renforcement des capacités serait nécessaire.

# Ressource : les six aspects de l'état de préparation

Conçu par le National Implementation Research Network (NIRN)<sup>53</sup> des États-Unis, Hexagon est un outil largement répandu qui aide les organismes (ou, dans le cas des SIJ, les collectivités) à évaluer la pertinence des programmes existants et la faisabilité de nouveaux programmes.

Il prend en compte six facteurs essentiels à la prise de décision : besoin à combler, adéquation avec le contexte, capacité de mise en œuvre, données à l'appui, soutien extérieur et opérabilité. Dans le présent guide, ces facteurs ont été adaptés au contexte des SIJ afin d'aider les collectivités à déterminer si les conditions sont réunies pour lancer des SIJ ou s'il faut poursuivre leur développement, ainsi qu'à définir clairement les prochaines étapes.

Servez-vous de l'outil ci-dessous (tableau 9) pour évaluer le degré de préparation de votre collectivité à la mise en œuvre. Pour chaque facteur, notez les ressources dont vous disposez actuellement, les aspects à améliorer et votre plan d'action.

## **Comment se servir de cet outil :**

- Examinez chaque aspect en groupe.
- Notez des exemples de ressources et des aspects à améliorer.
- Déterminez quelques mesures concrètes à prendre.
- Servez-vous régulièrement de cet outil pour faire le suivi des progrès réalisés à mesure de l'évolution des partenariats.



Date de l'évaluation : \_\_\_\_\_

Partenaires concernés : \_\_\_\_\_

**Tableau 9 : Outil de réflexion – Les six aspects de l'état de préparation**

Aspects	Pistes de réflexion	Nos atouts	Aspects à améliorer	Prochaines étapes/mesures à prendre
<b>Besoin à combler</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sommes-nous d'accord pour dire qu'il existe un besoin évident/un manque de services destinés aux jeunes qui nécessite un changement de pratiques?</li> <li>• Quelles données locales, quels témoignages ou quelles expériences, vécues par les jeunes, de troubles de santé mentale ou de problèmes liés à la consommation de substances psychoactives illustrent ce besoin?</li> </ul>			
<b>Adéquation avec le contexte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la compatibilité des SIJ avec l'ensemble de nos mandats, politiques et cultures organisationnelles?</li> <li>• Dans quels domaines pourrait-il y avoir des conflits ou des divergences?</li> </ul>			
<b>Capacité de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel personnel, quels locaux, quelles infrastructures ou quels financements les partenaires peuvent-ils fournir?</li> <li>• Où se situent les lacunes en matière de ressources?</li> </ul>			
<b>Données à l'appui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sommes-nous tous d'accord sur la manière dont les SIJ amélioreraient l'accès aux services et les résultats thérapeutiques?</li> <li>• Quels éléments factuels viennent étayer la pertinence de cette stratégie?</li> </ul>			

<b>Soutien extérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les ressources extérieures qui pourraient nous aider (p. ex. soutien pour la formation et l'animation des ateliers, financement du gouvernement provincial)?</li> <li>• Pouvons-nous compter sur ce soutien sur le long terme?</li> </ul>			
<b>Opérabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sera-t-il possible de mettre en œuvre les éléments fondamentaux du modèle des SIJ d'une manière adaptée à notre situation locale? Si ce n'est pas le cas, quels sont les obstacles à ce projet?</li> <li>• Disposerons-nous du soutien nécessaire pour garantir la conformité des éléments fondamentaux avec le modèle de SIJ des CBEJO?</li> </ul>			

# Ressource : auto-évaluation à l'égard des éléments fondamentaux des CBEJO

Cette auto-évaluation vise à déterminer si vous êtes prêts à mettre en pratique les six éléments fondamentaux du modèle des CBEJO. Les deux premiers éléments, qui forment l'assise des quatre autres, sont examinés en détail dans le présent guide : **l'implication des jeunes et des familles** et **la gouvernance intégrée et la collaboration entre partenaires**; le guide présente aussi les quatre autres éléments fondamentaux du modèle. Ensemble, ces six éléments constituent les piliers des SIJ.

- **Implication des jeunes et des familles** – Habilitation des jeunes et des familles à prendre part aux décisions concernant les services, à tous les niveaux du processus décisionnel.
- **Gouvernance intégrée et collaboration avec les partenaires** – Collaboration stratégique entre les jeunes et le réseau de fournisseurs de services pour la gestion des ressources et l'organisation de la prestation des services.
- **Accessibilité** – Gamme complète de services offerts dans le cadre d'un modèle de soins holistique.
- **Services inclusifs et culturellement diversifiés** – Services répondant à différentes conceptions et pratiques en matière de santé et qui tiennent compte des besoins culturels et linguistiques d'une jeunesse diversifiée.
- **Modèle de prestation de services intégrés des CBEJO** – Centres à guichet unique conçus pour recevoir des jeunes et offrant un continuum de services partagés et intégrés.
- **Soins fondés sur des mesures** – Outils de dépistage normalisés, emploi des données pour promouvoir l'équité et suivi des résultats cliniques pour améliorer les soins prodigués aux jeunes.

Les indicateurs suivants ont pour but de vous aider à réfléchir à la manière dont ces principes sont mis en œuvre dans votre collectivité.

## Implication des jeunes et des familles

- Les jeunes et les familles sont impliqués d'emblée dans le processus de décision, et non après coup.
- Les initiatives sont cocréées avec les jeunes et les familles, plutôt que conçues pour eux.

- Les modalités de participation sont souples : les jeunes et les familles peuvent s'impliquer à leur manière et sous différentes formes, depuis les conversations libres jusqu'à la participation à des comités consultatifs.
- Les locaux sont accueillants, les jeunes et les familles s'y sentent bien et les procédures de décision sont accessibles à tous.
- Jeunes et familles sont rémunérés pour leur participation, et des formations et mesures de soutien sont mises en place afin que tous puissent participer, dans un souci d'équité et d'accessibilité.
- Les objectifs des réunions sont précis et transparents, les rôles bien définis et les attentes clairement énoncées.
- La diversité des points de vue est mise en avant et valorisée, notamment les points de vue des jeunes ambassadeurs, des groupes privés d'équité et d'autres groupes n'ayant pas été consultés auparavant.
- Le retour d'information permet aux jeunes et aux familles de savoir comment leurs contributions ont influé sur les décisions.
- La participation se renforce au fil du temps et s'intègre dans la gouvernance, l'encadrement et la conception des services.
- Le pouvoir est partagé : les jeunes et les familles font plus qu'exprimer leur point de vue; ils contribuent à façonner les décisions.

### **Gouvernance intégrée et collaboration avec les partenaires**

- Tous les partenaires ont une conception commune du soutien à apporter aux jeunes pour améliorer leurs résultats thérapeutiques et ils partagent un objectif clairement défini.
- Divers partenaires – jeunes, familles, prestataires, organismes et porte-parole locaux du secteur de la santé – sont présents à la table des négociations.
- Les tâches, les responsabilités et les attentes en matière de responsabilité partagée sont clairement définies et transparentes.
- La confiance et les liens de coopération se construisent grâce à des échanges réguliers et des activités communes.
- Le pouvoir est partagé : tous les partenaires, dont les jeunes et les familles, sont invités à donner leur avis sur les décisions à prendre.
- Les personnes privées d'équité et les petits organismes locaux sont expressément invités à participer.

- Les ressources (p. ex. temps, fonds, personnel, locaux) sont mises en commun ou coordonnées de manière équitable pour appuyer les SIJ.
- Des mécanismes sont en place pour résoudre les différends et pérenniser la collaboration.
- Les partenaires réfléchissent régulièrement à ce qui fonctionne ou pas et font les ajustements nécessaires.

### **Accessibilité**

- Les services sont accessibles via un guichet unique, dans un souci de réduction des obstacles pour les jeunes.
- Les locaux où sont dispensés les SIJ sont adaptés aux jeunes; ils ont été conçus pour qu'ils s'y sentent à l'aise et bien accueillis. Les services offerts sont accessibles sur les plans matériel, virtuel et culturel.
- Les jeunes ont contribué à l'aménagement intérieur des locaux, à la signalisation et au mode de prestation des services.
- Il existe des options de services à distance/virtuels, équitables et adaptés aux besoins des jeunes.
- Les obstacles à l'équité (p. ex. manque d'accès à des moyens de transport, à des appareils connectés, à Internet haut débit ou à un lieu privé, et heures d'ouverture non adaptées) sont gérés.

### **Services inclusifs et culturellement diversifiés**

- Les programmes et services reflètent la diversité culturelle et sociale des jeunes de la collectivité.
- Les pratiques antiracistes, anti-oppressives et décolonisatrices guident la conception des services et leur prestation.
- Les données sur les besoins de la population et les questions d'équité éclairent la planification des services et leur évaluation.
- Divers partenaires, prestataires et organismes contribuent à combler les lacunes en matière de services culturellement adaptés.
- Les jeunes et les familles appartenant à des groupes privés d'équité participent pleinement à la conception des programmes et des services.

### **Modèle de prestation de services intégrés**

- Les jeunes peuvent accéder à toute une gamme de services d'intensités variables (p. ex. santé mentale, soins primaires, traitement de la consommation)

problématique de substances psychoactives, soutien social, et d'activités axées sur les compétences et le bien-être), et ce, de façon fluide.

- Les protocoles de soins sont clairement définis, coordonnés et adaptés aux besoins des jeunes.
- Les services sont fournis par une équipe intersectorielle.
- Les transferts en douceur et les soins partagés sont la norme.
- Au lieu de services fragmentés, les jeunes reçoivent des services intégrés et holistiques.
- Un formulaire de consentement commun est utilisé pour éviter aux jeunes d'avoir à réitérer leur consentement pour accéder à une large gamme de services au sein du réseau du carrefour.

### **Soins fondés sur des mesures (SFM)**

- Des questionnaires uniformisés et les commentaires des jeunes sur leurs progrès thérapeutiques servent à orienter les soins.
- Les conclusions tirées des réponses aux questionnaires sont communiquées aux jeunes, qui peuvent ainsi mieux définir leurs objectifs et établir leur propre plan d'intervention.
- Les réponses aux questionnaires permettent d'améliorer la conception des programmes, la dotation en personnel et les services.
- La gouvernance des données organisationnelles inclut les principes des SFM et de l'équité, dont les dispositions relatives aux données des Premières Nations (PCAP®) et le cadre d'engagement, de gouvernance, d'accès et de protection (EGAP) régissant les données relatives aux communautés noires (voir la [rubrique 7.2](#)).
- Les responsables du réseau, les fournisseurs de services au sein du réseau du carrefour et les membres des comités de gouvernance des SIJ, dont les jeunes et les familles, défendent activement les SFM et s'engagent à les utiliser et à les intégrer à tous les niveaux des soins et de la prise de décision.
- Les SFM s'inscrivent dans une culture d'apprentissage continu, d'amélioration de la qualité et de soins intégrés pour les jeunes.

**Si nombre de ces affirmations vous semblent s'appliquer à votre collectivité, vous êtes en bonne voie pour intégrer les éléments fondamentaux des SIJ des CBEJO dans vos pratiques.**

Ressource :

Titre	Description	Référence
<p><b>Community Readiness Assessment Tool: Assessing community readiness for change in Indigenous communities</b> (outil d'évaluation de l'état de préparation des collectivités : évaluation de la disposition des communautés autochtones envers le changement, en anglais)</p>	<p>Un outil qui peut être utilisé pour évaluer la disposition d'une communauté à s'engager dans le changement, en particulier dans le cadre d'initiatives sanitaires, sociales ou de prestation de services. Il s'appuie sur les visions du monde et le mode de pensée holistique des Autochtones et fournit des protocoles d'entretien structurés, des paramètres d'évaluation (p. ex. leadership, climat communautaire, ressources) et des conseils stratégiques étape par étape pour aider les communautés à adapter leur stratégie en fonction de leur degré de préparation.</p>	<p>The Canoe Project. (2019). <i>Community readiness assessment tool: Assessing community readiness for change in Indigenous communities</i> (éd. révisée), Dr. Peter Centre. <a href="https://www.drpeter.org/media/Community%20Readiness%20Assessment%20Tool%20PDF.pdf">https://www.drpeter.org/media/Community%20Readiness%20Assessment%20Tool%20PDF.pdf</a></p>

# 8.0 Parcours à suivre pour mettre en place des SIJ – vue d'ensemble

L'adoption d'une stratégie de SIJ reposant sur des données probantes et s'appuyant sur le modèle des CBEJO se fait progressivement et demande de la détermination. Chaque collectivité passe par les différentes étapes à son propre rythme, en fonction des réalités locales, des ressources dont elle dispose et des besoins existants. Le plus important n'est pas la rapidité des progrès, mais bien la solidité indéfectible de l'engagement auprès des jeunes, des familles et des partenaires.

## 8.1 Phases de la mise en place des SIJ

Le tableau ci-dessous (tableau 10) résume les **grandes lignes des phases de l'adoption des SIJ sur la base du modèle des CBEJO**. Présenté sous forme de feuille de route illustrant comment les différents éléments décrits ci-haut s'articulent en un ensemble cohérent, il comporte :

- une description de chaque phase;
- une énumération des principales activités à entreprendre;
- des liens directs vers des rubriques précédentes du guide pour plus de précisions;
- des références aux ressources et outils contenus dans le guide, ainsi qu'à des ressources externes.



Cette feuille de route a pour but de vous aider à visualiser le parcours à suivre pour mettre en place des SIJ et à trouver les ressources dont vous pourriez avoir besoin tout au long de ce parcours.

**Tableau 10** . phases de l'adoption des SIJ sur la base du modèle des CBEJO

Phase / Activités principales	Contenu / Ressources du guide
<p><b>Phase exploratoire</b></p> <p>Au sein de chaque collectivité, on commence par établir des partenariats avec les jeunes, les familles et d'autres intervenants locaux afin d'examiner les possibilités de mise en œuvre de SIJ et leurs modalités spécifiques. Cela implique de définir un projet commun et de faire une évaluation des ressources de la collectivité, de ses besoins et de son degré de préparation.</p>	
<p>Rencontrez les membres de l'équipe des CBEJO chargée de la sensibilisation et de mobilisation communautaires (S/M comm.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Partie 3.0</a> – <b>Les Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO)</b>. Cette partie présente les CBEJO et le modèle des SIJ, ainsi que les divers types de soutien fournis par le bureau provincial des CBEJO.</li> <li>• <a href="#">Partie 8.0</a> – <b>Les différentes façons de mettre en place des SIJ – vue d'ensemble</b>. Cette partie traite du rôle du bureau provincial et des types de soutien qu'il peut fournir durant la phase d'adoption des SIJ.</li> </ul>
<p>Apprenez à connaître les jeunes et les familles de votre collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Partie 4.0</a> – <b>L'implication des jeunes et des familles</b>. Cette partie souligne le rôle central de la participation des jeunes et des familles dans les SIJ.</li> <li>• <a href="#">Rubrique 4.2</a> – <b>Principes de l'implication des jeunes et des familles</b>. Passage en revue de ces divers principes.</li> <li>• <a href="#">Rubrique 4.3</a> – <b>À la découverte des jeunes de votre collectivité</b>. Comment procéder pour apprendre à connaître les jeunes de la collectivité.</li> <li>• <a href="#">Rubrique 4.4</a> – <b>Techniques pour l'implication des jeunes et des familles</b>.</li> <li>• Ressource (p. 35) – <b>Exemples de questions pour recueillir les points de vue des jeunes et des familles</b></li> </ul>

Phase / Activités principales	Contenu / Ressources du guide
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressource (p. 41) – <b>Exemple de déroulement d’assemblée publique ciblant les jeunes</b><sup>ix</sup></li> <li>• Ressources (p. 43) – Deux ressources pour impliquer les jeunes, citées sous la rubrique <b>Tirez parti des réseaux sociaux</b></li> <li>• Ressource (p. 48) – <b>Mandat pour un comité consultatif de jeunes (CCJ)</b> – Un modèle de document de gouvernance pour guider les instances consultatives de jeunes<sup>vi</sup>.</li> <li>• Ressource (<a href="#">Annexe D</a>) – <b>Fiche conseils pour les alliés des jeunes</b> (en anglais) – Des stratégies pratiques pour aider les alliés à promouvoir une implication véritable des jeunes.</li> <li>• Ressource (p. 53) – <b>Ce qu’il faut faire et ne pas faire en matière d’implication des jeunes et des familles</b></li> </ul>
Établissez des partenariats basés sur la confiance et créez un projet commun de SJJ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Partie 5.0</a> – <b>Collaboration entre partenaires et gouvernance intégrée</b> – Explique l’importance capitale des partenariats fondés sur la confiance et un projet commun.</li> <li>• <a href="#">Rubrique 5.1</a> – <b>Établissement de relations de confiance et d’un projet commun</b> – Comment créer des espaces inclusifs où les jeunes se sentent en sécurité et qui favorisent les liens et le dialogue entre les partenaires, avec conseils pour guider les discussions entre partenaires.</li> <li>• Ressource (p. 64) – <b>Étapes de la création d’un partenariat</b> – Modèle pour harmoniser les valeurs et les relations entre partenaires.</li> <li>• <a href="#">Rubrique 5.2</a> – <b>Élargir son réseau de partenaires</b> – Conseils sur la manière de développer un réseau de partenariats, l’accent étant mis sur les partenariats avec les communautés de la diversité.</li> </ul>

<sup>ix</sup> Ressource créée par l’équipe consultative de jeunes des CBEJO

Phase / Activités principales	Contenu / Ressources du guide
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressource (p. 70) – <b>Modèle d’inventaire des partenariats [SIJ] en existence, avec exemples</b></li> <li>• Ressources (p. 71) – <b>Partenariats au sein de collectivités diverses – Partenariats avec les communautés des Premières Nations et les communautés inuites et métisses</b></li> <li>• Ressources (p. 73) – <b>Les partenariats dans le contexte des collectivités rurales ou isolées</b></li> </ul>
Cartographiez les services et locaux existants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 5.3</a> – <b>Mise en pratique de la collaboration : apprendre à mieux connaître sa collectivité</b> – Cartographie des ressources de la collectivité en matière de services</li> <li>• Ressource (p. 83) – <b>Modèle de cartographie intégrée [des SIJ] offerts par la collectivité</b></li> <li>• Ressource (p. 86) – <b>Modèle de cartographie des organismes de services en vue de l’implantation de SIJ</b></li> </ul>
Évaluez votre état de préparation pour l’adoption des SIJ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 7.3</a> – <b>Préparation à la mise en œuvre des SIJ et réexamen continu</b></li> <li>• Ressource (p. 136) – <b>Les six aspects de l’état de préparation</b></li> <li>• Ressource (p. 139) – <b>Auto-évaluation à l’égard des éléments fondamentaux des CBEJO</b></li> </ul>
<b>Phase de mise en place</b> Passage de la planification à la mise en place des structures de base : constitution d’équipes, création d’organes de gouvernance et élaboration de protocoles de services.	
Mettez en place une ou plusieurs instances de gouvernance intégrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 6.1</a> – <b>Gouvernance intégrée</b> – Aperçu des domaines de gouvernance intégrée et des instances de gouvernance dans le cadre des SIJ</li> <li>• Ressources (p. 92) – <b>Outils et aperçu des principes qui sous-tendent la gouvernance intégrée</b></li> </ul>

Phase / Activités principales	Contenu / Ressources du guide
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressource (p. 93) – <b>Modèle de mandat pour les organes de gouvernance intégrée</b> [des SIJ]</li> <li>• <a href="#">Rubrique 6.2</a> – <b>Renforcer le pouvoir des jeunes et des familles au sein des instances de gouvernance intégrée</b></li> <li>• Ressource (p. 100) – <b>Conseils de l'équipe consultative de jeunes des CBEJO sur l'inclusion des jeunes</b> [à la gouvernance intégrée]<sup>x</sup></li> <li>• Ressource (p. 98) – <b>Étude de cas : de l'écoute à l'action</b> <sup>vii</sup></li> <li>• <a href="#">Rubrique 6.3</a> – <b>La prise de décisions collaborative</b> – Comment prendre des décisions de manière transparente, équitable et en accord avec des valeurs communes</li> <li>• Ressource (p. 101) – <b>Outil de prise de décision collaborative</b></li> <li>• Ressource (p. 103) – <b>Modèle de compte rendu pour la prise de décisions</b></li> </ul>
Mobilisez les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre et à la pérennité des SIJ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 6.4</a> – <b>Exploration des ressources financières collectives pour une gouvernance intégrée</b></li> <li>• Ressources (p. 105) – Idées pour la collecte de fonds par des jeunes</li> <li>• Ressource (p. 114) – <b>Modèle de planification budgétaire</b></li> </ul>
Établissez votre réseau de services SIJ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 3.4</a> – <b>Les protocoles de services des CBEJO</b> – Modèle de prestation de services intégrés</li> <li>• <a href="#">Rubrique 7.2</a> – <b>Principales caractéristiques du modèle des SIJ – la continuité des services offerte par les CBEJO</b></li> <li>• <a href="#">Rubrique 7.2</a> – <b>Le formulaire de consentement commun</b></li> <li>• <a href="#">Rubrique 7.2</a> – <b>L'image de marque</b></li> </ul>

<sup>x</sup> Ressource créée par l'équipe consultative de jeunes des CBEJO

Phase / Activités principales	Contenu / Ressources du guide
Recensez les protocoles cliniques pour les soins fondés sur des mesures (SFM).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 7.2</a> – Soins fondés sur des mesures</li> <li>• Ressources (p. 133) – Ressources et curriculum concernant les SFM</li> </ul>
<p><b>Phase initiale de mise en œuvre</b></p> <p>On peut commencer à fournir des services intégrés tout en continuant à adapter le modèle et à le perfectionner. Durant cette phase, l'accent est mis sur la mise à l'essai, l'expérimentation des outils et le recours aux données pour guider la prise de décisions.</p>	
Lancez la prestation de SIJ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 7.2</a> – Principales caractéristiques du modèle des SIJ – la continuité des services offerte par les CBEJO</li> </ul>
Évaluez les services à partir des données recueillies dans le cadre des SFM.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 7.2</a> – Soins fondés sur des mesures</li> <li>• Ressources (p. 133) – Ressources et curriculum concernant les SFM</li> <li>• <a href="#">Rubrique 8.2</a> – Les CBEJO sont là pour vous aider</li> </ul>
Mettez en place des structures et des systèmes d'amélioration de la qualité.	
<p><b>Phase de mise en œuvre complète et de pérennisation</b></p> <p>Le carrefour est pleinement opérationnel et l'accent est désormais mis sur la conformité, l'apprentissage continu et le maintien de services intégrés.</p>	

Phase / Activités principales	Contenu / Ressources du guide
<p>Exploitez les données pour améliorer la qualité et renforcer le sens des responsabilités.</p> <p>Continuez à renforcer les partenariats communautaires.</p> <p>Élargissez les services, les horaires ou les partenariats.</p> <p>Faites connaître les enseignements que vous avez acquis auprès des jeunes, du personnel et d'autres collectivités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rubrique 8.2</a> – Les CBEJO sont là pour vous aider</li> </ul>

## 8.2 Les CBEJO sont là pour vous aider

Les CBEJO ont à cœur d'aider les collectivités connectées de l'Ontario à découvrir le modèle des SIJ, à planifier sa mise en œuvre et à le mettre en pratique. Nous avons conscience que chaque collectivité est unique, et notre objectif est donc de vous offrir un soutien adapté, équitable et pragmatique afin que vous puissiez progresser à votre rythme.

Grâce à nos efforts de **sensibilisation et de mobilisation communautaires (S/M comm.)**, nous avons établi des liens avec plus de 35 collectivités à ce jour. Les rencontres organisées réunissaient des jeunes, des familles, des fournisseurs de services et des dirigeants d'organismes. Elles avaient plusieurs objectifs :

- Informer les participants au sujet du modèle de SIJ des CBEJO et de ses éléments fondamentaux.
- Recueillir des informations sur les priorités, les ressources et les difficultés locales.
- Aider les collectivités à évaluer leur état de préparation relativement à l'adoption de SIJ, leurs besoins en la matière et leur capacité à mettre en œuvre les SIJ.
- Souligner le rôle joué par les réseaux de carrefours CBEJO actuels, un système de santé apprenant qui contribue à une évaluation continue des services fournis, à l'amélioration de leur qualité et au partage des connaissances acquises tant à l'échelle de l'Ontario qu'à celle du Canada tout entier, dans le but d'améliorer les résultats thérapeutiques des jeunes.

Pour les collectivités connectées, les CBEJO offrent toute une gamme de mesures de soutien visant à appuyer les efforts locaux, dont voici des exemples :

- conseils et orientation (fournis par l'équipe de S/M comm.)
- possibilités de participer à une communauté de pratique avec d'autres collectivités intéressées
- accès à des ressources, des guides et du matériel spécialement conçus pour faciliter l'exploration des SIJ et la planification de leur mise en œuvre
- webinaires, réunions et séances d'apprentissage pour le partage des connaissances et le renforcement des capacités
- soutien au réseautage dans le milieu des SIJ de l'Ontario

Où que votre collectivité en soit dans son cheminement vers l'adoption de SIJ – de l'exploration préliminaire à la planification active –, **les CBEJO sont là pour vous aider**. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux SIJ et de vos efforts pour mieux servir les jeunes, les familles et les collectivités de l'Ontario.

Pour plus de renseignements ou pour communiquer avec notre équipe de S/M comm., veuillez nous adresser un courriel à [inquiries@ywho.ca](mailto:inquiries@ywho.ca).

# 9.0 Conclusion

Partout en Ontario, les collectivités s'engagent avec courage et détermination pour redéfinir la manière dont les jeunes accèdent aux soins et pour les aider à nouer des liens entre eux et à saisir les occasions qui s'offrent à eux. La mise en place de SIJ n'est pas toujours facile. Elle exige une grande détermination, l'établissement de relations de confiance entre partenaires et la volonté de collaborer sous de nouvelles formes. Cependant, comme le montre le présent guide, l'adoption de SIJ est bénéfique, nécessaire et extrêmement gratifiante. Lorsque les jeunes, les familles, les prestataires et les partenaires locaux s'unissent autour d'un objectif commun, ils créent des parcours de services plus fluides, plus équitables, plus prometteurs et plus avantageux pour les jeunes.

Les CBEJO sont nés d'une conviction profonde : il est possible de concevoir des services *avec* les jeunes, et pas seulement *pour* eux, et d'éliminer ainsi les obstacles qui, trop souvent, empêchent les jeunes d'obtenir les soins et le soutien auxquels ils ont droit. Fondés sur des données probantes, les éléments fondamentaux du modèle de SIJ des CBEJO (implication des jeunes et des familles, gouvernance intégrée et collaboration avec les partenaires, accessibilité, services inclusifs et culturellement diversifiés, prestation de services intégrés, soins fondés sur des mesures) sont plus que de simples caractéristiques structurelles. Ils constituent des engagements en faveur du changement. Et ils nous rappellent que chaque interaction avec une jeune personne est une occasion d'instaurer la confiance, de favoriser le sentiment d'appartenance, de soutenir un développement salutaire et d'aider à construire une vie meilleure.

Il revient à chaque collectivité de choisir sa propre voie pour tirer parti de ses ressources propres et répondre aux besoins locaux. Certaines collectivités sont en train de jeter les bases d'un partenariat, tandis que d'autres offrent déjà des SIJ qui fonctionnent en réseau intégré. À quelque stade que vous soyez, sachez que vous faites partie d'un mouvement plus vaste à l'échelle de l'Ontario, du Canada et bien au-delà, d'un mouvement qui reconnaît que la santé et le bien-être des jeunes ne sont pas seulement une question de prestation de services, mais aussi de justice, d'inclusion et d'ouverture du champ des possibles.

La tâche est urgente. Trop de jeunes continuent de faire face à de longs délais d'attente pour accéder à des services, d'être obligés de prendre leur mal en patience ou d'essayer de s'y retrouver dans le dédale de systèmes qui n'ont pas été conçus en tenant compte de leurs besoins. Pourtant, les choses sont en train de bouger, et les leçons apprises par les collectivités qui ont déjà adopté les SIJ nous montrent que le changement est possible et qu'il est d'ailleurs déjà en cours. Avec de la persévérance, une bonne dose d'humilité et des partenariats solides, il est possible de mettre en place des systèmes qui répondent aux



besoins des jeunes en temps opportun, qui valorisent leurs points de vue et qui les accompagnent dans leur cheminement vers un avenir meilleur.

# 10.0 Annexes

## Annexe A : glossaire

Remarque : les définitions ci-dessous ne sont pas immuables, car les termes relatifs à l'équité, à la diversité et à l'inclusion évoluent en fonction d'une meilleure prise de conscience de la diversité et d'une plus grande autonomisation des personnes qui la constituent<sup>xi</sup>.

### **Collectivités connectées**

Collectivités qui envisagent la prestation de SIJ ou qui se sont déjà engagées dans cette voie et qui se sont connectées aux CBEJO pour obtenir des informations, des conseils ou du soutien ou pour entrer en contact avec des pairs et des partenaires potentiels. Bien qu'elles ne soient pas directement financées dans le cadre du réseau provincial des CBEJO, les collectivités connectées constituent un élément important des efforts de sensibilisation et de mobilisation pilotés par les CBEJO, qui visent à accroître les services intégrés pour les jeunes à l'échelle de la province.

### **Services adaptés (à l'âge, etc.)**

Services adaptés à l'âge des jeunes sur les plans émotionnel, cognitif et social. L'adaptation des services doit également tenir compte du contexte culturel, des antécédents traumatiques et des identités croisées. Les services doivent être flexibles et réactifs, éviter tout modèle unique et offrir un soutien adapté au parcours unique de chaque jeune personne<sup>54 55</sup>.

### **Groupes privés d'équité**

Les groupes privés d'équité sont des groupes qui font face à des obstacles importants en matière d'égalité des chances et d'accès aux services et aux ressources en raison d'une discrimination et d'une oppression systémiques. Ces groupes comprennent les Autochtones, les communautés racisées, les personnes handicapées, les personnes 2SLGBTQIA+ et d'autres communautés qui ont été continuellement marginalisées au cours de l'histoire. Le terme indique que ces groupes ne sont pas intrinsèquement vulnérables, mais que leur vulnérabilité découle d'inégalités systémiques. Il est préférable d'employer l'expression

---

<sup>xi</sup> Nous remercions Gordan Thane (directeur de l'équipe des CBEJO qui travaille sur l'équité et la mobilisation) et Laya Lakkaraju (spécialiste en santé communautaire et en mobilisation) pour leur contribution à la création de ce glossaire.

« groupes privés d'équité » à celle de « groupes en quête d'équité », car elle renvoie la responsabilité au système plutôt qu'aux groupes eux-mêmes<sup>56 57</sup>.

**Équité en matière de santé**

Principe selon lequel chaque personne devrait avoir les mêmes chances d'atteindre le meilleur état de santé possible, indépendamment de son identité, de son milieu ou de sa situation. Pour instaurer l'équité en matière de santé, il faut s'attaquer aux obstacles systémiques et aux déterminants sociaux de la santé.

**Gouvernance intégrée**

Instance décisionnelle composée de jeunes, de familles et d'organismes partenaires et chargée de planifier les services intégrés pour les jeunes, de les superviser et de les orienter. La gouvernance intégrée met l'accent sur la collaboration, la responsabilisation et la transparence pour tous ses membres.

**Services intégrés pour les jeunes (SIJ)**

Les services intégrés pour les jeunes (SIJ) regroupent toute une gamme de services de soutien, notamment en matière de santé mentale, de traitement des problèmes liés à la consommation de substances psychoactives, de soins primaires, d'aide à l'éducation, à l'emploi, au logement, etc., au sein d'un système unique axé sur les jeunes. Les services sont généralement regroupés en un seul lieu, ce qui évite aux jeunes d'avoir à réexpliquer sans cesse leur situation. Les prestataires de services travaillent en équipe afin de faciliter l'accès des jeunes aux services dont ils ont besoin. Les SIJ priorisent l'équité et l'inclusion, en veillant à ce que les services tiennent compte des traumatismes et qu'ils soient adaptés à la culture et anti-oppressifs. Fondés sur une participation véritable des jeunes, les modèles de SIJ reflètent leurs besoins diversifiés, en particulier les besoins des jeunes appartenant à des communautés privées d'équité<sup>58 59 60</sup>.

**Système de santé apprenant (SSA)**

Système de santé qui recueille, auprès de ses services internes, des données fondées sur des preuves et permettant de générer de nouvelles preuves, et qui utilise ces connaissances pour améliorer les pratiques de soins, ce qui se traduit par une prestation de services de meilleure qualité, plus inclusive et plus efficace. Un SSA se doit également d'être transparent et responsable, et de disposer de mécanismes permettant aux membres du public, en particulier aux personnes les plus touchées par les inégalités en matière de santé, de donner leur avis. L'équité doit guider la collecte et l'exploitation des données,

ce qui passe par des pratiques garantissant que les populations marginalisées et mal desservies seront incluses et adéquatement représentées<sup>61 62 63</sup>.

**Soins fondés sur des mesures (SFM)**

Recours systématique et régulier à des instruments normalisés pour évaluer les besoins, les expériences et les résultats des jeunes tout au long de leur prise en charge. Dans le modèle de SIJ des CBEJO, les SFM contribuent à des soins axés sur les jeunes puisque les données recueillies en temps réel aident à prendre des décisions en matière de soins individuels, à planifier les programmes et les services et à améliorer la qualité en continu dans l'ensemble du réseau provincial. Les SFM sont reconnus comme une pratique clinique essentielle, qui permet aux prestataires de collaborer avec les jeunes afin d'adapter les services à leurs objectifs, à leurs besoins et à leurs expériences.

**Services adaptés aux jeunes**

Services conçus dans le respect total des droits, de l'identité et des expériences vécues par les jeunes. Créés en collaboration avec les jeunes, ces services sont accessibles, satisfaisants, équitables, adaptés à l'âge et efficaces. Les services adaptés aux jeunes s'appuient sur la reconnaissance de l'intersectionnalité, c'est-à-dire du fait que les jeunes peuvent avoir des identités plurielles (p. ex. être à la fois racisés, queer et handicapés), et ils doivent tenir compte de ces identités et expériences croisées. Les services adaptés aux jeunes doivent également être offerts dans le respect de la confidentialité, être exempts de jugement et être dispensés dans un climat de sécurisation culturelle<sup>64 65</sup>.

**Éléments fondamentaux des CBEJO**

Le modèle de SIJ des CBEJO comporte six éléments fondamentaux, qui sont les fonctions, principes et activités nécessaires pour qu'une intervention permette d'atteindre les résultats visés. Par le biais de la recherche et de la pratique directe, l'équipe des CBEJO a pu observer les caractéristiques essentielles qui doivent être réunies dans les réseaux de carrefours CBEJO. L'antiracisme, l'anti-oppression, l'équité, l'inclusion et la participation des jeunes et des familles dans toute leur diversité sont intégrés dans chacun de ces six éléments :

- implication des jeunes et des familles
- gouvernance intégrée et collaboration avec les partenaires
- accessibilité
- services inclusifs et culturellement diversifiés
- prestation de services intégrés

	<ul style="list-style-type: none"> <li>soins fondés sur des mesures</li> </ul>
<b>Carrefour CBEJO</b>	Point d'accès central, adapté aux jeunes et conçu en collaboration avec les jeunes et les familles, où les jeunes peuvent accéder à de multiples services intégrés, en personne ou virtuellement.
<b>Réseau de CBEJO</b>	Réseau subventionné regroupant des prestataires de services, des organismes partenaires et des comités consultatifs de jeunes et de familles au sein d'une collectivité qui a conçu et mis en place des services intégrés pour les jeunes sur la base du modèle des CBEJO.
<b>Partenaires de réseau de carrefour CBEJO</b>	Prestataires de services et organismes partenaires qui ont conclu une entente avec les responsables du réseau de carrefour et qui collaborent avec l'ensemble du réseau de carrefour afin d'offrir des services coordonnés et adaptés à la population visée, dans le respect des particularités culturelles.
<b>Approche holistique</b>	Approche qui tient compte de tous les aspects de la santé d'une personne, conjugués à l'ensemble des déterminants sociaux de la santé qui influent sur son bien-être général. Il s'agit de prodiguer des soins ou d'offrir des services qui considèrent tous les besoins d'une personne, compte tenu de son milieu social et de son environnement physique. L'approche holistique reflète la vision du monde autochtone, qui met l'accent sur l'interdépendance de tous les aspects de la vie : physique, mental, émotionnel et spirituel <sup>66</sup> .

# Annexe B : ressources

La liste suivante regroupe toutes les ressources externes mentionnées dans ce guide.

Titres	Description	Références
<b>Renforcer les capacités des partenaires pour favoriser l'implication des jeunes</b>		
<p><b><i>Quality Standard for Youth Engagement</i></b> (norme de qualité pour l'engagement des jeunes, en anglais)</p>	<p>Le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents, en collaboration avec des jeunes, des familles, des organismes de services et des chercheurs, a élaboré un ensemble de normes de qualité à l'échelle du système pour l'implication des jeunes et des familles.</p> <p>Le document présente des principes et des points de référence appuyés sur des données probantes, qui visent à changer les pratiques organisationnelles et les systèmes afin que les jeunes soient considérés comme de véritables partenaires et non pas seulement comme des personnes à consulter.</p>	<p>CENTRE D'EXCELLENCE DE L'ONTARIO EN SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS. 2021. <i>Quality Standard for Youth Engagement</i>, Ottawa.</p> <p><a href="https://cop.kdehub.ca/wp-content/uploads/2024/09/quality_standard_for_youth_engagement_wcag.pdf">https://cop.kdehub.ca/wp-content/uploads/2024/09/quality_standard_for_youth_engagement_wcag.pdf</a></p>
<p><b><i>Quality Standard for Family Engagement</i></b> (norme de qualité pour l'engagement des familles, en anglais)</p>	<p>Cette norme, établie par le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents, énonce des critères fondés sur des données probantes pour assurer une participation réelle et équitable des familles aux systèmes de santé mentale destinés aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes. Elle précise les pratiques exemplaires, bien établies aussi bien que nouvelles, qui permettent de garantir que les</p>	<p>CENTRE D'EXCELLENCE DE L'ONTARIO EN SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS. 2021. <i>Quality Standard for Family Engagement</i>, Ottawa.</p> <p><a href="https://cop.kdehub.ca/wp-content/uploads/2024/09/quality_standard_for_family_engagement_wcag.pdf">https://cop.kdehub.ca/wp-content/uploads/2024/09/quality_standard_for_family_engagement_wcag.pdf</a></p>

	<p>familles seront considérées comme des partenaires incontournables de la planification des services de santé mentale, de leur prestation et de leur évaluation. Le document contient des outils pratiques de mise en œuvre, des indicateurs et des exemples destinés aux établissements qui souhaitent renforcer la collaboration avec les familles au niveau des services, sur le plan organisationnel et à l'échelle du système.</p>	
<p><b>Meaningfully Engaging Youth</b> (guide sur une implication véritable des jeunes; en anglais)</p>	<p>Une ressource destinée à aider les réseaux de partenaires et les organismes à renforcer la participation des jeunes. Elle décrit les principes et les pratiques qui favorisent une participation authentique des jeunes, met l'accent sur la valeur des relations interpersonnelles, l'équité et la prise de décision partagée, et fournit des outils pour aider les réseaux de partenaires à confier aux jeunes des fonctions pertinentes.</p>	<p>TAMARACK INSTITUTE. 2020. <i>Guide: Meaningfully Engaging Youth</i>. <a href="https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Resources/Publications/Guide%20-%20Meaningfully%20Engaging%20Youth%20EN.pdf">https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Resources/Publications/Guide%20-%20Meaningfully%20Engaging%20Youth%20EN.pdf</a></p>
<p><b>Walking the Talk: A Toolkit for Engaging Youth in Mental Health</b> (joindre le geste à la parole : une trousse à outils pour impliquer les jeunes en matière de santé mentale; en anglais)</p>	<p>Ce document vise à expliquer l'intérêt de la participation des jeunes dans le domaine de la santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de l'Ontario, tant pour les jeunes eux-mêmes que pour les services et les collectivités. Il fournit des conseils pour la mise en œuvre d'initiatives d'implication des jeunes au niveau des organismes et présente une foule d'histoires de réussite et d'exemples d'implication des jeunes recueillis dans toute la province.</p>	<p>KNOWLEDGE INSTITUTE ON CHILD AND YOUTH MENTAL HEALTH AND ADDICTIONS. 2016. <i>Walking the Talk: A Toolkit for Engaging Youth in Mental Health</i>. <a href="https://youthrex.com/toolkit/walking-the-talk-a-toolkit-for-engaging-youth-in-mental-health/">https://youthrex.com/toolkit/walking-the-talk-a-toolkit-for-engaging-youth-in-mental-health/</a></p>

Miser sur les réseaux sociaux pour inciter les jeunes à s'impliquer		
<p><b>Starter Guide.</b> <b>Engaging with Youth on Social Media</b> (interagir avec des jeunes sur les réseaux sociaux : guide de démarrage; en anglais)</p>	<p>Un outil pratique conçu pour aider les organismes à évaluer le degré de participation des jeunes. Le guide fournit un cadre avec un ensemble d'indicateurs pour évaluer la qualité de l'implication, notamment la prise en compte de l'opinion des jeunes dans un esprit d'inclusivité et leur participation à la prise de décisions. Le guide aide aussi les organismes à développer de véritables partenariats avec les jeunes grâce à une réflexion et une évaluation régulières.</p>	<p>UNIVERSITÉ DU MICHIGAN. 2020. <i>Starter Guide. Engaging with Youth on Social Media.</i> <a href="https://www.etr.org/index.cfm/api/render/file?method=inline&amp;fileID=D95BB6D0-8A8C-4594-A16A0EFA4AFDD5B1">https://www.etr.org/index.cfm/api/render/file?method=inline&amp;fileID=D95BB6D0-8A8C-4594-A16A0EFA4AFDD5B1</a></p>
<p><b>Fiche de conseils aux adultes sur la façon d'engager les jeunes avec les médias sociaux</b></p>	<p>Ce guide fournit des conseils pratiques pour aider les adultes à susciter une participation constructive des jeunes sur les plateformes numériques. Il propose des formules adaptées aux jeunes, inclusives et respectueuses, et il offre des conseils sur la manière d'instaurer la confiance, de stimuler la participation et de favoriser la libre expression des jeunes sur les espaces virtuels.</p>	<p>GOUVERNEMENT DU CANADA. 2021. <i>Fiche de conseils aux adultes sur la façon d'engager les jeunes avec les médias sociaux.</i> <a href="https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/journee-nationale-enfant/fiche-conseils-adultes-engager-mediaux-sociales.html">https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/journee-nationale-enfant/fiche-conseils-adultes-engager-mediaux-sociales.html</a></p>
Soutien à la participation des jeunes et aux partenariats		
<p><b>Takeover Guide: a guide to supporting youth takeover experiences; virtually and in person</b> (guide de la prise de contrôle : un guide pour appuyer les expériences de prise de contrôle par les jeunes,</p>	<p>Selon ce guide, la prise de contrôle se produit lorsque « les adultes se mettent volontairement en retrait et offrent aux jeunes la possibilité de partager le pouvoir et les tribunes qui leur sont généralement réservés. Ce faisant, les points de vue des jeunes deviennent plus audibles. Le but visé est que cette expérience contribue à ce que les jeunes se sentent valorisés, écoutés et inclus et que leur sentiment d'appartenance en soit</p>	<p>CHILDREN AND YOUTH PLANNING TABLE. 2001, région de Waterloo. <i>Takeover Guide: A Guide to Supporting Youth Takeover Experiences; Virtually and in Person.</i> <a href="https://childrenandyouthplanningtable.ca/wp-content/uploads/2021/10/Takeover-Guide.pdf">https://childrenandyouthplanningtable.ca/wp-content/uploads/2021/10/Takeover-Guide.pdf</a></p>



virtuellement et en personne; en anglais)	renforcé ». Le guide fournit des ressources pratiques pour se préparer à faire place aux jeunes et il contient des suggestions pour faciliter la prise de contrôle de ces derniers, soit virtuellement, soit en personne.	
<b>Fiche conseils pour les alliés des jeunes</b>	Les alliés des jeunes jouent un rôle majeur dans la construction d'une implication réelle des jeunes. Être un·e allié·e, c'est dépasser le rôle traditionnel de mentor·e et œuvrer avec les jeunes d'égal·e à égal·e. La <i>Fiche conseils pour les alliés des jeunes</i> présente les avantages des partenariats entre adultes et jeunes tant pour les jeunes que pour les adultes ainsi que pour les organismes, et elle expose les principales qualités des alliés efficaces : écoute active, élimination de la condescendance et échanges cordiaux. Cette ressource pratique vise à aider les adultes à réfléchir à leur rôle, à établir des partenariats plus solides avec les jeunes et à favoriser une culture organisationnelle qui prenne véritablement en compte l'opinion des jeunes.	CARREFOURS BIEN-ÊTRE POUR LES JEUNES DE L'ONTARIO. <a href="#">Annexe D</a>
<b>Recommandations au sujet de la reconnaissance territoriale</b>		
<b><i>Guidance for Honouring the Land and Ancestors Through Land Acknowledgements</i></b> (guide pour honorer la terre et les ancêtres par les reconnaissances	Publié par un sous-comité du groupe de travail sur la réconciliation de CAMH, ce guide offre des conseils pratiques sur la manière de rédiger et de prononcer des déclarations de reconnaissance territoriale qui honorent les peuples autochtones, l'histoire et les liens qui les unissent au territoire, ainsi que les	SOUS-COMITÉ RECONCILIATION AND LAND ACKNOWLEDGEMENT (réconciliation et reconnaissance territoriale). 2022. <i>Guidance for honouring the land and ancestors through land</i>

territoriales, en anglais)	engagements continus en faveur de la réconciliation. Il aborde notamment des questions telles que le moment et le lieu appropriés pour prononcer ces déclarations, les personnes qui doivent les prononcer, la manière de les préparer et les protocoles à suivre pour élaborer des déclarations adaptées au contexte local.	<i>acknowledgements</i> . Centre de toxicomanie et de santé mentale. <a href="https://www.camh.ca/-/media/files/camh-landacknowledgements-2022.pdf">https://www.camh.ca/-/media/files/camh-landacknowledgements-2022.pdf</a>
<b>Partenariats avec des communautés représentant la diversité</b>		
<b><i>A Pathway for Indigenous Community Engagement</i></b> (étapes de la collaboration avec les communautés autochtones, en anglais)	Ce document infographique, élaboré par l'Université du Manitoba, fournit des conseils pour l'établissement de relations de collaboration respectueuses avec les communautés autochtones. Il décrit cinq étapes d'un parcours fondé sur la collaboration continue, la confiance, la réciprocité et le respect.	UNIVERSITÉ DU MANITOBA. 2021. <i>A Pathway for Indigenous Community Engagement</i> . <a href="https://umanitoba.ca/sites/default/files/2021-05/a-pathway-for-indigenous-community-engagement-infographic.pdf">https://umanitoba.ca/sites/default/files/2021-05/a-pathway-for-indigenous-community-engagement-infographic.pdf</a>
<b><i>Principles of Engagement with Indigenous Communities</i></b> (principes de la collaboration avec les communautés autochtones, en anglais)	Publiée sur LinkedIn ( <a href="#">réseau social professionnel en ligne</a> ), cette ressource décrit sept grands principes qui guident tous les degrés de la collaboration avec les communautés autochtones, en laissant toutefois la place à différentes manières de collaborer au niveau individuel, au niveau des communautés et au niveau systémique.	GERRARD, Jude. 2022. <i>Principles of Engagement with Indigenous Communities</i> . <a href="https://www.linkedin.com/pulse/principles-engagement-indigenous-communities-cms-ns">https://www.linkedin.com/pulse/principles-engagement-indigenous-communities-cms-ns</a>
<b><i>Protocols for Engaging with Indigenous Peoples &amp; Communities</i></b> (protocoles pour la collaboration avec les Autochtones, en anglais)	Ce document fournit des conseils pour « établir des relations respectueuses » et dialoguer « d'une manière qui reconnaît et respecte les droits, l'histoire et les traditions des Autochtones ». Il souligne l'importance « [du] respect, [de la] réciprocité et [de la] responsabilité »	The Gord Downie & Chanie Wenjack Fund. 2021. <i>Protocols for Engaging with Indigenous Peoples &amp; Communities</i> . <a href="https://downiewenjack.ca/wp-content/uploads/2021/09/">https://downiewenjack.ca/wp-content/uploads/2021/09/</a>

	comme fondements d'une collaboration constructive.	<a href="#">Protocols for Engaging with Indigenous Peoples 2021.pdf</a>
<b><i>Working with Elders</i></b> (collaborer avec des Aînés, en anglais)	Ces lignes directrices, publiées par le First Peoples' Cultural Council (Conseil des Premières Nations, FPCC), présentent des pratiques exemplaires et indiquent ce qu'il faut prendre en compte quand on veut obtenir la collaboration d'Aînés et de gardiens du savoir pour des projets, des événements et des initiatives culturelles. Le document traite de la communication respectueuse, de la planification, du soutien aux Aînés et des moyens d'adapter la collaboration quand la possibilité de rencontres en personne est limitée.	FIRST PEOPLES' CULTURAL COUNCIL. 2021. <i>Working with elders</i> (lignes directrices). <a href="https://fpcc.ca/wp-content/uploads/2021/05/FPCC-Working-with-Elders_FINAL.pdf">https://fpcc.ca/wp-content/uploads/2021/05/FPCC-Working-with-Elders_FINAL.pdf</a>
<b><i>Engaging with Rural Communities: Tips and Best Practices for Researchers and Practitioners in Implementation Science</i></b> (tisser des liens avec les collectivités rurales : conseils et pratiques exemplaires en science de l'application des connaissances à l'intention des chercheurs et des praticiens, en anglais)	Le Consortium for Cancer Implementation Science (consortium pour l'application des connaissances sur le cancer) a créé ce document pour renforcer les capacités des scientifiques et des praticiens qui œuvrent pour l'amélioration de la santé des collectivités rurales à appliquer les connaissances scientifiques.	CONSORTIUM FOR CANCER IMPLEMENTATION SCIENCE, COMMUNITY PARTICIPATION IN IMPLEMENTATION SCIENCE ACTION GROUP. 2023. <i>Engaging with rural communities: tips and best practices for researchers and practitioners in implementation science</i> . <a href="https://cancercontrol.cancer.gov/sites/default/files/2023-10/43637_DCCPS_IS_CCIS_Public_Good_Engaging_Rural_Communities_v06_RELEASE_508.pdf">https://cancercontrol.cancer.gov/sites/default/files/2023-10/43637_DCCPS_IS_CCIS_Public_Good_Engaging_Rural_Communities_v06_RELEASE_508.pdf</a>

Modèles et structures de gouvernance		
<b>Rapid-Improvement Support and Exchange (RISE) – Pôle de ressources pour les ÉSO (équipes Santé Ontario)</b>	RISE fournit aux équipes de santé communautaire un soutien fondé sur des données probantes « du point de vue de l'amélioration et de l'apprentissage rapides ».	RAPID-IMPROVEMENT SUPPORT AND EXCHANGE (RISE) – Pôle de ressources pour les ÉSO (équipes Santé Ontario) <a href="https://www.mcmasterfor.um.org/rise">https://www.mcmasterfor.um.org/rise</a>
<b>Nine Pillars of Integrated Care</b> (les neufs piliers des soins intégrés, en anglais)	Les « neuf piliers des soins intégrés », tels que définis par l'International Foundation for Integrated Care, constituent les éléments fondamentaux des soins intégrés. Cette ressource présente neuf piliers interdépendants sur lesquels les organismes peuvent s'appuyer pour planifier des modèles de services intégrés, les mettre en œuvre et les évaluer. Elle offre une structure clairement définie, fondée sur des données probantes, pour guider la collaboration au niveau local ainsi que la transformation du système dans son ensemble.	INTERNATIONAL FOUNDATION FOR INTEGRATED CARE. (s. d.). <i>Nine Pillars of Integrated Care</i> . <a href="https://integratedcarefoundation.org/nine-pillars-of-integrated-care">https://integratedcarefoundation.org/nine-pillars-of-integrated-care</a>
Collecte de fonds		
<b>34+ Easy &amp; Fun Youth Sports Fundraising Ideas</b> (34+ idées simples et amusantes pour collecter des fonds au profit de sports jeunesse, en anglais)	Une série d'idées simples et amusantes pour la collecte de fonds destinée au financement d'activités sportives.	PORTER, Jeff. 2023. <i>34+ Easy &amp; Fun Youth Sports Fundraising Ideas</i> <a href="https://eventpipe.com/blog/youth-sports-fundraising-ideas">https://eventpipe.com/blog/youth-sports-fundraising-ideas</a>

<p><b>Best Fundraising Ideas for Youth Group</b> (les meilleures idées de collecte de fonds pour les groupes de jeunes, en anglais)</p>	<p>Cette publication propose plus de cinquante idées créatives adaptées aux jeunes pour la collecte de fonds, allant des soirées quiz aux ventes de pâtisseries, en passant par les tournois sportifs et les expositions artistiques. Elle constitue un bon point de départ pour les collectivités en quête d'idées adaptées aux réalités locales et aux centres d'intérêt des jeunes.</p>	<p>BETTERWORLD. (s. d.). <i>Best Fundraising Ideas for Youth Group</i>.  <a href="https://betterworld.org/blog/sports-teams/best-fundraising-ideas-for-youth-group/">https://betterworld.org/blog/sports-teams/best-fundraising-ideas-for-youth-group/</a></p>
<p><b>Do It Yourself (DIY) Fundraising Toolkit for Teens and Students</b> (trousse à outils pour la collecte de fonds à l'usage des adolescents et des étudiants, en anglais)</p>	<p>Une petite trousse à outils qui présente des activités de collecte de fonds faciles à organiser : concours, compétitions, campagnes sur les réseaux sociaux et autres que les adolescents peuvent organiser à peu de frais. Elle vise à inciter les jeunes à prendre des initiatives tout en s'amusant et sans y consacrer trop d'efforts.</p>	<p>CROHN'S &amp; COLITIS FOUNDATION. (s. d.) Do It Yourself (DIY) Fundraising Toolkit for Teens and Students  <a href="https://www.crohnscolitisfoundation.org/sites/default/files/2024-04/TeenDIY%20Toolkit-5%201.pdf">https://www.crohnscolitisfoundation.org/sites/default/files/2024-04/TeenDIY%20Toolkit-5%201.pdf</a></p>
<p><b>Investir dans l'impact jeunesse – Kit de ressources pour le financement des organisations dirigées par la jeunesse</b></p>	<p>Contient toutes les ressources de CHOICE sur la participation constructive et inclusive des jeunes, la santé sexuelle et reproductive et les droits associés à la sexualité, ainsi que le plaidoyer mené par les jeunes.</p>	<p>PÔLE DE RESSOURCES CHOICE FOR YOUTH &amp; SEXUALITY.  <a href="https://www.choiceforyouth.org/assets/Toolkits/Organizational/Fundraising/Fundraising-toolkit_FR.pdf">https://www.choiceforyouth.org/assets/Toolkits/Organizational/Fundraising/Fundraising-toolkit_FR.pdf</a></p>
<p><b>Soins fondés sur des mesures</b></p>		
<p><b>Mindsense Video on Youth Engagement in MBC</b> (animation de Mindsense sur la participation des</p>	<p>Cette brève animation suit Marion, 17 ans, qui jongle études, sport et psychothérapie et qui découvre les SFM. L'animation explique de manière simple comment se servir des questionnaires et d'autres outils pour</p>	<p>PREBEG, Matthew, Brianna DUNSTAN et Izzar LINARES. 2025. <i>Enhancing Youth Engagement in Mental Health Treatment Through Measurement-</i></p>

jeunes aux SFM, en anglais)	suivre les progrès des jeunes, prendre de bonnes décisions thérapeutiques pour eux et mieux adapter le traitement à leurs besoins. En présentant les SFM du point de vue d'une adolescente, l'animation montre combien il est important de susciter la participation des jeunes pour qu'ils se sentent plus impliqués et responsabilisés et mieux pris en charge.	<i>Based Care</i> <a href="https://drive.google.com/file/d/1ZjYVOj3P3rDpBn44myf5VWS8Hyq0JugG/view">https://drive.google.com/file/d/1ZjYVOj3P3rDpBn44myf5VWS8Hyq0JugG/view</a>
<b><i>Mon Guide de poche des SFM</i></b>	Ce guide de poche, une ressource conçue avec les jeunes et pour des jeunes, présente les soins fondés sur des mesures (SFM) en termes simples, avec des illustrations attrayantes. Il a pour but de faire découvrir les SFM aux jeunes, de leur en montrer l'importance et de leur expliquer qu'ils peuvent jouer un rôle actif dans leur propre prise en charge. Ce guide, qui contient des feuilles de travail pour la définition d'objectifs personnels par les jeunes, des questions les invitant à la réflexion, des infos sur leurs droits et la protection de leurs renseignements personnels ainsi que d'autres outils, invite les jeunes à collaborer avec les prestataires afin qu'ils se sentent plus en contrôle dans leur parcours vers une meilleure santé mentale.	DUNSTAN, Brianna, Izzar LINARES et Matthew PREBEG. 2024. <i>Making sense of Measurement-Based Care (MBC): Developing a by-youth-for-youth MBC counselling pocket guide</i> . Commandité par les CBEJO, Toronto, Centre de toxicomanie et de santé mentale <sup>xii</sup> .
<b><i>SFM pour les prestataires de services à la jeunesse</i></b>	Ce cours aide les prestataires à se familiariser avec les SFM et à acquérir la confiance nécessaire pour les appliquer de manière pertinente, respectueuse et efficace auprès des	CBEJO. Inscription : <a href="https://ywholearn.noverant.com/protected/cbt/52cdfde-2dd0-44b4-be91-da480d0c04bd/learner">https://ywholearn.noverant.com/protected/cbt/52cdfde-2dd0-44b4-be91-da480d0c04bd/learner</a>

<sup>xii</sup> Pour des renseignements supplémentaires, veuillez adresser un courriel à [inquiries@ywho.ca](mailto:inquiries@ywho.ca).

	<p>jeunes. Il examine les grandes lignes des SFM et présente des exemples sous forme de vidéos et des témoignages de jeunes qui ont une expérience vécue des troubles mentaux ou de la consommation problématique de substances psychoactives. Le cours donne un aperçu général des SFM et contient quatre modules : comment présenter les SFM aux jeunes, comment recueillir des informations pertinentes, comment communiquer les conclusions aux jeunes et comment prendre des décisions thérapeutiques en collaboration avec eux.</p>	
--	---	--

# Annexe C : pistes de réflexion

## Implication des jeunes et des familles

- Que faisons-nous pour que les jeunes et les familles soient pleinement impliqués dès le début, et non pas simplement consultés après coup?
- Que faisons-nous pour que les initiatives soient **cocréées** avec les jeunes et les familles, plutôt que conçues pour eux?
- Que faisons-nous pour garantir une participation **flexible**, permettant aux jeunes et aux familles de contribuer à divers degrés et sous différentes formes, allant de conversations spontanées à des fonctions consultatives officielles?
- Que faisons-nous pour créer **un climat convivial et des procédures simples et inclusives** qui permettent à tous les jeunes et à toutes les familles de faire valoir leur point de vue, dans des locaux où ils se sentent à l'aise?
- Quels sont les **types de soutien** (p. ex. rémunération, mesures d'accessibilité, formation, attribution de fonctions précises) en place pour permettre une participation égalitaire, équitable et durable?
- Que faisons-nous pour définir clairement les **objectifs**, les **rôles** et les **attentes**, et les communiquer de manière transparente aux jeunes et aux familles?
- Que faisons-nous pour garantir que **toutes les opinions** seront prises en compte et appréciées, en particulier celles des jeunes ambassadeurs et des membres des groupes privés d'équité ou sous-représentés?
- Le **pouvoir est-il partagé** de façon à garantir que les jeunes et les familles contribuent aux décisions, et pas seulement aux échanges?
- Que faisons-nous pour impliquer pleinement les jeunes et les familles dans la **gouvernance, la direction et la conception des services**?
- Quels **mécanismes de retour d'information** avons-nous mis en place pour montrer aux jeunes et aux familles l'impact de leurs contributions sur les décisions et les prochaines mesures à prendre?
- Que faisons-nous pour que la participation **se renforce au fil du temps** et s'intègre dans la gouvernance et la collaboration?
- Comment faisons-nous le **suivi de nos efforts de mobilisation**? En célébrant les réussites, en cernant les lacunes, en adaptant nos façons de faire pour suivre l'évolution des besoins des jeunes et des familles?



## Collaboration avec les partenaires

- Quels mécanismes employons-nous pour établir et maintenir la confiance entre les partenaires?
- Avons-nous pris le temps d'explorer nos valeurs, priorités et méthodes de travail communes avant de formaliser notre collaboration?
- Comment nous assurons-nous que notre collaboration reflète un objectif commun plutôt que les objectifs individuels de chaque organisme?
- Que faisons-nous pour que les jeunes, les familles et les partenaires participent pleinement à la prise de décisions?
- Le format des réunions (animation, temps imparti à chaque point à l'ordre du jour, suivi) est-il conçu de manière à tirer le meilleur parti du temps et des contributions des participants?
- Comment les déséquilibres de pouvoir sont-ils détectés et corrigés dans le cadre de notre collaboration?
- Comment garantir une participation égalitaire et une prise de décision équitable entre des organismes de tailles, de capacités et d'influences diverses?
- Comment ne pas perdre de vue le fait que les privilèges et les rapports de force peuvent dicter qui a voix au chapitre ou qui est prioritaire?
- Quel est le type de dirigeant·e nécessaire à ce stade (par exemple, rassembleuse ou rassembleur, stratège, médiatrice ou médiateur)?
- Qui dispose des ressources, du soutien et des capacités nécessaires pour bien diriger?
- Les fonctions de direction pourraient-elles être partagées, et de quelle manière?
- Quelle mesure puis-je prendre pour soutenir les dirigeants de ma collectivité, même si je ne fais pas partie de la direction?
- Comment les enseignements tirés de nos activités de cartographie des partenaires et des locaux sont-ils mis à profit pour orienter la collaboration et la prise de décisions et déterminer les prochaines étapes?
- Que faisons-nous des leçons tirées de notre collaboration : célébrons-nous ce qui fonctionne, repérons-nous les obstacles et savons-nous nous adapter tous ensemble?
- Comment faisons-nous pour savoir si nos efforts de collaboration permettent d'améliorer l'expérience des jeunes et des familles et les résultats thérapeutiques?

## **Gouvernance intégrée**

- Comment instaurer la confiance et définir les objectifs communs nécessaires pour passer d'une collaboration non structurée à une gouvernance intégrée?
- Tous les partenaires ont-ils une même conception, clairement définie, de la manière de servir les jeunes et d'améliorer leurs résultats thérapeutiques?
- Les relations de confiance sont-elles entretenues par un dialogue régulier, une communication constante et des activités communes?
- Nos structures de gouvernance actuelles (p. ex. comités, fonctions, ententes) garantissent-elles une participation équitable des jeunes, des familles et des divers partenaires?
- Comment garantir le partage du pouvoir afin que tous les partenaires, jeunes et familles compris, soient pleinement associés aux décisions?
- Que faisons-nous pour que les personnes privées d'équité et les petits organismes locaux soient activement inclus dans les pratiques de gouvernance?
- Quels sont les mécanismes en place pour garantir la transparence, le sens des responsabilités et la prise de décision partagée entre les partenaires?
- Les ressources (p. ex. temps, fonds disponibles, personnel, locaux) sont-elles mises en commun ou coordonnées de manière équitable pour favoriser les SIJ, et comment le sont-elles?
- Quels types de soutien ou efforts de renforcement des capacités faudrait-il pour consolider notre gouvernance et progresser sur la voie de l'intégration?
- Quels sont les mécanismes en place pour résoudre les conflits, entretenir la collaboration et maintenir des relations de gouvernance solides sur le long terme?
- Comment les partenaires réévaluent-ils régulièrement ce qui fonctionne ou pas? Font-ils les ajustements nécessaires pour améliorer la gouvernance et la collaboration?

## **Accessibilité**

- Les services sont-ils accessibles via un point d'entrée centralisé afin de minimiser les obstacles pour les jeunes?
- Que faisons-nous pour que les locaux des SIJ soient adaptés aux jeunes et qu'ils s'y sentent bien accueillis et à l'aise, pour qu'ils soient accessibles à tous sur le plan matériel et virtuel et pour qu'ils soient ouverts à la diversité culturelle?

- Quelle a été la contribution des jeunes à l'aménagement intérieur et à la décoration, à la signalisation et à la fluidité des services?
- Que faisons-nous pour que les options de services à distance ou de services virtuels soient équitables et adaptées aux besoins des jeunes dans toute leur diversité?
- Comment repérons-nous les obstacles à l'équité tels que les problèmes de transport, l'absence d'accès aux appareils connectés ou de connexion haut débit, le manque d'espaces privés et l'inadaptation des heures d'ouverture, et que faisons-nous pour y remédier?

### **Services inclusifs et culturellement diversifiés**

- Nos programmes et services reflètent-ils bien la diversité culturelle et sociale des jeunes de notre collectivité?
- Les pratiques antiracistes, anti-oppressives et décolonisatrices orientent-elles réellement la conception et la prestation des services?
- Les données démographiques et les données relatives à l'équité servent-elles véritablement à orienter la planification et l'évaluation et à optimiser les services?
- Comment les divers partenaires, prestataires et organismes collaborent-ils pour pallier les lacunes en matière de soutien adapté à la culture?
- Les jeunes et les familles appartenant à des groupes privés d'équité participent-ils pleinement à l'élaboration des programmes et des services?

### **Modèle de prestation de services intégrés**

- Les jeunes peuvent-ils accéder de manière fluide à toute une gamme de services d'intensité variable (p. ex. santé mentale, soins primaires, traitement de la consommation problématique de substances psychoactives, soutien social, activités axées sur les compétences et le bien-être)?
- Les protocoles de soins sont-ils clairement définis, coordonnés et adaptés aux besoins propres à chaque jeune personne?
- Comment faire en sorte que les services soient fournis dans le cadre d'une démarche collaborative et intersectorielle?
- Les transferts en douceur entre services et les pratiques de soins partagés sont-ils intégrés à la pratique courante?
- Les jeunes perçoivent-ils les services comme étant intégrés et holistiques, plutôt que fragmentés ou cloisonnés?

- Employons-nous un formulaire de consentement commun pour que les jeunes n'aient à signer qu'une fois afin de pouvoir accéder à l'ensemble des services offerts par le réseau?

### **Soins fondés sur des mesures (SFM)**

- Les réponses des jeunes aux questionnaires uniformisés sont-elles bien prises en compte pour orienter les soins et les adapter aux besoins individuels?
- Les données recueillies à l'aide des questionnaires sont-elles communiquées aux jeunes de manière à les aider à définir leurs objectifs et leurs plans de soins?
- Les données recueillies dans le cadre des SFM influent-elles sur la conception des programmes et la dotation en personnel et contribuent-elles à l'amélioration continue des services?
- Les principes des SFM et de l'équité sont-ils intégrés à nos pratiques de gestion des données?
- Que font les responsables du réseau, les fournisseurs de services et les membres de la gouvernance des SIJ, dont les jeunes et les familles, pour garantir l'utilisation systématique des SFM à tous les paliers de soins et de prise de décisions?
- Comment les SFM s'intègrent-ils dans une culture d'apprentissage et d'amélioration de la qualité continue et de soins intégrés pour les jeunes?

### **Préparation de la collectivité à la mise en place de SIJ**

- Sommes-nous d'accord pour dire qu'il existe des lacunes/des besoins évidents en matière de services destinés aux jeunes qui justifient une nouvelle manière d'agir?
- Quelles sont les données locales ou les témoignages qui confirment ce besoin?
- Les SIJ cadrent-ils avec les mandats, politiques et cultures organisationnelles de nos partenaires?
- Pourrait-il y avoir des points de friction ou des désaccords entre nous? À quels sujets?
- Quel type de personnel, quels locaux, quelles infrastructures et quels financements nos partenaires peuvent-ils apporter?
- Où se situent les lacunes en matière de ressources?
- Partageons-nous le même point de vue sur la manière dont les SIJ améliorent l'accès aux services et les résultats thérapeutiques?
- Qu'est-ce qui pourrait renforcer la confiance dans les SIJ?

- Quelles sont les ressources extérieures (p. ex. formation, animation, financements provinciaux) qui pourraient être utiles?
- Pouvons-nous compter sur un soutien à long terme?
- Est-il possible de mettre en œuvre les éléments fondamentaux du modèle SIJ d'une manière adaptée à notre situation locale? Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui nous en empêche?
- Disposons-nous des moyens nécessaires pour vérifier la conformité avec les éléments fondamentaux du modèle de SIJ?

# Annexe D : fiche conseils pour les alliés des jeunes

youth wellness hubs  
ONTARIO

## FICHE-CONSEILS DESTINÉE AUX ALLIÉS ADULTES

Cette fiche-conseils vise à souligner les avantages et les caractéristiques des alliés adultes, ainsi que les facteurs liés aux données probantes dont ils doivent tenir compte lorsqu'ils interagissent avec des jeunes.



### Qu'est-ce qu'un allié adulte?

Un allié adulte peut être n'importe quel adulte désireux de fournir un soutien à des jeunes<sup>1,2</sup>. Les adultes et les jeunes forment des relations réciproques à long terme et établissent des liens personnels, au lieu d'une simple collaboration de travail<sup>3,4,5,6</sup>. En vertu de cette collaboration, les adultes partagent les pouvoirs et passent du rôle d'adulte-mentor à celui d'adulte-partenaire auprès des jeunes avec lesquels ils travaillent<sup>7,8,9</sup>.

## QUELS SONT LES AVANTAGES?

La section ci-dessous décrit les avantages des alliés adultes, tant pour eux-mêmes que pour les jeunes et les organismes.



### AVANTAGES POUR LES ALLIÉS ADULTES

- Les adultes se familiarisent avec les questions et les sujets qui sont importants pour les jeunes<sup>7,10</sup>.
- À mesure que les adultes travaillent et interagissent avec les jeunes, les opinions et idées préconçues qu'ils ont à propos de ces derniers changent<sup>10</sup>.
- Grâce à cette interaction, les adultes renforcent leur relation avec les jeunes qu'ils côtoient dans la communauté<sup>10</sup>.



### AVANTAGES POUR LES JEUNES

- Un allié adulte peut offrir des occasions aux jeunes ou trouver des moyens de s'intéresser de plus près aux questions qui sont importantes pour eux<sup>10</sup>.
- Occasions de mentorat. Les alliés adultes ont des aptitudes et des expériences de vie variées qui peuvent profiter aux jeunes<sup>2,10</sup>.
- Sur le plan social, cette relation peut élargir leurs réseaux sociaux et leur permettre de forger des relations plus positives avec les adultes<sup>10</sup>.



### AVANTAGES POUR LES ORGANISATIONS

- En assumant le rôle d'allié adulte, le personnel de soutien peut ménager une place accrue aux jeunes dans les structures de gouvernance en les habilitant et en leur fournissant les outils nécessaires pour participer à l'élaboration des programmes et des services, ce qui permet ainsi aux organismes de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins des jeunes qu'ils servent<sup>10</sup>.
- Favoriser une culture organisationnelle qui encourage les adultes à être des alliés des jeunes avec lesquels ils travaillent contribue à rehausser la crédibilité de l'organisme et à démontrer son engagement à l'égard de l'engagement des jeunes<sup>10</sup>.
- En veillant à ce que les jeunes aient des alliés adultes pour les soutenir, l'organisme renforce ses relations avec ses jeunes clients<sup>10</sup>.



## CARACTÉRISTIQUES D'UN ALLIÉ ADULTE

Le tableau présenté ci-dessous liste des caractéristiques d'un allié adulte efficace, ainsi que certains conseils qu'il doit retenir lorsqu'il travaille avec des jeunes. Un allié adulte efficace :

Traite les jeunes d'égal à égal

Les jeunes et les adultes peuvent avoir des idées différentes sur la communication, les forces et les habiletés. Il est essentiel que les deux groupes reconnaissent et acceptent ces différences<sup>11</sup>.

Pratique l'écoute active

L'allié adulte garde l'esprit ouvert quand il travaille avec des jeunes. Il écoute activement quand les jeunes parlent de leurs expériences et font part de leurs opinions. En tant qu'allié adulte, il est important de ne pas formuler d'hypothèses, de ne pas porter de jugements et de poser des questions lorsque des doutes surgissent<sup>11</sup>.

Crée un espace plus sécuritaire pour les jeunes

Un espace plus sécuritaire n'est pas seulement un espace physique où les jeunes se rencontrent. Un espace plus sécuritaire est « un environnement non menaçant axé sur le soutien, où tous les participants peuvent se sentir à l'aise de s'exprimer et de raconter leurs expériences, sans crainte de discrimination ou de représailles<sup>12</sup> ». Un espace plus sécuritaire favorise la participation active des jeunes et leur permet de s'épanouir, d'acquérir des aptitudes, de forger des relations, d'apprendre et de continuer à enrichir leurs connaissances.

Contre l'adultisme

L'adultisme s'appuie sur le principe selon lequel les adultes sont meilleurs que les jeunes<sup>8,11,13</sup>. Tous comme d'autres formes d'oppression, l'adultisme se manifeste par des gestes et des attitudes, ainsi que par des normes et des traditions sociales<sup>11</sup>. L'adultisme a une incidence négative sur la relation entre les alliés adultes et les jeunes<sup>13</sup>. Il établit des relations inégales, peu authentiques, qui n'aident pas les jeunes à s'épanouir<sup>8</sup>. Il est important que les alliés adultes s'expriment quand ils observent des attitudes ou des gestes qui peuvent être considérés comme étant adultistes et aident d'autres adultes à changer ces comportements.

Les jeunes au cœur des processus décisionnels

L'allié adulte veille à partager les pouvoirs avec les jeunes et aide ces derniers à s'approprier les projets et les initiatives auxquels ils participent. Il évite d'assumer un rôle de figure d'autorité et essaie plutôt de motiver les jeunes à faire preuve d'initiative dans les projets qui sont importants pour eux<sup>9</sup>.

Apprend en collaboration avec les jeunes

Les jeunes et les adultes apportent différents points de vue à leurs initiatives partagées. Les adultes ont tout intérêt à apprendre des jeunes, puisque ces derniers connaissent à fond les questions qui les touchent. Il est tout aussi important pour les jeunes d'apprendre des adultes, puisqu'ils peuvent tirer profit de leur expérience et de leurs connaissances<sup>11</sup>.

Aborde les choses sous un angle non oppressif

Il est important que les alliés adultes adoptent une attitude non oppressive lorsqu'ils aident les jeunes, étant donné les divers systèmes d'oppression susceptibles d'avoir une incidence sur les jeunes avec qui ils travaillent. En abordant leur travail sous cet angle, les alliés adultes comprennent mieux les obstacles auxquels les jeunes font face et la façon dont les adultes peuvent les aider à les surmonter<sup>11</sup>.

## Bibliographie

- 1 Libby, M., Rosen, M., & Sedonaen, M. (2005). Building youth-adult partnerships for community change: Lessons from the youth leadership institute. *Journal of Community Psychology*, 33(1), 111-120. <https://doi.org/10.1002/jcop.20037>
- 2 Pereira, N. (2007). Ready . . . set . . . engage! Building effective youth-adult partnerships for a stronger child and youth mental health system. Toronto: Children's Mental Health Ontario & Ottawa: Provincial Centre of Excellence for Child and Youth Mental Health.
- 3 Deutsch, N. L., Spencer, R. (2009). Capturing the magic: Assessing the quality of youth mentoring relationships. *New Directions for Youth Development*, 121, 47-70. doi: 10.1002/yd.296.
- 4 Grossman, J. B., & Rhodes, J. E. (2002). The test of time: Predictors and effects of duration in youth mentoring relationships. *American Journal of Community Psychology*, 30, 199-219. doi: 10.1023/A:1014680827552
- 5 Hurd, N. M. & Sellars, R. M. (2013). Black adolescents' relationships with natural mentors: Associations with academic engagement via social and emotional development. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 19, 76-85. <http://dx.doi.org/10.1037/a0031095>
- 6 Mitra, D. L. (2004). The significance of students: Can increasing "student voice" in schools lead to gains in youth development? *Teachers College Record*, 106, 651-688.
- 7 McCreary Centre Society. (2013). Supporting you in our communities: a training manual for adult allies in Yukon. Retrieved from: <http://www.yukonwellness.ca/supportingyouthcommreport.php>
- 8 Checkoway, B. (2017). Adults as allies to young people striving for social justice. *Queensland Review*, 24(1), 93-99. doi:10.1017/qre.2017.12
- 9 Ramey, H. L., Lawford, H. L., & Vachon, W. (2017). Youth-Adult Partnerships in Work with Youth: An Overview. *Journal of Youth Development*, 12(4), 38-60. doi:10.5195/jyd.2017.520
- 10 Khanna, N. and McCart, S. (2007). Youth engagement: adult allies in action. Retrieved from: [https://www.studentscommission.ca/assets/pdf/en/publications/Adults\\_Allies\\_in\\_Action.pdf](https://www.studentscommission.ca/assets/pdf/en/publications/Adults_Allies_in_Action.pdf)
- 11 Gebhardt, A. (2014). Sexual Assault Awareness Month - strategies for becoming an adult ally. Retrieved from: [https://www.nsvrc.org/sites/default/files/2014-01/saam\\_2014\\_strategies-for-becoming-an-adult-ally.pdf](https://www.nsvrc.org/sites/default/files/2014-01/saam_2014_strategies-for-becoming-an-adult-ally.pdf)
- 12 Mental Health Commission of Canada. (2019). Safer space guidelines. 1-2. Retrieved from: [https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/2019-03/safer\\_space\\_guidelines\\_mar\\_2019\\_eng.pdf](https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/2019-03/safer_space_guidelines_mar_2019_eng.pdf)
- 13 Texas Peace Project. (n.d.). Retrieved from: [http://taasa.memberlodge.org/Resources/Documents/AdultAllyManual\\_FINALversion.pdf](http://taasa.memberlodge.org/Resources/Documents/AdultAllyManual_FINALversion.pdf)

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter : De la parole à l'action : Une trousse d'outils pour mobiliser les jeunes en santé mentale (<http://www.trousseemj.ca/>)

\*Cette ressource a été élaborée par le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents



# Annexe E : l'ensemble minimal de données



Dans le cadre des soins fondés sur des mesures (SFM), les CBEJO recueillent un ensemble de renseignements essentiels auprès des jeunes qui ont recours à leurs services afin de promouvoir l'amélioration continue de la qualité. Le recueil uniformisé de données permet aux CBEJO de savoir qui a recours aux services, comment les jeunes s'impliquent et quelles sont les mesures de soutien les plus efficaces. Ces données contribuent également à garantir que les services seront équitables, axés sur les jeunes et adaptés aux besoins des jeunes de l'Ontario, dans toute leur diversité. Le tableau ci-dessous présente quelques exemples de renseignements recueillis dans le but d'optimiser les résultats thérapeutiques des jeunes.

Types de renseignements	Exemples	Objet
Identifiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom et prénom</li> <li>• Prénom et pronoms de choix</li> <li>• Date de naissance / âge au moment de l'inscription</li> <li>• Coordonnées</li> <li>• N° de la carte santé (carte non obligatoire)</li> <li>• Personne(s) à contacter en cas d'urgence</li> </ul>	Ces identifiants permettent de garantir que les données relatives à chaque jeune sont correctement regroupées entre les visites et les services, d'éviter les doublons et de favoriser la continuité des soins. Ils permettent également les communications de suivi, en cas de besoin, tout en préservant la confidentialité.
Renseignements socio-démographiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identité de genre et sexe assigné à la naissance</li> <li>• Orientation sexuelle</li> <li>• Identité raciale et origine ethnoculturelle</li> <li>• Langue de prédilection et besoins en matière d'interprétation</li> <li>• Diversité capacitaire / antécédents médicaux ou diagnostics</li> <li>• Antécédents d'hospitalisation</li> <li>• Niveau de scolarité et situation scolaire</li> <li>• Situation professionnelle et sources de revenu</li> <li>• Situation domiciliaire et durée de résidence dans le domicile actuel</li> </ul>	Ces renseignements permettent de déterminer qui a accès aux services et de cerner les disparités en matière d'équité (p. ex. groupes sous-représentés ou confrontés à des obstacles particuliers). Ils servent à planifier les services, à assurer que ces derniers ainsi que les locaux soient accueillants sur le plan culturel et à offrir des programmes correspondant aux besoins de la collectivité.
Renseignements sur la visite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de la consultation</li> <li>• Raison(s) de la visite (p. ex. troubles mentaux, consommation problématique de substances psychoactives, logement, études, relations)</li> </ul>	Ces renseignements montrent comment les jeunes utilisent les services. Ils révèlent les besoins les plus courants et les parcours de

	<p>interpersonnelles, troubles de santé physique, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment la jeune personne a-t-elle appris l'existence du service?</li> <li>• Délai d'attente pour le premier rendez-vous</li> <li>• Type de visite (avec ou sans rendez-vous)</li> <li>• Mode de prestation du service (en personne, par téléphone, par vidéo, par texto, séance de groupe ou séance individuelle)</li> <li>• Implication de la famille (oui/non ou en cours de discussion)</li> <li>• Besoins pris en compte</li> <li>• Formulaires passés en revue lors de la séance</li> </ul>	<p>soins les plus efficaces ainsi que le degré d'accessibilité des services. Ils favorisent l'amélioration de la qualité et la coordination entre les fournisseurs de services.</p>
<p>Instruments de dépistage clinique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-évaluation de la santé</li> <li>• Auto-évaluation de la santé mentale</li> <li>• Échelle Kessler 6 (mesure de la détresse psychologique)</li> <li>• Évaluation globale des besoins individuels - dépistage bref (GAIN-SS)</li> <li>• Formulaire de surveillance de la consommation de substances psychoactives des CBEJO (YSMF)</li> <li>• Échelle de dépistage du trouble anxieux généralisé (GAD-7)</li> <li>• Questionnaire sur la santé du patient (QSP-9)</li> <li>• Échelle de Columbia sur la gravité du risque suicidaire (C-SSRS)</li> <li>• Échelle d'évaluation des résultats (EER)</li> <li>• Résultats axés sur les objectifs (RAO)</li> </ul>	<p>Ces instruments, employés dans le cadre des soins fondés sur des mesures (SFM), aident les jeunes et les prestataires à visualiser les changements survenus, à cerner les besoins et à adapter les soins de manière concertée. Ils mesurent des variables telles que la santé physique et la santé mentale, la détresse, les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives, les symptômes d'inquiétude et d'anxiété, les symptômes liés à la dépression, les idées et comportements suicidaires, la capacité fonctionnelle et les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs auxquels les jeunes attachent le plus d'importance.</p>
<p>Expérience des services et degré de satisfaction</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience qu'ont les jeunes des services, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ leur satisfaction à l'égard de chaque séance et de la ou du prestataire;</li> <li>✓ leur sentiment d'inclusion et leur opinion sur la pertinence des services;</li> <li>✓ le fait que les questionnaires ont fait l'objet de discussion ou pas durant chaque séance;</li> <li>✓ la probabilité de recommandation du service à d'autres jeunes.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Grâce à la rétroaction des jeunes, les services restent axés sur leurs besoins et inclusifs. Cette rétroaction permet de repérer les aspects à améliorer et de vérifier si les services répondent bien aux attentes et créent des expériences positives.</p>

# 11.0 Références

- <sup>1</sup> KESSLER, Ronald C., G. Paul AMMINGER, Sergio AGUILAR-GAXIOLA, Jordi ALONSO, Sing LEE et T. Bedirhan ÜSTÜN. 2007. « Age of onset of mental disorders: a review of recent literature », *Current Opinion in Psychiatry*, vol. 20, n° 4, p. 359-364.
- <sup>2</sup> ERSKINE, Holly E., Terrie E. MOFFITT, William E. COPELAND, Elizabeth J. COSTELLO, Alize J. FERRARI, George PATTON... et James G. SCOTT. 2015. « A heavy burden on young minds: the global burden of mental and substance use disorders in children and youth », *Psychological Medicine*, vol. 45, n° 7, p. 1551-1563.
- <sup>3</sup> TYLEE, Andre, Dagmar M. HALLER, Tanya GRAHAM, Rachel CHURCHILL et Lena A. SANCI. 2007. « Youth-friendly primary-care services: how are we doing and what more needs to be done? », *The Lancet*, vol. 369, n° 9572, p. 1565-1573.
- <sup>4</sup> WANG, Philip S., Patricia BERGLUND, Mark OLDFSON, Harold A. PINCUS, Kenneth B. WELLS et Ronald C. KESSLER. 2005. « Failure and delay in initial treatment contact after first onset of mental disorders in the National Comorbidity Survey Replication », *Archives of General Psychiatry*, vol. 62, n° 6, p. 603-613.
- <sup>5</sup> ARIAS, Daniel, Shekhar SAXENA et Stéphane VERGUET. 2022. « Quantifying the global burden of mental disorders and their economic value », *EclinicalMedicine*, vol. 54.
- <sup>6</sup> KIELING, Christian, Claudia BUCHWEITZ, Arthur CAYE, Juliana SILVANI, Stephanie H. AMEIS, André R. BRUNONI... et Peter SZATMARI. 2024. « Worldwide prevalence and disability from mental disorders across childhood and adolescence: evidence from the global burden of disease study », *JAMA Psychiatry*, vol. 81, n° 4, p. 347-356.
- <sup>7</sup> BOYLE, Michael H., et Kathy GEORGIADES. 2010. « Disorders of childhood and adolescence », dans CAIRNEY, John, et David L. STREINER. *Mental disorder in Canada: an epidemiological perspective*, University of Toronto Press, 2010, p. 205-226.
- <sup>8</sup> HENDERSON, Jo, Amy CHEUNG, Kristin CLEVERLEY, Gloria CHAIM, Mila E. MORETTI, Claire de OLIVEIRA... et Peter SZATMARI. 2017. « Integrated collaborative care teams to enhance service delivery to youth with mental health and substance use challenges: Protocol for a pragmatic randomised controlled trial », *BMJ Open*, vol. 7, n° 2, e014080. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-014080>.
- <sup>9</sup> MERIKANGAS, Kathleen R., Jian-ping HE, Marcy BURSTEIN, Joel SWENSEN, Shelli AVENEVOLI, Brady CASE... et Mark OLDFSON. 2011. « Service utilization for lifetime mental disorders in U.S. adolescents: Results of the National Comorbidity Survey-Adolescent Supplement (NCS-A) », *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 50, n° 1, p. 32-45. <https://doi.org/10.1016/j.jaac.2010.10.006>.

- <sup>10</sup> RATNASINGHAM, Sujitha, John CAIRNEY, Heather MANSON, Jürgen REHM, Elizabeth LIN et Paul KURDYAK. 2013. « The burden of mental illness and addiction in Ontario », *The Canadian Journal of Psychiatry*, vol. 58, n° 9, p. 529-537.
- <sup>11</sup> HETRICK, Sarah E., Alan P. BAILEY, Kirsten E. SMITH, Ashok MALLA, Steve MATHIAS, Swaran P. SINGH... et Patrick D. MCGORRY. 2017. « Integrated (one-stop shop) youth health care: Best available evidence and future directions », *The Medical Journal of Australia*, vol. 207, n° 10, p. S5-S18. <https://doi.org/10.5694/mja17.00694>.
- <sup>12</sup> KOURGIANTAKIS, Toula, Roula MARKOULAKIS, Eunjung LEE, Amina HUSSAIN, Carrie LAU, Rachelle ASHCROFT... et Anthony LEVITT. 2023. « Access to mental health and addiction services for youth and their families in Ontario: perspectives of parents, youth, and service providers », *International Journal of Mental Health Systems*, vol. 17, n° 1, p. 4.
- <sup>13</sup> MCGORRY, Patrick D., Chris TANTI, Ryan STOKES, Ian B. HICKIE, Kate CARNELL, Lyndel K. LITTLEFIELD et John MORAN. 2007. « headspace: Australia's National Youth Mental Health Foundation—where young minds come first », *Medical Journal of Australia*, vol. 187, n° S7, p. S68-S70.
- <sup>14</sup> SETTIPANI, Cara A., Lisa D. HAWKE, Kristin CLEVERLEY, Gloria CHAIM, Amy CHEUNG, Kamna MEHRA... et Jo HENDERSON. 2019. « Key attributes of integrated community-based youth service hubs for mental health: A scoping review » *International Journal of Mental Health Systems*, vol. 13, n° 52. <https://doi.org/10.1186/s13033-019-0306-7>.
- <sup>15</sup> SHEIKHAN, Natasha Y., Jo HENDERSON, Tanya HALSALL, Mardi DALEY, Samantha BROWNELL, Jai SHAH, Shrividya IYER et Lisa D. HAWKE. 2023. « Stigma as a barrier to early intervention among youth seeking mental health services in Ontario, Canada: a qualitative study », *BMC Health Services Research*, vol. 23, n° 1, p. 86.
- <sup>16</sup> CARRIER, Leah, Hwayeon Danielle SHIN, Melissa A. ROTHFUS et Janet A. CURRAN. 2022. « Protective and resilience factors to promote mental health among Indigenous youth in Canada: a scoping review protocol », *BMJ Open*, vol. 12, n° 1, e049285.
- <sup>17</sup> COMEAU, Dominique, Claire JOHNSON et Nadia BOUHAMDANI. 2023. « Review of current 2SLGBTQIA+ inequities in the Canadian health care system », *Frontiers in Public Health*, vol. 11, 1183284.
- <sup>18</sup> GAJARIA, Amy, Jaswant GUZDER et Raj RASASINGHAM. 2021. « What's race got to do with it? A proposed framework to address racism's impacts on child and adolescent mental health in Canada », *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 30, n° 2, p. 131.
- <sup>19</sup> KALCHOS, Linnea F., Anusha KASSAN et Laurie FORD. 2022. « Access to support services for newcomer youth through the process of school integration: A critical narrative literature review », *Canadian Journal of School Psychology*, vol. 37, n° 4, p. 307-327.
- <sup>20</sup> ZAYED, Richard, Brenda DAVIDSON, Lucie NADEAU, Terrence S. CALLANAN, William FLEISHER, Lindsay HOPE-ROSS... et Margaret STEELE. 2016. « Canadian rural/remote primary care physicians perspectives on child/adolescent mental health care service delivery », *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 25, n° 1, p. 24.

- <sup>21</sup> McGORRY, Patrick D., Chris TANTI, Ryan STOKES, Ian B. HICKIE, Kate CARNELL, Lyndel K. LITTLEFIELD et John MORAN. 2007. « headspace: Australia's National Youth Mental Health Foundation – where young minds come first », *Medical Journal of Australia*, vol. 187, n° S7, p. S68–S70.
- <sup>22</sup> HENDERSON, Jo, Debbie CHIODO, Nirupa VARATHARASAN, Swelen ANDARI, Janine LUCE et Janis WOLFE. 2023. « Youth Wellness Hubs Ontario: Development and initial implementation of integrated youth services in Ontario, Canada », *Early Intervention in Psychiatry*, vol. 17, n° 1, p. 107-114. <https://doi.org/10.1111/eip.13331>.
- <sup>23</sup> IYER, Shrividya N., Jai SHAH, Patricia BOKSA, Shalini LAL, Ridha JOOBER, Neil ANDERSSON... et Ashok K. Malla. 2019. « A minimum evaluation protocol and stepped-wedge cluster randomized trial of ACCESS Open Minds, a large Canadian youth mental health services transformation project », *BMC Psychiatry*, vol. 19, p. 273. <https://doi.org/10.1186/s12888-019-2243-1>.
- <sup>24</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. 2024. *Le gouvernement du Canada investit dans un modèle transformateur de soins de santé mentale pour les jeunes*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/nouvelles/2024/12/le-gouvernement-du-canada-investit-dans-un-modele-transformateur-de-soins-de-sante-mentale-pour-les-jeunes.html>.
- <sup>25</sup> FOUNDRY. 2023b. *Pan-Canadian Guidance for Integrated Youth Services*. Providence Health Care Society, s/n Foundry. <https://static1.squarespace.com/static/64b541eac29d2c7c4836e258/t/659fbf3894983e690da69948/1704967999009/0363+Pan+Canadian+Guidance+for+Integrated+Youth+Services.pdf>
- <sup>26</sup> *Ibid.*
- <sup>27</sup> HENDERSON, Jo, Amy CHEUNG, Kristin CLEVERLEY, Gloria CHAIM, Myla E. MORETTI, Claire de OLIVEIRA... et Peter SZATMARI. 2017. « Integrated collaborative care teams to enhance service delivery to youth with mental health and substance use challenges: Protocol for a pragmatic randomised controlled trial », *BMJ Open*, vol. 7, n° 2, e014080. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-014080>
- <sup>28</sup> CENTRE D'EXCELLENCE DE L'ONTARIO EN SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS. 2021. *Quality standard for youth engagement*. <https://iknow-occe.esolutionsgroup.ca/api/ServiceItem/GetDocument?clientId=A1B5AA8F-88A1-4688-83F8-FF0A5B083EF3&documentId=95029f32-b824-4e0a-ad7c-7aa08ba2e10b>.
- <sup>29</sup> HAWKE, Lisa D., Jacqueline RELIHAN, Joshua MILLER, Emma McCANN, Jessica RONG, Karleigh DARNAY... et Jo Henderson. 2018. « Engaging youth in research planning, design and execution: Practical recommendations for researchers », *Health Expectations*, vol. 21, n° 6. <https://doi.org/10.1111/hex.12795>
- <sup>30</sup> HENDERSON, Jo, Lisa D. HAWKE et Jacqueline RELIHAN. 2018. « Youth engagement in the YouthCan IMPACT trial », *CMAJ*, vol. 190 (suppl.), p. S10-S12.
- <sup>31</sup> HALSALL, Tanya, Emma McCANN et Julia ARMSTRONG. 2022. « Engaging young people within a collaborative knowledge mobilization network: Development and evaluation », *Health Expectations*, vol. 25, n° 2, p. 617-627.

<sup>32</sup> DANSECO, Evangeline., Mary Ann NOTARIANNI, et Jana KOCOUREK. 2020. « Quality standards on youth engagement and family engagement: defining excellence for engagement », *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol 39, n° 2, p. 59-64. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2020-011>

<sup>33</sup> HAWKE, Lisa D., Kamna MEHRA, Cara A. SETTIPANI, Jacqueline RELIHAN, Karleigh DARNAY, Gloria CHAIM et Jo HENDERSON. 2019. « What makes mental health and substance use services youth friendly? A scoping review of literature », *BMC Health Services Research*, vol. 19, n° 1, p. 257.

<sup>34</sup> CARLSON, Cindy. 2006. « The Hampton experience as a new model for youth civic engagement », *Journal of Community Practice*, vol. 14, n° 1, p. 89-106.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> SHAW, Aileen, Brady BERNADINE, Brian McGRATH, Mark A. BRENNAN et Pat DOLAN. 2014. « Understanding youth civic engagement: debates, discourses, and lessons from practice », *Community Development*, vol. 45, n° 4, p. 300-316.

<sup>37</sup> BROWNLIE, E. B., Gloria CHAIM, Olivia HEFFERNAN, Tyson HERZOG et Jo HENDERSON. 2017. « Youth services system review: Moving from knowledge gathering to implementation through collaboration, youth engagement, and exploring local community needs », *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 36 (numéro spécial), p. 133-149.

<sup>38</sup> SHAW, Aileen, Brady BERNADINE, Brian McGRATH, Mark A. BRENNAN et Pat DOLAN. 2014. « Understanding youth civic engagement: debates, discourses, and lessons from practice », *Community Development*, vol. 45, n° 4, p. 300-316.

<sup>39</sup> DARNAY, Karleigh, Lisa D. HAWKE, Gloria CHAIM, Jo HENDERSON et l'équipe de recherche INNOVATE. 2019. « *INNOVATE research: Youth engagement guidebook for researchers* », Toronto, Centre de toxicomanie et de santé mentale.

<sup>40</sup> Carlson, Cindy. 2006. « The Hampton Experience as a new model for youth civic engagement », *Journal of Community Practice*, vol. 14, n° 1, p. 89-106.

<sup>41</sup> OPEN COUNCIL. Date de publication : 20 novembre 2024, mise à jour : 4 mars 2025. *Municipal community safety and wellbeing plans required in Ontario*. <https://opencouncil.ca/municipal-community-safety-plan/>

<sup>42</sup> VILLE DE BARRIE. 2021. *Community Safety and Well-Being Plan*. <https://www.barrie.ca/government-news/adopted-strategies-plans/community-safety-well-being-plan>

<sup>43</sup> RÉGION DE HALTON. 2021. *Community Safety and Well-Being in Halton*. <https://www.halton.ca/the-region/projects-and-initiatives/community-safety-and-well-being-in-halton>

<sup>44</sup> SOUS-COMITÉ RECONCILIATION WORKING GROUP AND LAND ACKNOWLEDGEMENT (groupe de travail réconciliation et reconnaissance territoriale) de CAMH. 2022. *Guidance for Honouring the Land and Ancestors Through Land Acknowledgements*, Toronto, Centre de toxicomanie et de santé mentale.

- <sup>45</sup> SALMON, Amy, Saranee FERNANDO, Mai BERGER, Karen TEE, Kristy GERTY, Warren HELFRICH et Pamela LIVERSIDGE. 2020. « Distributive leadership within an emerging network of integrated youth health centres: A case study of Foundry », *International Journal of Integrated Care*, vol. 20, n° 4, p. 19. <https://doi.org/10.1016/j.ijic.2020.100479>.
- <sup>46</sup> COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. 2016. *Arguments en faveur de la diversité – Favoriser l'amélioration des services de santé mentale pour les immigrants, les réfugiés et les groupes ethnoculturels ou racialisés*. [https://www.mentalhealthcommission.ca/wp-content/uploads/drupal/2016-10/case\\_for\\_diversity\\_oct\\_2016\\_fr.pdf](https://www.mentalhealthcommission.ca/wp-content/uploads/drupal/2016-10/case_for_diversity_oct_2016_fr.pdf).
- <sup>47</sup> TUAF, Hila, et Hod ORKIBI. 2023. « Community-based programs for youth with mental health conditions: a scoping review and practical implications », *Frontiers in Public Health*, 11:1241469.
- <sup>48</sup> MCGORRY, Patrick D., Chris TANTI, Ryan STOKES, R., Ian B. HICKIE, Kate CARNELL, Lyndel K. LITTLEFIELD, et John MORAN. 2007. headspace: National Youth Mental Health Foundation – where young minds come first, *Medical Journal of Australia*, vol. 187, n° S7, p. S68–S70.
- <sup>49</sup> ROUSSEAU, Cécile, Annie PONTBRIAND, Lucie NADEAU et Janique JOHNSON-LAFLEUR. 2017. « Perception of interprofessional collaboration and co-location of specialists and primary care teams in youth mental health », *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 26, n° 3, p. 198.
- <sup>50</sup> GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO. *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2005, chap. 11. <https://www.ontario.ca/lois/loi/05a11>.
- <sup>51</sup> WORLD WIDE WEB CONSORTIUM. 5 juin 2018. *Web content accessibility guidelines (WCAG) 2.1*. <https://www.w3.org/TR/WCAG21/>.
- <sup>52</sup> LOOP. (s. d.). *Nonprofit Branding: Our Complete Guide and Best Examples*. <https://weareloop.com/nonprofit-branding/> (date de consultation : 22 septembre 2025).
- <sup>53</sup> Metz, Allison, et Laura Louison. 2019. « The Hexagon Tool: Exploring context (Version 2.2) ». National Implementation Research Network, Frank Porter Graham Child Development Institute, University of North Carolina at Chapel Hill. [https://nirn.fpg.unc.edu/wp-content/uploads/NIRN-Hexagon-Discussion-Analysis-Tool-v2.2\\_0.pdf](https://nirn.fpg.unc.edu/wp-content/uploads/NIRN-Hexagon-Discussion-Analysis-Tool-v2.2_0.pdf)
- <sup>54</sup> PENNSTATE EXTENSION – BETTER KID CARE. (s. d.). *Exploring developmentally appropriate practice*.
- <sup>55</sup> CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ (NCCDH). (s. d.). *Glossary of Essential Health Equity Terms*, Antigonish, Nouvelle-Écosse, Université St. Francis-Xavier. <https://nccdh.ca/learn/glossary>.
- <sup>56</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. 2025. *Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion*, Ressources du Portail linguistique du Canada. <https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/publications/equite-diversite-inclusion-equity-diversity-inclusion-fra>.

- <sup>57</sup> CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ. (s. d.). *Glossary of Essential Health Equity Terms*, Antigonish, Nouvelle-Écosse, Université St. Francis-Xavier. <https://nccdh.ca/learn/glossary>.
- <sup>58</sup> CARREFOURS BIEN-ÊTRE POUR LES JEUNES DE L'ONTARIO (s. d.). *Bienvenue aux...Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario*. [www.centresbien-etrejeunesse.ca](http://www.centresbien-etrejeunesse.ca).
- <sup>59</sup> CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ. (s. d.). *Glossary of Essential Health Equity Terms*, Antigonish, Nouvelle-Écosse, Université St. Francis-Xavier. <https://nccdh.ca/learn/glossary>.
- <sup>60</sup> SERVICES INTÉGRÉS POUR LES JEUNES (SIJ) (s. d.). *Qu'est-ce que les Services intégrés pour les jeunes (SIJ) ?* <https://fr.iys-sij.ca/about>.
- <sup>61</sup> Agency for Healthcare Research and Quality (AHRQ). (s. d.). *About learning health systems*. <https://www.ahrq.gov/learning-health-systems/about.html>.
- <sup>62</sup> CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ. (s. d.). *Glossary of Essential Health Equity Terms*, Antigonish, Nouvelle-Écosse, Université St. Francis-Xavier. <https://nccdh.ca/learn/glossary>.
- <sup>63</sup> CARREFOURS BIEN-ÊTRE POUR LES JEUNES DE L'ONTARIO (s. d.). *Bienvenue aux...Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario*. [www.centresbien-etrejeunesse.ca](http://www.centresbien-etrejeunesse.ca).
- <sup>64</sup> CHOICE FOR YOUTH AND SEXUALITY. (s. d.). *Youth-friendly services*. <https://www.choiceforyouth.org/resource/srhr/youth-friendly-services>.
- <sup>65</sup> CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ. (s. d.). *Glossary of Essential Health Equity Terms*, Antigonish, Nouvelle-Écosse, Université St. Francis-Xavier. <https://nccdh.ca/learn/glossary>.
- <sup>66</sup> HARPERCOLLINS PUBLISHERS. (s. d.). Définition du mot « *wholistic* » ou « *holistic* » du dictionnaire anglais Collins. <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/wholistic>.